



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



34
140
142



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



Digitized by Google



HISTOIRE
DE
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
ET DE
SCHAERBEEK

TOUS DROITS RÉSERVÉS.





HISTOIRE
DE
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
ET DE
SCHAERBEEK

PAR

EUGÈNE VAN BEMMEL

Professeur d'histoire littéraire et d'histoire politique moderne à l'Université
de Bruxelles,
Conseiller communal à Saint-Josse-ten-Noode,

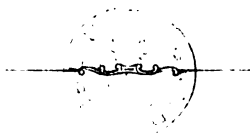
ILLUSTRÉE PAR

HENRI HENDRICKX

Fondateur de l'École normale des arts du dessin de Saint-Josse-ten-Noode
et de Schaerbeek,

ACCOMPAGNÉE DE DEUX CARTES

ET DE PLUSIEURS TABLEAUX DE STATISTIQUE.

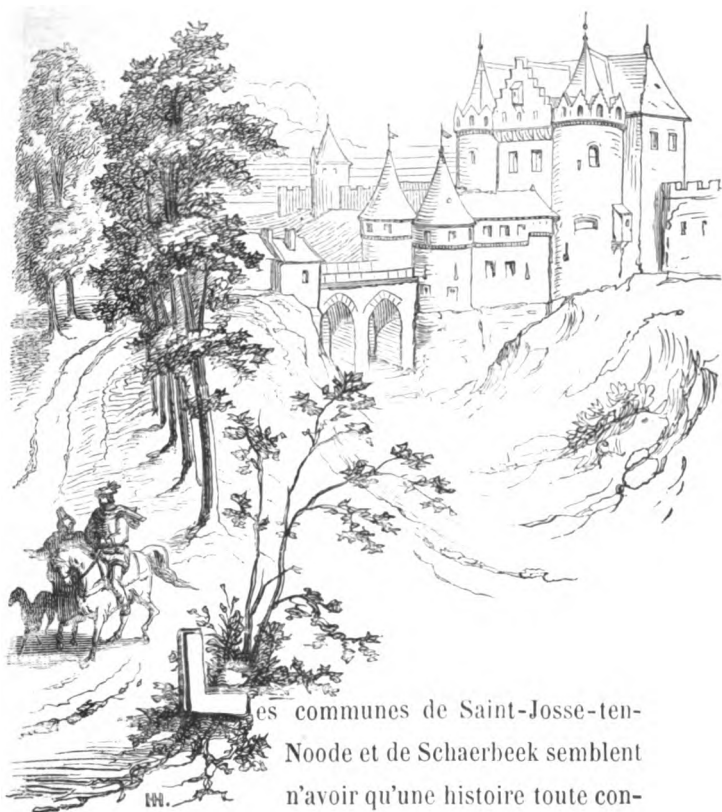


SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

E. VAN BEMMEL, ÉDITEUR, RUE SAINT-LAZARE, 25

TYP. DE LA VEUVE NYS, RUE POTAGÈRE, 57

1869



Les communes de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek semblent n'avoir qu'une histoire toute contemporaine, intéressante surtout par le développement extraordinaire qui, en moins d'une trentaine d'années, a placé ces obscures bourgades au rang des grandes villes de la Belgique. Mais il n'en est que

plus curieux de rechercher ce qu'elles ont pu être dans les temps reculés, de les voir jouer leur humble rôle dans l'histoire générale, d'observer le contraste que formait leur situation charmante et paisible avec le tumulte de la grande cité voisine, avec l'éclat de la « ville princière. »

Au moyen âge et jusqu'à la fin du seizième siècle, le sort de ces « légumiers » et de ces « fruitiers » faisait envie, non-seulement aux poètes, mais aux plus puissants monarques. La vieille porte de Louvain, — qui figure en tête de cette *introduction*, — vit bien souvent Philippe le Bon se rendre, accompagné de quelques amis, parfois d'un simple écuyer, au château qu'il possédait près du grand étang; plus tard le poète HOUWAERT, dont le splendide domaine s'étendait dans le vallon du Maelbeek, ou de la *Schare*, comme on disait alors, par moitié sur le territoire actuel de chacune de nos deux communes, avait tellement pris goût à cette existence, qu'il voulut être représenté sur son tombeau en costume de jardinier.

C'est en 1782 que le démantèlement de Bruxelles

commence à donner à Saint-Josse-ten-Noode et à Schaerbeek leur nouveau caractère, beaucoup moins poétique et pittoresque, en provoquant un développement qui, à partir de 1817, devient de plus en plus rapide, par suite de la création des boulevards, de l'ouverture de la rue Royale extérieure, de l'établissement des chemins de fer et enfin de l'abolition des octrois.

Le tableau de cette étonnante transformation est non moins digne d'intérêt, à un autre point de vue, que l'histoire proprement dite, et peut-être même est-il plus attrayant eu égard aux préoccupations habituelles de notre époque ; mais il montre aussi la nécessité de rassembler, sans retard, des traditions et des souvenirs qui s'effacent fatalement à mesure que l'aspect des lieux se modifie.

I

Topographie. — Temps géologiques. — Les Nipadites.

La partie haute de la ville de Bruxelles forme un plateau qui s'allonge, du sud au nord, entre la vallée de la Senne et celle du Maelbeek. La rivière et le ruisseau coulent pour ainsi dire parallèlement jusqu'au delà du village de Schaerbeek, où les deux cours d'eau se rapprochent l'un de l'autre pour se rejoindre enfin vis à vis du château de Laeken. L'une et l'autre vallée ont leur versant occidental en pente douce, tandis que leur versant oriental est tantôt abrupt, tantôt profondément raviné. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer, d'une part, les escar-

pements qui séparent la rue de la Régence et la rue Royale du bas de la ville, et d'autre part les coteaux pittoresques qui bordent la rive droite du Maelbeek.

Le plateau, assez large à la hauteur du boulevard du Régent, qui en occupe la crête, se rétrécit en se prolongeant par le boulevard de l'Observatoire, la rue du Méridien, une partie de la chaussée de Haecht, et se termine au delà de l'église Sainte-Marie, en une sorte de promontoire appelé le *Zavelberg*, la « Montagne de sable, » que les déblais et les nivellements ne tarderont pas à faire disparaître.

Si l'on compare cette dénomination de *Zavelberg* à celle de *Sablons* donnée aux larges pentes de l'extrémité tout opposée, et si l'on se rappelle en outre le nom de *Coudenberg* « Froid Mont, » que portait l'endroit où est érigée l'église Saint-Jacques, place Royale, on se figure aisément l'aspect aride que devaient avoir originairement les parties les plus élevées de cette chaîne de collines. De là aussi, peut-être, le nom de *Noode, ten Noode*, dans le sens de « besoin, » « misère. » Toutefois, comme nous le verrons plus loin, cette étymologie est contestable, en présence surtout de l'admirable fertilité du vallon où fut, tout d'abord, le centre du village de Ten-Noode.

La situation particulière du promontoire dont nous parlions tout à l'heure, s'avancant comme un avant-poste isolé de la région des montagnes vers les immenses plaines qui s'étendent de là jusqu'à Anvers, aurait suffi déjà pour attirer sur ce point l'attention des géologues. Les carrières exploitées depuis longtemps à Schaerbeek, et plus récemment les travaux nécessités par l'extension des bâtisses, ont servi à souhait les recherches. La disposition et la composition des diverses couches de terrains ainsi que les débris d'animaux et de végétaux fossiles ont fourni les éléments d'une histoire scientifique des plus intéressantes, dont se sont occupés spécialement Galéotti, en 1837, le géologue anglais, M. Lyell, en 1852, et M. le major Le Hon, en 1862. Dès la fin du siècle dernier, le naturaliste de Burtin avait observé aux environs de Bruxelles certains amas de pierres mêlées de coquilles marines, et les avait appelés, dans son naïf langage, des *cimetières marins*. Il signala aussi, pour la première fois, le fruit fossile particulier au plateau de Schaerbeek, et qu'il prit pour une noix de coco : d'où le nom de « noix de coco de Burtin, » *cocos Burtini*, que ce fruit conserva longtemps. Mais ce n'est guère que depuis une trentaine d'années que les merveilleux progrès réalisés dans le

domaine de la géologie et de la paléontologie ont permis de classer et d'interpréter les découvertes.

M. Lyell pense que les couches pierreuses de Schaerbeek, qui contiennent les prétendues noix de coco avec beaucoup de bois de palmiers et d'autres arbres plus parfaits, ont été formées dans la mer, mais près de l'embouchure d'un fleuve : ce qui fait supposer que l'extrémité du plateau de Schaerbeek fut, pendant une période quelconque des vastes temps préhistoriques, un véritable cap maritime. En effet, il faut admettre que l'eau était salée, puisque ces couches renferment, entre autres fossiles, quelques dents de squal, l'huître gondole (*Ostrea cymbula*) et la coquille bivalve appelée vulgairement « jambonneau nacré » (*Pinna margaritacea*); tandis qu'é, d'autre part, l'influence d'une rivière est indiquée par la présence accidentelle de tortues d'eau douce.

M. Le Hon n'admet pas l'hypothèse selon laquelle Schaerbeek aurait été, à cette époque, un point littoral. Il constate parfaitement, avec la plupart des géologues, que la mer a recouvert toute la partie basse et moyenne de la Belgique jusqu'à la Sambre et la Meuse, et que cette mer, en se retirant du pays, a laissé à découvert ses dépôts, qui forment aujourd-

d'hui une partie des terrains « tertiaires » inférieurs, ou ce que André Dumont a appelé le « système bruxellien. » Mais M. Le Hon démontre que la contrée, recouverte alors, grâce à une température presque tropicale, de mollusques et de végétaux analogues à des espèces toutes méridionales, fut, après un très long laps de temps, balayée et ravinée par des eaux marines diluviennes venant avec violence dans la direction du midi au nord. Par cette grande inondation, une partie des animaux déjà pétrifiés, provenant des dépôts de la première mer, et enfouis dans les sables bruxelliens, furent arrachés, remaniés et roulés, pendant que les mêmes eaux amenaient une masse de végétaux renversés et brisés sur leur passage, et, parmi ces derniers, les fruits et les arbres que l'on découvre à Schaerbeek. La cause qui a accumulé ces débris en grand nombre vers Schaerbeek est encore un mystère, mais la violence des courants explique du moins le désordre dans lequel ils se présentent aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, le plateau de Schaerbeek est désormais célèbre dans la science par les fruits fossiles auxquels nous venons de faire plusieurs fois allusion. Ces fruits ont été appelés définitivement, par les savants Bowerbank et Brongniart, *Nipadites*,

à cause de l'analogie de leur forme avec le fruit du *Nipa fruticans*, arbre qui tient le milieu entre le palmier et le pandanus, et qui ne croît plus aujourd'hui qu'aux îles Moluques, aux Philippines et dans le Bengale. Il abonde surtout aux bouches du Gange, et le docteur Hooker, à ce que dit M. Lyell dans son *Manuel de Géologie*, a observé de grosses noix du *Nipa fruticans*, flottant en nombre tel sur les diffé-



Nipa fruticans.

rents bras de ce grand fleuve, que les roues des bateaux à vapeur en étaient obstruées.

Chose extrêmement curieuse, on n'a rencontré jusqu'ici de semblables végétaux à l'état fossile que dans l'île de Sheppey, île formée par la Medway, à quelque distance de l'embouchure de la Tamise, et l'unique espèce vivante qui s'en rapproche est un palmier des bords du Gange!

M. Lyell raconte que M. Le Hon lui ayant permis de transporter en Angleterre une sorte de souche d'arbre pétrifiée, trouvée à Schaerbeek, un capitaine de navire s'écria, en la voyant, que c'était ce qu'on appelait dans les Indes une « coupe de palmier » (*palm cup*). Lorsque un vieux palmier tombe en décomposition et se rompt près du sol, la portion centrale du tronc, qui consiste en un tissu spongieux, se contracte et produit une concavité qui se retrouvait identiquement dans l'arbre fossile de Schaerbeek. Ce précieux spécimen est aujourd'hui au musée de Mons.

Les *Nipadites* se rencontrent soit isolés et formant le centre d'une masse pierreuse (voir, à la page suivante, figure 2), soit mêlés avec des coquilles et du bois pétrifié; tantôt c'est le fruit avec son enveloppe, adhérente (figure 1) ou détachée (figure 3), tantôt ce n'est que l'amande (figure 4).

On a voulu les diviser en plusieurs espèces, selon les formes diverses qu'ils présentent et dont nous

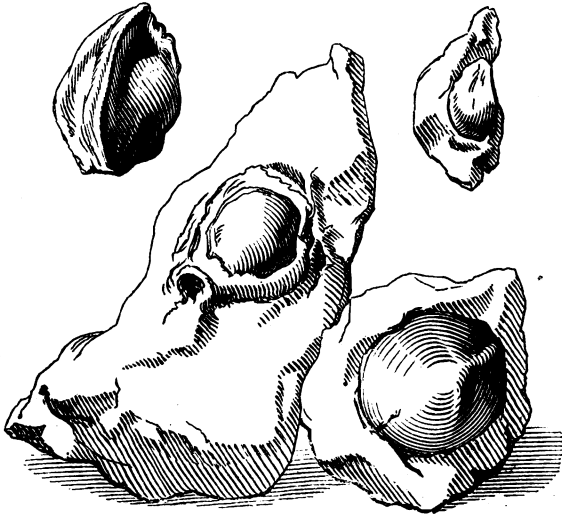


Fig. 1

Fig 2

Fig. 3

Fig. 4

donnons ici quelques-unes des plus caractérisées. Il serait plus juste de faire remarquer que le *Nipa fruticans* porte ses fruits groupés et agrégés de telle façon que, pressés les uns contre les autres, ils offrent les plus grandes différences dans leur forme et dans

leur développement. Il en a été probablement de même pour les *Nipadites*.

Quant à la disposition des couches du terrain, fort reconnaissable dans les carrières et dans les tranchées des chemins de fer, elle est à peu près semblable pour tout le territoire de Schaerbeek, de Saint-Josse-ten-Noode et même assez loin au nord et l'est de Bruxelles.

On y observe, à la partie supérieure du système, des sables très-calcaireux, d'aspect farineux et tachant les doigts en blanc. Ces sables renferment des blocs d'un grès compact, extrêmement dur à l'intérieur, aplatis souvent en manière de dalles, et formant des lits ou bancs qui s'étendent presque toujours horizontalement. On se sert de ces pierres dans les bâtisses qui exigent une grande solidité. De temps immémorial les carrières de Dieghem en ont fourni à la Hollande pour la construction des digues; le transport, qui s'opérait autrefois par la Senne, se fait aujourd'hui par le canal de Willebroeck et donne lieu à un commerce considérable. Tout récemment, le mur de soutènement du boulevard du Jardin botanique a été construit au moyen de blocs semblables provenant du *Zavelberg*.

C'est dans cette première couche que se rencon-

trent la plupart du temps les fossiles dont nous avons parlé.

Au dessous de ces bancs, les sables renferment moins de matières calcaires et sont mêlés de pierres qui affectent les formes les plus irrégulières, les plus bizarres : on les nomme vulgairement *pierres de grottes*, parce qu'on en fait des grottes artificielles dans les jardins ; elles sont aussi désignées sous le nom de *grès noduleux* ou de *grès lustré*, à cause de l'aspect brillant de leur cassure. Parmi les pierres de grottes, on en trouve qui sont percées d'un trou en forme de tuyau, ce qui les a fait appeler par M. d'Omalus-d'Halloy, *grès fistuleux*. Le tuyau est tantôt vide, tantôt rempli par un noyau de même forme et de même matière, qui se détache de la masse et figure assez bien une branche d'arbre pétrifiée ; toutefois on n'y découvre aucune trace d'organisation végétale.

Enfin, à la partie inférieure du système, se présente ordinairement une couche de sable sans pierres ni fossiles.

Nous avons dit que les *Nipadites* ne se trouvent que dans l'île de Sheppey, près de Londres, et dans la montagne de sable qui s'étend ou plutôt qui s'étendait derrière l'église Sainte-Marie, à Schaerbeck. Pendant que nous nous occupions de ce sujet, les

travaux de déblai nécessités par la construction du nouveau palais de justice de Bruxelles, ont mis au jour un de ces fruits, et l'on nous en a apporté un autre, fort remarquable (*voir plus haut, figure 3*), extrait de la tranchée ouverte pour la construction d'un égout, rue du Moulin, à Saint-Josse-ten-Noode. Le Jardin botanique en possède même un exemplaire provenant de Machelen, entre Dieghem et Vilvorde. Mais il est à observer que, pour les deux premiers du moins, c'est bien le même plateau qui les a fournis. Il est surtout fort étrange qu'on ne les rencontre point de l'autre côté du Maelbeek, où néanmoins les débris fossiles abondent. Les excavations de la rue du Cardinal parallèle à la rue de Liedekerke, montrent, par exemple, en quantité surprenante, des dents de squal de toute grandeur, les unes disséminées dans le sable, les autres bizarrement incrustées dans les pierres de grottes, et au bout de la vallée de Josaphat, vers la chaussée de Louvain, le terrain coquillier, presque à fleur de sol, est si bien caractérisé, qu'il rappelle le sable de la plage d'Ostende. Mais nous devons laisser aux savants le soin de raconter cette partie si intéressante de l'histoire naturelle de nos localités. Nous n'avons voulu, pour notre part, que signaler ce qui a rendu les noms de

Schaerbeek et de Saint-Josse-ten-Noode célèbres dans les annales de la science.

Nous nous empresserons de montrer à ceux de nos lecteurs que cette étude intéresse la collection des fossiles de Schaerbeek que nous avons formée et dont nous devons les plus précieux exemplaires au concours obligeant de M. J. Gillon, fils.

II

Le refuge des Nerviens. — Domination romaine. — Tombeaux romains. — Agriculture. — Le chemin de Cologne.

A l'époque où s'ouvrent, pour notre pays, ce qu'on appelle les temps historiques, c'est-à dire au moment de l'arrivée des conquérants romains, 57 ans avant l'ère chrétienne, la vallée de la Senne, avec ses affluents, ne devait présenter que d'immenses marécages, entrecoupés et bordés de forêts inextricables. Du milieu de ces forêts s'élevaient les collines sablonneuses qui forment actuellement le haut de Bruxelles, de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek. Ainsi protégés de tous côtés par les bois et les fondrières, ces lieux étaient inaccessibles aux armées ennemies,

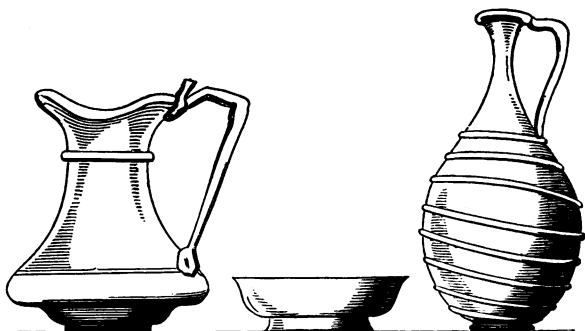
et aucun autre endroit du territoire occupé par les Nerviens ne paraît plus propre à avoir servi de refuge, de camp de retraite.

Aussi est-ce là, probablement, que, lors de la fameuse bataille de la Sambre, les Nerviens placèrent leurs femmes et tous ceux d'entre eux que l'âge rendait inutiles au combat. Les indications de César, au livre II de sa relation de la *Guerre des Gaules* (chapitres 16 et 28), s'appliquent parfaitement aux localités dont nous parlons. C'était l'opinion de Marchal, émise pour la première fois dans un mémoire publié en 1819, et MM. Henne et Wauters, par une note de la 2^{me} page de leur *Histoire de Bruxelles*, s'étaient ralliés à cette hypothèse. Mais voici que M. Wauters, dans ses *Nouvelles Études sur la géographie ancienne de la Belgique*, reprenant l'idée de Desroches, recule le refuge des Nerviens jusqu'aux environs de Malines ou de Termonde, ce qui est l'éloigner énormément du champ de bataille. D'autre part, le dernier historien de César, l'empereur Napoléon III, suppose que ce lieu de retraite fut sur les bords de la Haine, près de Mons : ce qui est, au contraire, le rapprocher beaucoup trop. On sait que, selon l'opinion presque généralement admise aujourd'hui, la bataille fut livrée près de Hautmont-sur-Sambre.

Il faut avouer, toutefois, que l'on rencontre aux environs de Bruxelles fort peu d'indices d'une civilisation quelconque antérieure à la domination romaine. Une hache de pierre, trouvée à Molenbeek-Saint-Jean, rue du Billard, à un mètre environ de profondeur (elle est à l'Établissement géographique de M. Vandermaelen), et une autre hache semblable recueillie à Machelen, sont à peu près tout ce que l'on peut citer. En revanche, les vestiges d'antiquités romaines sont assez nombreux, et l'on en découvre encore, pour ainsi dire, tous les jours. Aussi M. L. Galesloot, qui en a donné l'énumération fort exacte dans son travail intitulé : *la Province de Brabant sous l'empire romain*, n'hésite-t-il pas à faire remonter l'origine de Bruxelles à l'époque romaine.

Deux sépultures remarquables, qui dataient apparemment de la fin du deuxième siècle de notre ère, ont été mises au jour, l'une au mois de février, l'autre au mois de mars 1861, près de la chaussée de Haecht, à Schaerbeek. Elles étaient situées à gauche de la chaussée, en venant de Bruxelles, à dix-huit mètres au-delà de la borne kilométrique n° 1 et à six mètres de la route actuelle ; il y avait entre elles une distance de moins d'un mètre. M. Chalon a parlé de la première dans les *Bulletins de l'Académie royale*

de Belgique et M. Le Hon s'est occupé de la seconde dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*. Les deux tombeaux avaient l'aspect de grands coffres de pierre, façonnés au moyen de larges dalles de grès compact, provenant du terrain même. On y trouva des urnes contenant des ossements humains imparfaitement brûlés, des vases de diverses formes et de diverses couleurs, en verre et en terre cuite, des fioles, des ustensiles, enfin trois médailles de bronze, la première de l'empereur Adrien, qui régna de l'an 117 à l'an 138, la deuxième de Sabine, sa femme, et la troisième de Faustine, femme d'Antonin le Pieux qui succéda à Adrien et mourut en l'an 161. Tous



ces objets sont aujourd'hui au musée de la Porte de Hal. Nous donnons ici le dessin des trois pièces en

verre les plus intéressantes. L'une est un pot de verre noir presque opaque, celle du milieu une sorte de soucoupe en verre blanc, et la troisième une fiole à anse en verre irisé entourée d'un cordon de verre mince en spirale.

M. Le Hon conjecture à ce sujet que les Romains doivent avoir eu, sur la hauteur de Schaerbeek, un poste militaire, comme ceux qu'ils établissaient parfois en se bornant à leur donner pour abri une tour carrée en briques, à trois étages. La situation avait en effet une véritable importance stratégique. Non-seulement on dominait de ce point les deux vallées, de la Senne et du Maelbeek, mais on observait une grande étendue de pays au nord, et l'on pouvait lier, par des signaux, des communications avec d'autres postes avancés placés vraisemblablement sur les hauteurs de Laeken, à l'extrémité de la voie romaine que l'on suppose venir d'Assche par Ganshoren et Jette.

Depuis la publication de la notice de M. Le Hon, on a trouvé, en 1863, en déblayant le *Zavelberg* dans le prolongement de la rue de la Poste, des fondations et des voûtes appartenant à une construction fort ancienne. Malheureusement il n'a été donné avis de cette trouvaille à aucune personne capable d'en apprécier le caractère.

Du reste, il est certain que les tombes découvertes près de la chaussée de Haecht étaient celles de simples colons, d'agriculteurs vivant dans l'aisance, mais sans luxe. Ce n'étaient pas là des Romains, c'étaient des indigènes, ayant accepté, naturellement, de la civilisation romaine ce qui leur était utile et avantageux.

Les Nerviens, qui s'adonnaient déjà à l'agriculture avant l'arrivée de César, et qui jouissaient encore d'une grande réputation à cet égard sous le règne de Constantin, durent transformer assez tôt les localités de leur territoire susceptibles de défrichement. Cette opinion, parfaitement développée par M. L. Galesloot, n'était pas celle de Schayes, lequel ne voulait voir dans le Brabant, durant toute la période romaine et toute la première moitié du moyen âge, qu'une terre sauvage, inculte, déserte, absolument inhabitable, et comme sortant à peine des eaux du déluge.

Il est essentiel, pour notre sujet, que nous prenions part au débat, en nous rangeant de l'avis de M. L. Galesloot et en citant quelques faits historiques d'une véritable importance à ce point de vue. Les localités dont nous avons à nous occuper doivent à une culture intelligente non moins qu'à leur

fertilité naturelle une renommée incontestablement fort ancienne.

Dès le commencement du quatrième siècle, le rhéteur Eumène, qui professait l'éloquence à l'école d'Autun, dit, dans un des quatre discours qu'il nous a laissés : « Que ne possédons-nous un sol fertile comme celui des Rémois ou des Nerviens!... Que n'avons-nous leurs infatigables laboureurs, dont les travaux sont amplement récompensés par les produits de leurs champs ! »

Au cinquième siècle, vers 430, Clodion, chef des Francs, s'étant proposé de quitter sa résidence de *Dispargum*, qui est, selon l'opinion soutenue par M. Wauters et généralement admise aujourd'hui, Duysbourg près de Tervueren, et voulant pénétrer en Gaule en marchant d'abord sur Tournai, envoya des éclaireurs dans cette direction. Ceux-ci lui rapportèrent, selon les chroniques citées par Augustin Thierry, que le pays à parcourir était « la plus noble des régions, remplie de toute espèce de biens, plantée de forêts d'arbres fruitiers ; que c'était une terre fertile, propre à tout ce qui peut subvenir aux besoins des hommes. »

Enfin Boniface, disciple de saint Liévin et auteur de l'histoire de ce saint, reproduite dans les *Acta*

Sanctorum, dit que, arrivé en Brabant, Liévin fut « frappé d'étonnement à la vue de ce pays vaste, agréable, délicieux, abondant en lait, en miel, en fruits, en productions et en richesses de tout genre. » Or, saint Liévin mourut martyr dans le village de Hautheim, près d'Alost, en 633.

On peut donc affirmer que du quatrième au septième siècle, pendant cette période si sombre de l'histoire de la civilisation, le Brabant, et particulièrement selon toute apparence les environs de Bruxelles, jouissaient déjà d'une prospérité au moins relative, grâce aux cultures que favorisait d'ailleurs la fertilité du sol.

Le commerce vint, à son tour, peu à peu, augmenter cette prospérité et donner naissance à une véritable ville. Tandis que les routes construites par les Romains suivaient ordinairement les lignes de faîtes et n'avaient d'autre but que de faciliter et d'abrégier la marche des armées, des communications d'une nature toute différente s'établirent, en quelque sorte d'elles-mêmes, pour venir en aide à l'activité commerciale. Les premières ne reliaient entre eux que les camps et les postes militaires, les secondes développèrent de fécondes relations de peuple à peuple, mirent en rapport les principaux groupes d'habita-

tions et déterminèrent sur leur passage l'emplacement de nouveaux centres de population.

Entre Bruges et les localités voisines, qui firent de bonne heure le commerce maritime, et Cologne qui était depuis plus longtemps encore l'entrepôt des contrées rhénanes, se dessina insensiblement une voie des plus fréquentées. Elle traversait l'Escaut à Gand, la Dendre à Alost, la Senne à Bruxelles, la Dyle à Louvain, la Grande Gette à Tirlemont, la Petite Gette à Léau, enfin la Meuse à Maestricht, se dirigeant ensuite par Aix-la-Chapelle sur Cologne. Cette route s'était tracée d'une façon remarquablement ingénieuse, se maintenant le plus souvent à mi-côte, pour éviter à la fois les montées trop rapides et les marécages, contournant les collines et trouvant toujours dans les lignes de fautes des gorges où la pente était presque insensible. Il est aisé de s'en rendre compte dans la traverse de Bruxelles, qui présentait des difficultés plus grandes peut-être que partout ailleurs.

C'est par Ternath, Grand-Bigard et Berchem-Sainte Agathe que venait le chemin dont nous nous occupons, laissant ainsi à sa gauche les hauteurs d'Assche et de Zellick; il suivait ensuite la chaussée de Flandre actuelle et passait la Senne au pont du

Marché aux poissons, où les différents bras de la rivière se réunissent. De là il est assez difficile d'en reconnaître la trace, à cause des remaniements qu'ont subis les rues de la ville; mais il est bien évident qu'au lieu de se diriger vers le haut, il prenait en biais au nord-est, afin de se maintenir à mi-côte. Peut-être est-ce en faveur de cette route que l'on ouvrit, dans la première enceinte, la porte aux Herbes potagères, *Warmoes-Poorte*, près de l'endroit où est aujourd'hui l'établissement des bains Saint-Sauveur. Lors de la construction de la seconde enceinte, une porte appelée « porte de Cologne » fut placée au bout de la rue de Schaerbeek.

Au delà des fortifications et des bastions dont l'emplacement est occupé par le Jardin botanique, la tradition nous indique nettement la rue de la Poste, à partir de la rue Botanique, comme ayant été le « chemin de Cologne. » C'est en effet de ce côté que pouvait s'étendre primitivement la seule voie praticable, tenant le milieu entre le sol inégal de la crête et les plaines marécageuses de la vallée. Longeant ensuite le *Zavelberg*, qu'il laissait à droite, et tournant tout autour par la rue des Ailes, pour éviter, à gauche, des marais et des étangs, il parvenait sans difficulté jusqu'au bas du village de Schaerbeek, et

traversait le Maelbeek à l'endroit même où la chaussée de Haecht le traverse maintenant. Arrêté un peu plus loin par la colline dans laquelle la chaussée s'est frayé depuis un passage, il prenait brusquement à gauche par un vallon qui s'élève d'une façon presque insensible. Là surtout, comme ensuite à Helmet, à Evere, à Haeren, le chemin est parfaitement reconnaissable, non-seulement aux allures que nous venons d'indiquer, mais aux constructions grossières qui le bordent et aux vieilles habitations qui apparaissent de toutes parts. On se croirait en plein moyen âge. N'oublions pas de noter que, à partir de Helmet, le chemin porte encore le nom de *Oude Keulsche baan*.

Il nous importait, on le conçoit, de rechercher les traces de cette ancienne ou, pour mieux dire, de cette première route de la civilisation dans notre pays. Nous n'avons pas besoin de faire apprécier les avantages que dut en retirer, dès l'origine, le village de Schaerbeek, qui forma, évidemment, l'une des stations du chemin de Cologne et, par suite, le point où aboutirent plusieurs voies secondaires, encore reconnaissables aujourd'hui dans la *Smids straet*, à présent rue de Vulcain, et dans la Grande Rue au Bois.

III

La première enceinte de Bruxelles. — La seconde enceinte. — Origines de Schaerbeek et de Ten-Noode. — Les vignobles.

La première enceinte de Bruxelles date de 1040, selon l'historien Gramaye, qui s'en rapporte lui-même à une ancienne poésie flamande. Cette enceinte suivait la rue Fossé-aux-Loups, tournait autour de l'église Sainte-Gudule, plus loin autour du Cou-denberg, redescendait par la rue de Ruysbroeck, la rue des Alexiens, la rue des Bogards, entourait l'île Saint-Géry, et se dirigeait par le Vieux-Marché-aux-Grains vers le pont de la rue de l'Évêque. On en aperçoit encore les restes en différents endroits,

particulièrement entre Sainte-Gudule et la place de Louvain.

En dehors de cette première ligne de fortifications s'étendaient alors, vers le sud, en amont de la Senne, d'immenses prairies, utilisées pour le blanchissage des draps et des toiles qui formaient l'industrie la plus importante de Bruxelles. Au nord et au nord-est étaient des terrains parfaitement cultivés pour la plupart. On y distinguait trois régions : d'abord les coteaux situés entre la rue de Louvain et la rue de Schaerbeek, qu'on appelait « Tout-Arbres, » *Alboem*, et qui étaient couverts de vergers, de cerisaies et de vignobles ; puis la « Vallée aux Chevaux, » *Orsendael*, aux abords de la rue de Schaerbeek ; enfin le « Marais aux Herbes Potagères, » *Warmoesbroeck*, ou simplement le « Marais, » *Broeck*, à droite et à gauche de la rue du Marais actuelle, et qui se prolongeait sur tout le versant oriental de la vallée de la Senne jusqu'au confluent du Maelbeek. Les fruits et les légumes cultivés dans ces parages suffisaient à l'approvisionnement de la ville et jouissaient déjà d'une certaine renommée. Faisons remarquer à ce propos que c'est aussi par le terme de « marais » qu'à Paris et aux environs on a toujours désigné les terrains favorables à la culture

des légumes. D'où l'expression « maraîchers » qui s'appliquerait ainsi parfaitement, avec sa signification toute parisienne, à nos gens du *Broeck*, les *Broecklieden*.

Tandisque la population de la banlieue au sud de la ville s'accroissait rapidement, le nord-est n'offrit longtemps que des habitations disséminées parmi les potagers et les bouquets d'arbres fruitiers. Là florissait l'industrie, ici la culture des jardins et des champs. C'est dans l'*Orsendael* et le *Warmoesbroeck* que se forma naturellement, au quatorzième siècle, la corporation ou « le métier » des *légumiers* ou *jardiniers*, réglementée par une ordonnance de 1385, et qui s'adjoignit en 1422 le métier des *scieurs*. Le métier des *fruitiers*, organisé d'une manière distincte, eut des démêlés inévitables et fréquents avec celui des *légumiers*.



Armoiries des légumiers.



Armoiries des fruitiers.

Sauf ces dissensions de peu d'importance, toute la banlieue entre la Senne et le Maelbeek jouissait d'une tranquillité, d'une sécurité profonde, éminemment favorable à la prospérité des travaux agricoles. Non-seulement on n'y connaissait point les troubles et les émeutes qui agitaient si souvent le centre et le bas de la ville, mais on y était même à l'abri des agressions brutales, des combats et des sièges. C'est du côté du midi et de l'occident que vinrent les armées des comtes de Flandre, Ferrand de Portugal en 1213 et Louis de Maele en 1356, comme aussi, plus tard, celles des généraux de Louis XIV.

La construction de la seconde enceinte, qui se fit de 1357 à 1379, et qui donna à la ville à peu près la configuration qu'elle a conservée depuis, ne changea rien à cette situation. Il faut bien noter que les fortifications n'étaient point, à proprement parler, une limite administrative. Les communes de la banlieue, qui formaient ce qu'on nommait « la cuve », ou plutôt « les cuves », ne faisaient pas précisément partie du territoire communal de Bruxelles, mais jouissaient, sous le patronage de la ville, du droit de bourgeoisie et des franchises ou privilèges qui y étaient attachés. Ces communes étaient *Schaerbeek*, *Ten-Noode*, *Ixelles*, *Saint-Gilles*, *Forêt*, *Anderlecht*,

Molenbeek et Laeken. La ville y exerçait une certaine juridiction, y percevait une taxe variable, et fut autorisée, par diverses chartes ducalcs, à y lever l'accise sur les brassins de bière : d'où est venu le nom de *cuve*. Une carte de 1773, conservée aux Archives du royaume (N° 33 des *cartes et plans manuscrits et gravés*) donne la délimitation de ces « cuves », qui représentent à peu de chose près les territoires actuels des communes de la banlieue (sauf, bien entendu, les annexions opérées récemment par la ville de Bruxelles.)

C'est au calme et à la paix qu'il faut attribuer l'obscurité historique dans laquelle restèrent si longtemps les localités qui font l'objet de notre étude. N'en déplaise aux écrivains qui s'occupent plus volontiers de conquêtes et de batailles, cette obscurité, nous serions tenté de l'appeler bienheureuse, eu égard surtout à ce qu'a coûté la gloire à tant de lieux fameux. Il y a d'ailleurs un attrait particulier, une sorte de charme à voir nos pittoresques bourgades du Maelbeek traverser paisiblement les époques les plus tourmentées du moyen âge, quoique faisant partie toutes deux, en quelque sorte, de la turbulente cité de Bruxelles, et placées sur la route de la cité de Louvain, plus turbulente encore.

Il a fallu le zèle infatigable de nos érudits contemporains pour percer le voile qui recouvrait l'histoire de Schaerbeek et de Ten-Noode avant le seizième siècle. Grâce à leurs recherches, si laborieuses et souvent si ingrates, une véritable révélation s'est faite dans ce domaine inexploré. Les rapports annuels imposés aux administrations des communes par l'article 70 de la loi communale du 30 mars 1836 vinrent à propos suivre et seconder, tout à la fois, cette utile impulsion. Dès 1838, le savant et judicieux Schayes publiait dans le *Messenger des sciences et des arts* une *Notice historique sur la commune de Saint-Josse-ten-Noode*, où M. Kindt, secrétaire communal, avait puisé, préalablement, les éléments de son premier rapport. *L'Histoire de Bruxelles*, de MM. Henne et Wauters, en 1845, jeta un nouveau jour sur le sujet qui nous intéresse; mais c'est surtout M. Wauters qui, en 1855, dans son *Histoire des environs de Bruxelles*, parvint à réunir le plus prodigieux ensemble de documents et de renseignements de toute espèce. M. Wauters a tout fouillé, tout visité, tout compulsé : archives locales, pièces officielles, actes privés, vieilles chroniques, traditions orales, rien ne lui a échappé, Nous aurons à profiter souvent et amplement de ces faits innombrables mis ainsi à

notre disposition, et qui peuvent, on le conçoit, être considérés à plus d'un point de vue.

L'ensemble des indications recueillies nous représente la vallée du Maelbeek, du onzième au quinzième siècle, comme un séjour délicieux, recherché par les premiers châtelains de Bruxelles qui s'y construisirent des maisons de plaisance, par les malades à qui leur fortune permettait d'y aller respirer l'air pur, par les agriculteurs, les maraîchers, les vigneron, qui y rencontraient les terrains les plus favorables à leurs diverses cultures, par certaines industries enfin qui avaient besoin d'une force motrice fournie par les moulins à eau. Depuis le vallon de Ten-Bosch, près de la Cambre, jusqu'au confluent du Maelbeek et de la Senne, se défilait, pour ainsi parler, un chapelet d'étangs, dont les eaux limpides reflétaient tantôt des coteaux abrupts couronnés de forêts, tantôt de gracieuses collines plantées de cerisiers et de vignes, tantôt des pentes agrestes couvertes de moissons, de jardins potagers et terminées par de riches pâturages. Des sources abondantes, renommées pour leur salubrité, descendaient des gorges voisines et alimentaient la petite rivière qui s'épanchait elle-même en nombreuses cascates.

Peut-être n'est-il pas inutile de dire que cette

description est scrupuleusement conforme à la vérité historique. Tout est si changé aujourd'hui ! Tout change encore, et si rapidement, que dans peu d'années il ne restera absolument rien qui donne même une idée de ces premiers temps !

Le plus ancien document qui fasse mention de Schaerbeek est un acte de l'année 1120, par lequel l'évêque de Cambrai, Burchard, attribue au chapitre de Soignies le patronat des églises de Schaerbeek et d'Evere. Viennent ensuite plusieurs actes d'acquisition, de confirmation et de transaction concernant les dîmes, qui prouvent l'importance qu'on y attachait ; ils sont de 1186, 1221, 1222, 1245, 1320, 1357 et 1453. Quant à l'église, d'un gothique très-simple, dédiée à saint Servais, M. Wauters conjecture avec rai-



son que la construction est antérieure à l'an 1300, à cause d'une des fenêtres du chœur dont l'ornementation extérieure comprend une tête d'homme. Cette fenêtre, que nous re-

présentons ici, est d'ailleurs d'un style très-élégant,

et le chœur tout entier, seul reste de l'église primitive, est digne de l'attention des artistes.

Schaerbeek fut probablement dans l'origine le nom d'un château féodal et par suite d'une famille dont un descendant, Everwin de Scarenbeke, fut, en 1138, l'un des bienfaiteurs de l'hospice des Douze Apôtres (depuis hospice Sainte-Gertrude). Les châtelains de Bruxelles qui devinrent les principaux propriétaires de ces régions charmantes, ne manquèrent pas de les exploiter. Non-seulement ils percevaient une partie des dîmes, mais ils exigeaient de leurs vassaux, en temps de guerre, des chevaux et des chariots. Les ducs de Brabant n'en restaient pas moins les seigneurs, et, par des actes de 1295 et de 1301, le duc Jean II, attiré sans doute aussi par la richesse de ces domaines, soumit tout le territoire de Schaerbeek à la juridiction des échevins de Bruxelles.

Le nom de Schaerbeek, dans ces divers documents, est écrit : *Scarenbecca*, *Scarenbeka*, *Scarembeca*, *Scharenbecha*, *Scarenbeke*. Cette dernière orthographe domine. On est à peu près d'accord pour voir dans ce mot la signification de *Ruisseau de la forêt*.

Le village de Ten-Noode, n'ayant eu dans l'origine

ni château, ni église, est resté plus longtemps ignoré des historiens. Le premier indice de son existence se rencontre, en 1251, dans une convention faite entre le chapitre de Sainte-Gudule et le couvent de Coudenberg. C'est encore dans les archives de Sainte-Gudule qu'on le trouve cité en 1311, 1324 et 1335; tout ce territoire appartenait à la même paroisse, et, lors de la construction de la première enceinte, les habitants de ce côté de la banlieue eurent le privilège de passer même la nuit par la porte du Treurenberg, pour remplir leurs devoirs religieux ou obtenir les derniers secours. Mais à peine la seconde enceinte eut-elle été commencée, en 1357, que l'on s'aperçut des inconvénients de cette tolérance, et que les chanoines de Sainte-Gudule autorisèrent l'érection, à Ten-Noode, d'une chapelle avec clocher et cimetière. La charte de fondation, insérée dans le second rapport administratif de la commune de Saint-Josse-ten-Noode, ainsi que dans la notice de Schayes, est du 11 décembre 1361, et porte que la chapelle est dédiée à la Vierge et à saint Josse. Toutefois, et nonobstant l'importance que cette chapelle ne tarda pas à acquérir, Ten-Noode continua à dépendre de la paroisse de Saint-Gudule jusqu'en 1803.

Il y a une certaine difficulté à reconnaître la véritable étymologie de Ten-Noode, et d'autant plus que dans les archives de Sainte-Gudule on trouve, en 1251, *Nude*, en 1311 *Oede*, en 1324 *Noede*, en 1335 et en 1389 *Ten Noede*, tandis que dans d'autres documents on voit, en 1437, *la Noede*, en 1527 *Sint-Josse-ten-Noede*, en 1532 *S. Judocus ten Hoye*, et souvent encore *Sint-Josse-ten-Hoy*. L'opinion générale est que *Nude*, *Noede* ou *Oede* signifie besoin, et, par extension, misère. On invoque à ce propos les bruyères et les collines sablonneuses qui séparaient Bruxelles du Maelbeek ; mais on oublie que Ten-Noode était dans ce vallon même du Maelbeek, si fertile et si riant. Il est vrai que *Oode* signifie, dans le vieux saxon, *contrées sauvages, lieux déserts*, mais *Noode* n'a pas tout à fait le même sens.

Le savant Kilian, dans son Dictionnaire étymologique de la langue flamande (C. Kilianus, *Etymologicum Tentonicae linguae*, édition de 1599, la dernière donnée par l'auteur), dit que *Noode*, de même que la forme *Noye* du patois brabançon, signifie « malgré soi, avec peine, à contre cœur, » et il indique comme équivalent étymologique en français le mot « ennuy, » qui voulait dire alors

« tourment de l'âme, » « besoin, » « misère morale. »
A ce compte, le nom de *Ten-Noode* se rapporterait aux maladies dont on allait chercher le remède dans cette vallée paisible tout à la fois agréable et salubre.

Nous savons du reste que les vins provenant des vignobles des environs étaient recherchés pour leurs vertus curatives. Certains comptés des domaines des ducs de Brabant parlent d'un cru réservé pour l'usage des malades, sous le nom de « vignoble des malades » (*siecken wyngaert*). Une ordonnance de Charles le Téméraire, du 18 septembre 1467, décide de donner à ferme la vigne que le duc possédait à Louvain, « et semblablement, dit cet acte, nostre vigne qu'avons au-dehors nostre ville de Bruxelles, près de nostre maison ten Noede. » Mais il se réserve deux aimes « du vin que l'on nomme *le vin de miracle*, » et le restant de ces vins de miracle devra « estre distribué en aumosne à tous malades de flus de sang qui le requerront, ainsi qu'il est accoustumé d'anchienneté. » Il est donc prouvé que d'*ancienneté*, c'est-à-dire depuis deux ou trois siècles apparemment, on venait se guérir du *flux de sang* en buvant d'un certain vin qui conserva le nom de *vin de miracle*.

D'autre part encore, une tradition, accueillie par

Marchal, Colin de Plancy, Gautier et d'autres, nous apprend que saint Josse était invoqué par les femmes qui désiraient avoir des enfants, ce qui, disait-on, avait fourni la dénomination de *Saint-Josseten-Noode*, qui voulait dire « saint Josse au besoin. »

Nous n'avons trouvé, dans les biographies de saint Josse, ou Judoce, noble breton mort en 668 ou 669, rien qui justifiât cette tradition. Mais un très-curieux manuscrit sur parchemin, que possède la Bibliothèque de Bourgogne (Bibliothèque royale à Bruxelles, section des manuscrits), mentionne, parmi les miracles opérés par saint Josse, la guérison d'un « flux de sang par le nez. » Le manuscrit offre d'ailleurs, par lui-même, le plus grand intérêt. C'est une traduction faite du latin en français par Jean Mielot, en 1449. Chaque épisode, chaque détail de la vie du saint forme l'objet d'une miniature enluminée, au bas de laquelle est un quatrain en français du temps. On y voit successivement saint Josse en costume de cour, en pèlerin et en ermite. C'est sous cette dernière figure qu'on le représente ordinairement et nous sommes heureux de pouvoir en donner ici une sorte de *fac simile* qui ne manque pas de caractère. Il nous a été malheureusement impossible de reproduire par la gravure l'ornementation

excessivement compliquée qui compose le fond et le cadre de la miniature.



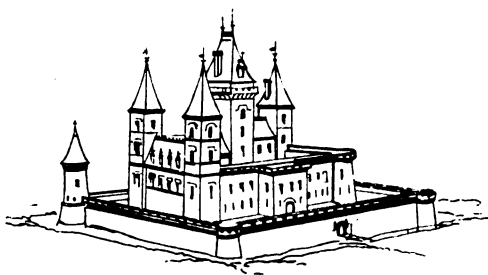
Saint Josse, ermite.

On peut s'étonner aujourd'hui de l'existence de si nombreux vignobles et des récoltes de si bon vin dans la vallée du Maelbeek au moyen âge. Lorsqu'on parcourt les chartes et les actes publics ou privés, on s'étonne au contraire qu'il n'en ait pas été question plus souvent. La température était alors probablement plus élevée qu'elle ne l'est maintenant, et l'on

s'occupait de la culture de la vigne dans une foule de localités de la Belgique. Sans parler des vins de la Moselle, déjà célèbres au cinquième siècle, ni de ceux que l'on recueillait à Tournai de temps immémorial, à Gand depuis 939, à Wavre en 1086, à Namur en 1213, même à Bruges en 1264, bornons-nous à mentionner qu'au treizième siècle les environs de Huy étaient déjà couverts de vignes, et qu'on parle, à la même époque, de celles de Louvain, de Ten-Noode, de Rotselaer, de Cumplich, d'Yssche, d'Aerschot, de Hoegaerden, etc. Au quinzième siècle les crus les plus renommés étaient ceux de Louvain, de Saint-Josse-ten Noode et d'Aerschot.

L'abondance des vignobles à Bruxelles nous est attestée par l'article 40 de la loi criminelle donnée aux habitants de cette ville, en 1229, par le duc Henri I^{er}. Cet article porte que « quiconque entre pendant le jour dans les vignobles (*wyngaerde*) d'autrui, sans la permission du propriétaire, est passible de 20 escalins d'amende, et celui qui le fait pendant la nuit, de 5 livres. » Le vin du pays (*lands-wyn*) était alors d'un usage plus général que la bière, et on le comprendra sans peine : c'est de l'étranger que vinrent, jusqu'au seizième siècle, les bières de bonne qualité. Les Bruxellois tenaient à

leur vin du cru ; il n'y avait guère que le vin du Rhin qui leur parût supérieur, et qui, pour cette raison, était offert aux souverains dans les grandes solennités. Les frelateurs étaient punis d'une manière épouvantable. Une ordonnance du 17 juin 1384 prescrivait de faire brûler vif le coupable sur le tonneau renfermant la liqueur frelatée.



IV

Le château des ducs de Bourgogne.

En parlant des vignobles que possédaient les ducs de Brabant dans la vallée du Maelbeek, nous avons cité une ordonnance de Charles le Téméraire, du 18 septembre 1467, dans laquelle il est fait allusion à une « maison » ou « hostel » que le prince avait à « Ten Noede ». Schayes a été le premier à relever cette particularité, et il a découvert, à l'appui, dans le *Compte de la recette générale des finances*

de 1464-1465, deux indications précises. L'une, se rapportant à la date du 27 juin 1465, consiste dans la mention que « le duc de Bourgoingne et de Brabant (Philippe le Bon) se baigna en son hostel de saint Josse de Nouye », et l'autre, à la date du 25 septembre, concerne un « disner » que « icellui seigneur » fait également « en son hostel à saint Josse de Nouye ».

Nous avons été plus heureux que Schayes en compulsant, aux Archives du royaume, ce *Compte de la recette générale des finances* du 1^{er} octobre 1464 au 30 septembre 1465. (N° 1922 de la Chambre des comptes). Ce ne sont guère que des détails de ménage, mais ils sont précieux, en l'absence surtout de tout autre document historique. On finit même par se faire quelque idée de ce château de plaisance. La situation devait être ravissante, car il était bâti, non pas sur l'emplacement actuel de l'édifice appelé vulgairement *les Deux Tours*, mais entre la rue du Cardinal et la chaussée d'Etterbeek, avec jardins et terrasses occupant le côté nord du grand étang. Aussi Philippe le Bon ne manque-t-il pas de s'y rendre souvent pendant son séjour à Bruxelles.

Le 16 juin 1465, ayant reçu la visite de « Madame

la duchesse de Bourbon, de Madame de Gueldre la jeune et de Mademoiselle Marguerite sa sœur, fille de la dite dame de Bourbon », il commande trois plats de viande « pour soi festoyer avec les dites dames et damoiselles et Monseigneur de Gueldre le jeune à saint Josse de Nouye. »

Le 24 juin, il mène à saint Josse de Nouye les mêmes personnes, plus la princesse d'Orange, et fait préparer quatre plats de viande.

Ne nous étonnons pas de cette préoccupation culinaire : c'est précisément à cause des plats de viande, ou plutôt à cause de ce qu'ils coûtaient, que les comptes nous font mention du reste.

Le 27 juin, comme l'a remarqué Schayes, le duc se baigne « en son hostel de saint Josse de Nouye. » On ne sait s'il faut en conclure que l'hôtel renfermait des bains, ou que Philippe se livrait au plaisir de la natation dans l'étang qui longeait son domaine.

Le 19 août, deux plats de viande sont commandés pour son dîner à saint Josse de Nouye. On ne parle pas des hôtes.

Le 20 août, un plat de viande suffit : cette fois, évidemment, le duc était seul.

Le 24 septembre, après avoir dîné à Bruxelles, il

va « souper et gîter à saint Josse de Nouye, » et il lui faut « trois plats de viande pour festoyer aux bains le duc de Clèves. »

Le lendemain, 25 septembre, après avoir couché, comme on vient de voir, à saint Josse de Nouye, il y reste toute la matinée et y dîne, toujours avec le duc de Clèves, en le festoyant de nouveau de trois plats de viande.

Quelquefois, dans des circonstances solennelles, il est question du « plat des chambellans, » qui était sans doute le triomphe de l'art culinaire à cette époque.

Mais une trouvaille plus importante, que nous avons faite, par hasard, dans le *Compte du domaine de Bruxelles de 1459-1460*, est une lettre (détachée maintenant et placée parmi les lettres missives de la Chambre des comptes) commençant ainsi : « Vostre treshumble serviteur et chastelain de vostre hostel de Saint-Joest-ten-Hoede... ». Or ce châtelain de l'hôtel de ten Noode demande au duc à être payé pour avoir tenu à ses dépens, depuis le 25 avril jusqu'au 31 décembre 1460, dix cygnes et seize paons (16 pavons, comme on disait alors).

Dix cygnes et seize paons ! Voilà qui aide à l'imagination un peu mieux que les plats de viande. Rien

de plus significatif, on le conçoit immédiatement, que ce fait en apparence accessoire. Figurons-nous les cygnes sur l'étang, les paons sur les tourelles, et Monseigneur le duc de Bourgogne et de Brabant festoyant sur la terrasse du bord de l'eau avec Madame la duchesse de Bourbon, Madame de Gueldre la jeune, Mademoiselle Marguerite sa sœur, Monseigneur de Gueldre le jeune, ainsi que la princesse d'Orange. Pour peu qu'on ait lu les chroniqueurs de la cour de Bourgogne, George Chastelain surtout, il est facile de se représenter cette société aimable et joyeuse, dont le vieux duc Philippe aimait toujours à s'entourer, et qui contrastait si vivement avec la cour maussade et brutale des autres seigneurs contemporains.

Nous n'avons malheureusement aucun dessin ni aucune description du château de Saint-Josse-ten-Noode tel qu'il était au temps du duc de Bourgogne. Un siècle après seulement, en 1576, sur une carte du grand étang (aux *Archives du royaume*, n° 2997 des cartes et plans manuscrits et gravés), l'arpenteur Cammaert nous représente au même endroit, c'est-à-dire contre l'étang, entre la chaussée d'Etterbeek et la rue du Cardinal, un donjon compliqué de hautes tourelles carrées et entouré d'un mur d'enceinte à

créneaux. Cet édifice porte sur le plan le nom de « maison du chancelier » (*het huys van den canse-lier*), et nous savons, en effet, que l'« hostel de saint Josse de Nouye », après avoir été donné au comte de Nassau, passa à un chancelier de Brabant. — La gravure que nous avons placée en tête de ce chapitre est une interprétation fidèle de la grossière esquisse faite par l'arpenteur.

Mais la construction était-elle restée la même? Le mur d'enceinte n'a-t-il pas été élevé pendant les guerres de la révolution des Pays-Bas, qui désolèrent ces localités à partir de 1572? D'autre part, qu'est devenu ce château, qui ne semble pas avoir laissé de traces? Existait-il encore lorsque, en 1609, fut bâtie, dans le style de la renaissance, la demeure aux *Deux Tours* qui se voit, un peu plus loin, le long de la rue du Cardinal? Sur tous ces points, nous en sommes réduits aux conjectures. Il se peut que le château ait été entièrement détruit pendant les guerres de la fin du seizième siècle, et qu'on se soit servi de ses matériaux pour édifier les *Deux Tours*.

Quoi qu'il en soit, c'est bien en cet endroit que les souverains et les gouverneurs généraux avaient coutume de s'arrêter avant de faire leur entrée solennelle

dans leur bonne ville de Bruxelles. L'itinéraire pour ces circonstances était réglé par la tradition d'une manière invariable. Le prince, après avoir passé la nuit au château de Tervueren, arrivait par le bois de Linthout aux confins de la *cuve* de Bruxelles, déterminés par le chemin appelé aujourd'hui rue du Noyer et qui forme de nouveau la limite du territoire de Bruxelles depuis l'annexion du quartier Léopold à la ville. Là, au lieu nommé les *Deux Tilleuls* (*de Twee Linden* ou quelquefois *Preke Linden*), à l'embranchement de la rue du Noyer et de la rue Charles-Quint, précisément où l'on a construit depuis quelques années un cabaret portant l'enseigne banale du *Champ de Mars*, se faisait la réception du souverain, lequel prêtait serment sur un autel couvert de reliques. Le cortège descendait ensuite par la rue Charles-Quint, autrefois rue de l'Empereur, faisait halte au château de Saint-Josseten-Noode, où était offert le vin d'honneur (qui était, comme nous l'avons vu, du vin du Rhin), et se dirigeait enfin en grande pompe vers la porte de Louvain, entre deux haies de décorations de tout genre dont plusieurs ouvrages spéciaux nous ont conservé le souvenir.

V

Recensement de 1526. — Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek en 1565.

Pendant la plus grande partie du seizième siècle, la vallée du Maelbeek continua à jouir du calme auquel elle devait sa prospérité exceptionnelle, et attira de plus en plus l'attention des princes, des nobles et de quelques riches citadins. Les châteaux, les villas se multiplièrent, surtout à Saint-Josse-ten-Noode, tandis qu'un grand nombre de moulins à eau révèlent l'activité de l'industrie agricole.

Toutefois la population n'augmentait pas d'une façon bien sensible, et on le comprend en comparant

ces conditions d'existence à celles des autres parties de la ville et de la banlieue.

Lors de la construction de la chapelle Saint-Josse, un *visa* donné à la charte de fondation en 1571 énumère *dix-neuf* notables à Ten-Noode, ce qui permet de supposer environ 150 habitants. 155 ans après, en 1526, le *Relevé des foyers du Brabant* porte pour « Sint-Joos-ten-Noode » 58 maisons habitées, 10 inhabitées et 2 à deux foyers. On entendait par « maisons inhabitées » les églises, chapelles, portes de ville, maisons de campagne, etc. Cela équivaut à une population de 350 habitants.

Le relevé ajoute : « La maison du seigneur de Nassau comptée pour un foyer. » Cette maison était l'ancien « hostel » des ducs de Bourgogne, qui fut cédé en 1515 au comte de Nassau.

Schaerbeek à cette époque était beaucoup plus peuplé, car le relevé porte : « Scharenbeke avec ses hameaux sous la franchise, maisons habitées 112, inhabitées 6, à deux foyers 2. »

Le plus ancien plan sur lequel Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek aient été représentés, est une carte manuscrite acquise récemment par la Bibliothèque royale. M. Charles Ruelens, dans une excellente notice publiée par le *Bibliophile belge*, démontre

qu'elle a été exécutée, de 1550 à 1565, par Jacques de Deventer. Grâce à cette pièce, infiniment précieuse, — dont M. Jules Petit, sous-chef de section à la Bibliothèque royale, a eu l'obligeance de nous faire un calque exact, et que nous sommes heureux de pouvoir placer sous les yeux de nos lecteurs, — on peut se figurer parfaitement ce qu'étaient Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode vers le milieu du seizième siècle. Il sera de quelque utilité et de beaucoup d'intérêt, sans doute, de compléter ce plan par une description sommaire. Nous nous aiderons des nombreux renseignements contenus dans l'*Histoire des environs de Bruxelles*, de M. Wauters, d'une nomenclature des *lieux dits* que M. Charles Stallaert, ancien archiviste des hospices de Bruxelles, a bien voulu mettre à notre disposition, et de quelques autres indications recueillies aux *Archives du Royaume*.

La carte présente d'abord la première enceinte de fortifications, de 1040, encore subsistante alors, et contournant l'église Sainte-Gudule, avec la porte du *Warmoesbroeck*, située Montagne aux Herbes potagères, à l'établissement des bains Saint-Sauveur, et la porte du *Treurenberg*, entre Sainte-Gudule et la place de Louvain. Plus loin vient la seconde en-

ceinte, terminée en 1379 mais souvent réparée depuis, avec la *porte de Malines*, à l'endroit où la Senne sort de Bruxelles, la *porte de Cologne* ou de *Schaerbeek*, rue de Schaerbeek au bas de la rue de la Pompe, et la *porte de Louvain*, rue de Louvain entre la rue Ducale et la rue du Nord.

Hors de la porte de Schaerbeek, immédiatement à gauche, se voit le *chemin de Malines*, appelé plus tard la *rue Verte*, élargi et amélioré en 1425 par la ville de Bruxelles. Vers la droite est le *chemin de Schaerbeek*, qui se bifurque à partir d'une maison, située au milieu de la route, et qui est probablement la même que la *Maison blanche*, devenue aujourd'hui le *Lion belge*. L'une des branches de la bifurcation se retrouve dans la rue du Moulin et la rue Josaphat, appelées, depuis 1280 déjà, le *chemin de l'Ane* (*Ezelsweg*), et qu'on nomma ensuite la rue Basse ou *Neerweg*; l'autre branche forme la chaussée de Haecht, alors *chemin de Dieghem*, qui fut pavée dès 1459, mais qui resta complètement négligée jusqu'en 1737. Enfin, entre le chemin de Dieghem et la rue Verte, subsistait encore l'ancien *chemin de Cologne*, abandonné depuis longtemps en faveur de la rue Verte, et qui ne porta plus que le nom de *Zavelweg* jusqu'à ce qu'il reçut le titre de rue de la Poste.

Pour bien se rendre compte aujourd'hui de cette topographie, il faut se figurer la rue Royale passant, en ligne directe, un peu plus haut que la place de Louvain, que l'on reconnaît aisément, un peu plus haut également que la porte de Schaerbeek, prenant ensuite en écharpe le chemin de Schaerbeek et se prolongeant entre le chemin de Dieghem et l'ancien chemin de Cologne. Cet emplacement de la rue Royale hors des murs était la partie la plus aride de toute la banlieue. Le sommet des hauteurs s'appelait *de Capelle Dries*, la *lande de la chapelle*, à cause d'une léproserie avec chapelle, où l'on recevait les lépreux ayant quelque fortune, et qui disparurent toutes deux pendant les guerres de religion. Plus loin le plateau prenait le nom de *Raetdries*, *lande au miel*, et plus loin encore celui de *Zavel*, ou *Zavelberg*, *Sablon*. Toutefois ces terrains sablonneux n'étaient pas complètement dépourvus de culture : l'on y rencontrait notamment des plantations de cerisiers.

De la rue Verte aux bords de la Senne s'étendaient des prairies marécageuses où se cultivaient avec succès les arbres fruitiers et les légumes. On les appelait *den Hasselt* ou simplement le *Marais (de Broeck)*. Les pâturages situés près des remparts, et qui ont

formé la partie basse du Jardin botanique, étaient traversés par un ruisseau, le *Raloobeek* ou *Ralenbeek*, aboutissant à l'*étang aux roseaux*, qui existe encore en partie. Plus loin, au milieu des vergers, s'élevait un castel du quatorzième siècle, connu sous le nom d'Émaüs (peut-être était-ce l'ancienne léproserie), et, tout contre l'enceinte de la ville, à l'endroit où est aujourd'hui la place des Nations, étaient les *Maisons extérieures des pestiférés* (*de buyten pesthuyskens*).

Le village de Schaerbeek, proprement dit, est resté à peu près ce qu'il était au seizième siècle et comme on le voit sur la carte, sauf les étangs situés au delà, de chaque côté de Maelbeek, qui ont été convertis en jardins potagers, et sauf le bois de Lint-hout, dont il ne reste plus le moindre vestige, bien qu'il occupât 163 bonniers sur le plateau qui s'étend de Helmet à Etterbeek.

La carte de Deventer ne donne pas, malheureusement, l'emplacement de cette forêt qui couronnait les hauteurs d'une manière si pittoresque, ni celui de la fameuse garenne des comtes d'Erps, établie en 1390, par Jean Utenspiegel ou de *Speculo*, au lieu appelé encore de *Warande Veld*, près du chemin d'Evere : on sait que le mot *warande*, que les Bruxellois traduisent par le mot *parc* dans le sens de pro-

menade, s'entendait, comme le vieux mot français *parc*, d'un lieu boisé où l'on renfermait du gibier, et ne s'appliqua, dans l'origine, au parc de Bruxelles que pour ce même motif,

La *vallée de Josaphat* ne figure pas non plus sur notre carte; elle ne devint célèbre d'ailleurs qu'en 1574. C'est en cette année que, suivant la tradition, un pèlerin, revenant de la Terre sainte, crut y trouver une ressemblance avec le Jardin des Oliviers près de Jérusalem. Toujours est-il qu'une colonne de pierre bleue surmontée d'une croix fut élevée alors à l'endroit où commence la vallée, au lieu dit *la Montagne sainte* (*den Heiligen Berg*), entre la chaussée de Louvain et la ferme de *Kattepoel*. Cette colonne, qui fut renversée en 1793, portait l'inscription suivante :

QUI SISTIS HIC GRADUM
VIATOR, ET ASPICIS LOCUM HUNC
PERSIMILEM HORTO SANCTO
IN QUO CHRISTUS ORARE
OLIM SOLITUS FUIT, INVITATUS
AB IPSIS ELEMENTIS MUTIS, NE
HUNC PRETERI ABSQUE PRECA-
TIUNCULA ALIQUA OFFERENDO ILLI
QUI IN EXTREMA AGONIA PATREM
SUUM CUM SUDORE ET
SANGUINE PRO SALUTE TUA
ARDENTISSIME EST DEPRECATUS.
ANNO MDLXXIII.

(Toi qui t'arrêtes ici, voyageur, et qui regardes ce lieu tout à fait semblable au jardin sacré où Christ eut autrefois coutume de prier, tu es invité, par ces éléments muets eux-mêmes, à ne pas poursuivre ta route sans avoir offert quelque prière à celui qui, dans sa dernière agonie, a prié son père, avec sa sueur et son sang, pour ton salut. Année 1574.)

Entre le *Marais rouge* (*den Roodenbroeck*), situé près du *Kattepoel*, et la chute d'eau qui alimentait jadis le moulin dit *Roodenbeekmolen*, se voyait, et se voit encore, la source entourée de tilleuls en espaliers, fameuse sous le nom de *Fontaine d'amour* (*Minneborre*).

Près du chemin qui conduit de l'église de Schaerbeek à la vallée de Josaphat était un petit château appelé *de Borchstad* ou le *Borght*, qui peut-être avait été le manoir des premiers seigneurs de Schaerbeek, et qui ne fut détruit qu'en 1808, par M. Charliers d'Odomont, pour faire place à une maison de campagne appartenant aujourd'hui à M. Watteeu. Près de ce castel était un moulin, le *Kerkhofmolen*, qui a disparu comme presque tous les autres, fort nombreux alors, échelonnés sur le Maelbeek depuis le centre du village jusqu'à la rue Verte. Les plus importants étaient le *Voortmolen*, que remplaça dans ces dernières années une usine à vapeur, bientôt

abandonnée ; puis le *Wyngaerdmolen* et le *Pampiermolen*, qui dataient au moins de 1448 ; puis encore le *Pladdermolen*, cité déjà en 1500, et enfin le *Nedermolen*.

En remontant maintenant le cours du Maelbeek, on aperçoit sur la carte de 1565 une suite d'étangs, transformés depuis longtemps en marais et en prairies, et sur lesquels s'ouvrait vers l'est (dans la direction du Tir national) un vallon délicieux nommé *le val des Prêtres* (*Papendael*). En se rapprochant davantage de Saint-Josse-ten-Noode, on rencontre d'abord le chemin qui est devenu la rue de la Consolation, conduisant à ce qu'on nomme depuis quelques années seulement, et sans qu'on puisse dire pourquoi, la *Montagne de l'ermite*. Au bas de la rue du Moulin était le *Labusmolen* ou *Donckermolen*, qui existait déjà en l'an 1500, et qui avait été habité successivement par Walter de Clivere, dit Labus, en 1526, et par Jean De Donckere en 1448. Ce nom de *Donckermolen* a été bizarrement traduit, sur plusieurs cartes modernes, par l'expression *Moulin obscur*.

C'est en face de ce moulin (depuis la *Consolation* jusqu'à la place Willems) que Houwaert acquit successivement, en 1560, 1579 et 1581, des prés, des

étangs et, vers l'est, les coteaux fameux du *Wyn-gaerdborg*, où les ducs de Brabant avaient possédé l'un de leurs meilleurs crus.

Cette partie de la vallée était appelée originairement *Ophem*, et la rue du Moulin portait aussi parfois le nom de *chemin d'Ophem*. On suppose que quelque membre de la famille d'Ophem y a possédé des biens. A l'endroit occupé aujourd'hui par la place Willems, un pont fut jeté sur le Maelbeek en 1552, et rendit ainsi plus praticable le chemin appelé alors *chemin de la Moisson* (*Messie weg*), qui est momentanément la rue de l'Est. Enfin, au bas de la rue Saint-Alphonse, était le *Capsmolen*, moulin qui avait appartenu en 1264 à Henri Derencappe, et qui devint ce qu'on appelait un *slypmolen*, servant à l'aiguisage de certaines armes blanches pour lesquelles les armuriers de Bruxelles étaient renommés.

Le faubourg de Louvain est, sur la carte de De-venter, non moins bien reconnaissable que le vieux Schaerbeek, quoiqu'il ait subi de plus grands changements. Une foule de chemins conduisaient au Maelbeek. On y distingue aisément le chemin de la Procession, aujourd'hui rue Saint-Alphonse; la rue du Lait battu, qui était la plus ancienne voie, antérieure à la construction de la seconde enceinte; la

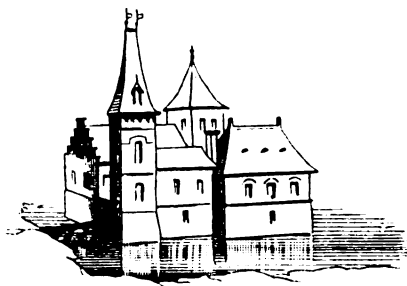
chaussée de Louvain ; puis la *Vallestraet*, aujourd'hui rue Hydraulique, par laquelle on fit passer plus tard les conduites d'eau servant à alimenter les puits du haut de la ville ; la rue de l'Enclumè, à présent rue du Marteau, et le *Vogelkensdael*, le *Vallon du Petit-Oiseau*, qui a entièrement disparu au milieu du tracé des rues nouvelles.

Le grand étang de Saint-Josse-ten-Noode, appelé le *Hoeyver*, a conservé jusque maintenant son ancienne configuration. Il faisait déjà partie du domaine en 1403, et la tradition rapporte qu'appartenant à l'un des juifs impliqués dans l'affaire des « hosties miraculeuses, » il fut confisqué, comme le reste de leurs biens, en 1376. Les alentours de cette magnifique pièce d'eau étaient encore, à la fin du seizième siècle, considérés comme l'endroit le plus agréable et le plus salubre de tous les environs de Bruxelles. Du côté de l'ouest s'élevaient en pente douce, jusqu'aux murs de la ville, des champs appelés *de Lange Hagen*, c'est-à-dire *les Longues Haies* ou plutôt *les Longs Buissons*. Il paraît même, selon Schayes, que *Ten Noode* était connu dans l'origine sous le nom de *Ter Hagen*. Vers l'est, au contraire, se dressaient des côtes escarpées qui ont porté jusqu'aujourd'hui la dénomination de *Hoogen Noode*, le *Haut Noode*,

et qui servirent probablement à des plantations de vignes et de cerisiers, car on y trouve des lieux dits désignés sous le nom de *Wyngaerdberg* et de *Kriekenbosch*. Au milieu de cette gracieuse chaîne de collines s'ouvre une gorge, dans laquelle serpente la rue des Vignobles actuelle, et qui permettait d'apercevoir, sur les hauteurs, la forêt de Linthout dominant ainsi tout le tableau.

Parmi les nombreuses villas et maisons de campagne qui entouraient le lac, nous devons citer en premier lieu l'ancien hôtel des ducs de Brabant et de Bourgogne, que l'on reconnaît parfaitement sur la carte de Deventer, et, plus près de l'église Saint-Josse, deux autres châteaux entourés d'eau, dont l'un, du moins, situé à proximité de la chaussée d'Etterbeek, existait encore en 1724, car il est figuré sur un plan du géomètre André Royet (aux *Archives du royaume*, N° 219 des cartes et plans) sous le nom de *t Casteeltjen*, le *Petit Castel*. De l'autre côté du lac (entre la rue du Cardinal, la rue Granvelle et la rue de l'Obéissance), communiquant avec la chaussée d'Etterbeek au moyen d'une digue plantée d'arbres, se voyait, également au milieu d'un étang particulier, contre celui du domaine, le château du cardinal de Granvelle. Appelé d'abord *la Fontaine*, puis aussi

't Casteeltjen, il fut considérablement agrandi et embelli en 1560 par le trop célèbre ministre de Philippe II. On peut juger de son apparence par le dessin ci-joint que nous empruntons, en l'interprétant, au plan dressé en 1576 par l'arpenteur Cammaert. La « maison de Monsieur le Cardinal » (*het*



huys van mynheer den Cardinael), comme dit le plan, subsista jusqu'en 1815, et fit alors place à un triste et misérable quartier, auquel on doit en grande partie l'insalubrité actuelle de l'étang.

VI

Houwaert.

Il ne manquait plus, en ce moment, à la ravissante vallée du Maelbeek qu'un poète pour en célébrer les charmes. Ce poète se rencontra, précisément dans la dernière moitié du seizième siècle, en Jean-Baptiste Houwaert, le plus fécond et le plus renommé des écrivains flamands de son époque, et en même temps l'un des acteurs du grand drame de la révolution des Pays-Bas.

Houwaert, né à Bruxelles, en 1533, de famille patricienne, n'en était pas moins un des types du bourgeois brabançon, attaché à son lieu natal, amoureux de son indépendance, mais tout aussi amoureux du

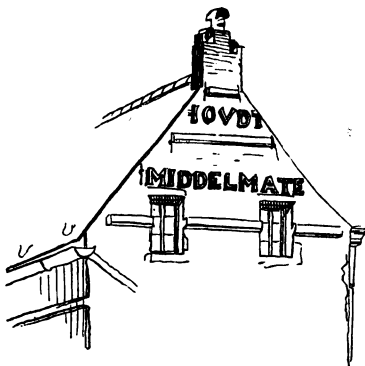
bien-être et de la vie facile. Il avait, de plus, un vif instinct de la poésie et des beaux-arts, et, si l'on peut lui reprocher souvent l'absence d'originalité, particulièrement une forme trop conventionnelle, c'est que la convention et l'imitation étaient justement le caractère de cette période littéraire, tout imprégnée de renaissance classique. L'influence française, propagée par la cour de Bourgogne, se manifeste dans ses deux grandes compositions poétiques, le *Séjour de Pégase* (*Pegasides pleyn*) et le *Commerce de l'Amour* (*Den Handel der Amoureu-heydt*); toutefois cette influence, comme il arrive toujours en pareille circonstance, est un peu en retard sur le développement contemporain de la littérature de la France. Cette poésie se rattache encore aux fictions allégoriques mises à la mode par le *Roman de la Rose*, tout en prenant de l'école de Ronsard l'attirail mythologique des Grecs et des Romains, ou plutôt en subissant sous ce rapport l'entraînement général. Le goût a tellement changé depuis, que nous avons peine à comprendre l'immense popularité de Houwaert, popularité qui fut cependant aussi grande au seizième siècle que celle de Cats au dix-septième.

Mais ce qui distingue Houwaert avec avantage des poètes français de cette époque, c'est qu'il fut le

champion courageux et dévoué de la liberté. Enfermé en 1568, par ordre du duc d'Albe, dans les cachots du *Treurenberg*, il fut mis à même de nous décrire exactement les tortures qu'on infligeait aux prisonniers politiques dans ce terrible « château des pleurs. » Délivré, on ne sait trop comment, par deux de ses amis, et même ayant obtenu sa grâce par sentence, il ne laisse pas de reprendre ses idées d'indépendance religieuse, et, dans plusieurs ouvrages semi-politiques, il s'élève avec énergie contre l'oppression espagnole.

Remis en possession des propriétés qu'il avait achetées en 1560 au *Wyngaerdberg*, et qui avaient été confisquées par le Conseil des troubles, il agrandit ce domaine par des acquisitions successives et le transforma en villa magnifique. Ce fut bientôt un parc immense, où se voyaient des jardins de fleurs, des prairies, des vergers et des vignes, coupés par des étangs qu'alimentaient les eaux pures du *Drinkwater*, et traversés dans leur longueur par le *Slypbeek*, dont Houwaert fut autorisé à retenir le courant, du samedi après-midi au dimanche soir, pour en former des fontaines et des cascades. Au milieu de ce parc fut bâti, en 1574, le manoir pittoresque, qui subsiste encore, mais mal-

heureusement modernisé d'une façon pitoyable. On n'y retrouve plus guère aujourd'hui que la devise favorite de Houwaert : **HOUDT MIDDEL MATE**, *Tiens le juste milieu*, sculptée en relief sur le pignon qui regarde la campagne.



Cette existence rappelle un peu celle d'Horace dans les jardins de Tibur, et, en effet, le poète flamand a plus d'un rapport avec le poète latin. La devise même de Houwaert a évidemment la signification de l'*aurea mediocritas* d'Horace, et se rapporte aux jouissances de la vie, d'autant plus délicieuses qu'elles sont plus modérées.

Nous emprunterons à Houwaert lui-même la description poétique du ravissant séjour auquel il avait

donné le nom de *Petit Venise*, et qui est encore désigné de cette façon sur un plan de 1816, bien qu'il eût alors subi depuis longtemps les amoindrissements et les mutilations qui le rendent méconnaissable. On aura bien de la peine aujourd'hui à accepter cette description comme véridique, et, de fait, il faut faire la part de l'exagération naturelle au poète, inhérente d'ailleurs au style de l'époque. On n'en lira pas moins avec intérêt ce curieux morceau de littérature qui commence le neuvième livre du *Pegasides Pleyu* et dont nous devons la traduction littérale à M. Charles Stallaert.

« Apollon faisait tomber ses rayons resplendissants à l'occident, derrière les vertes montagnes, et le ciel serein se couvrait de noirs nuages ; je me livrai au sommeil, car toutes les créatures dormaient ; je n'entendais que la voix du rossignol : je m'endormis donc gaiement. — La nuit est créée pour le repos.

» Le dieu molesteur des songes, ni Morphée, ni ses fils les Phantasies, qui effrayent parfois les hommes dans la nuit, ne vinrent troubler mon sommeil, mais, traversant doucement le Léthé, j'oubliai toute mélancolie. Hespérus diminuait l'éclat de Lucifer et la clarté des autres planètes ; le malheureux chat-huant était bien loin de là dans une autre contrée. — Rien ne surpasse une habitation paisible.

» C'était dans la plus belle région de l'Europe, aussi agréable que le val d'Ascrée où résident les Muses, ou que la vallée de Zéphyre, que la pluie de Neptunc arrosa toujours à souhait, ou que le verger d'Atlas, où Éole fait constamment régner des vents favorables; même le jardin de Saturne, que la main de l'homme ne cultiva jamais et où croissaient néanmoins des fruits en abondance, n'était ni aussi riche, ni aussi délicieux.

» Le jardin d'Alcinoüs, où mûrissaient perpétuellement des fruits, n'est point comparable à ces lieux, ni les jardins qui, par des procédés merveilleux, fleurissaient en Assyrie entre ciel et terre, ni les jardins admirables des Hespérides, qui produisaient jadis des pommes d'or, ni les champs des Cyclopes toujours fertiles sans culture, ni les jardins qu'Épicure fit le premier ajouter aux palais dans les villes, ni les jardins où était adoré Priape.

» Ici l'on voit cinq îles dans l'eau, dignes d'être comparées aux cinq Naïades que Neptune, le père des Nymphes de la mer, sépara jadis l'une de l'autre, autour desquelles on prend ses ébats en été, et l'on fait de délicieux repas en barquette, où l'on jouit de la mélodieuse musique des harpes, des chalumeaux, des cornets et des flûtes, où l'on peut goûter les charmes de l'amour et savourer près de sa belle les délices du vin.

» Dans ce jardin de plaisance, s'élève un édifice magnifique et fort, appelé le Château (*den Borch*), qu'entoure un vivier limpide, possédant nombre de beaux et ravissants

parterres carrés, orné de claires fontaines et de verts bocages; ce ne serait pas chose facile à un savant d'en décrire les beautés en détail, car il n'est au monde un endroit si agréable, si charmant, si commode.

» De même que le palais d'Alcinoüs brillait avec éclat aux rayons de Phébus, de même que résonnait la tour de Nisus où Apollon laissa sa lyre, où sa fille Scylla faisait retentir les murs comme un instrument, de même, ni plus ni moins, mais d'une semblable manière, ce beau palais fait entendre une harmonie suave dont la renommée se répandit en tous pays, et qui fut même entendue en Phœbitie.

» La devise de Phébus, le patron des Muses, est écrite sur une des façades de ce palais, en lettres de pierre; c'est le principe de la philosophie : *Connais-toi toi-même*. Oh ! pénètre-toi bien de cette devise ! Phébus la fit graver sur le portique de son temple à Delphes ; que chacun se connaisse donc lui-même et suive cette précieuse maxime. — Il agit en sage celui qui se connaît soi-même.

» Sur l'autre face, vers la campagne, est encore une devise utile, en lettres capitales : *Tiens le juste milieu (Houdt middel-mate)*. Heureux celui qui marche dans le chemin de milieu, car aux chemins latéraux il ne faut se fier, parce que toute vertu est dans le milieu ; veux-tu suivre ce bon conseil ? dompte donc ta nature et ta jeunesse, car la sensualité est contraire à cette devise. — Le trop et le trop peu sont également nuisibles.

» L'entrée de ce palais est élégamment bâtie à l'antique, et artistement peinte en marbre orné d'or ; au-dessus de la porte on lit une inscription à laquelle personne n'ajouta foi tout d'abord , nonobstant les vicissitudes de la fortune ; voici cette inscription , mes chers amis : « Le palais que nous élevons ici pour notre usage , tombera promptement en ruines si Dieu le veut. »

» Près du palais se trouvent des jardins , des vergers et des prairies , plantés régulièrement d'arbres fruitiers et entourés de fossés ; de tous côtés l'on y voit des berceaux de verdure et des pavillons, aussi délicieux et aussi agréables que les lieux de réjouissance des Romains ou que ceux de ce pays ; car nulle part ne croissent de meilleurs fruits , et les brises embaumées et salubres qui y règnent , méritent d'être louées au-dessus de tout l'or de Chypre.

» On trouve aussi dans ce verger la vigne consacrée à Bacchus , le pin toujours vert de Cybèle , l'olivier de Minerve , le laurier de Phébus , le chêne de Jupiter et le peuplier d'Hercule ; les gracieux myrtes de Vénus fleurissent toujours dans ce jardin de plaisance avec les sarments aromatiques de l'églantier , et l'Automne ne manque pas de donner aux arbres plus de fruits que je ne puis le dire.

» Ici l'on voit les oiseaux s'élever dans les airs en chantant , louant et remerciant Jupiter ; ici l'on voit les poissons nager dans les eaux et s'élancer à la surface comme des dauphins ; ici l'on voit les jardins fertiles où s'emplit la corne de Cornucopiæ ; ici Tellus est toujours extrê-

mement reculée lorsque Phébus dore de ses rayons les vastes campagnes ; ici Ops paye sa dette annuelle et pourvoit à nos besoins. — On peut sobrement consommer ce que Dieu nous accorde.

» Cette plaine et ces beaux lieux , Saturne les plaça au premier siècle entre deux petites mais utiles rivières, d'où découle tous les trois mois plus d'or et d'argent que du fleuve dont parle Ovide et dans lequel Bacchus immergea Midas, ou du Tage mentionné par Juvénal, dans lequel l'or coule par monceaux ; que dis-je ? il coule ici plus d'or que dans l'Hermus , que dans l'Hydaspe , au dire de Claudien , que dans le Pactole cité par Lucain ¹.

» Vers l'Orient on aperçoit une montagne plus riante que l'Olympe en Macédoine, plus utile et plus belle que le Maléa ou le Taygète en Laconie, que le Cythorus en Paphlagonie, que le Silarus en Italie, ou le Clarius de la Colophonie, ou l'Hémus , ou le Tempé de la Thessalie, ou l'Idalie de Chypre , ou le Rhodope de la Thrace , car celle-ci est un Hélicon en comparaison des autres.

» On voit courir ici plus de lièvres , de lapins et de gibier, que dans la forêt d'Athos ou dans les sites de Némée ; les hautes cimes des arbres ombragent ces charmantes

¹ Les riverains ne manqueraient pas de protester aujourd'hui contre les fantastiques hyperboles de Houwaert. Les deux rivières ne sont plus que des égouts voutés.

vallées; c'est un spectacle magnifique et incomparablement plus agréable qu'Albunéa dans les contrées romaines, où les Romains font superstitieusement des sacrifices à leurs idoles.

» Ces lieux sont rafraîchis par le jet de nombreuses et limpides fontaines, plus belles que l'Hippocrène en Béotie, que la limpide Callirhoé en Grèce, que la Cymothoé en Achaïe, ou la Cabura qui répandait un parfum plus agréable que des épices, que la Gargaphie où se baignait Diane, ou l'Arétuse, dont la suavité ne pouvait rassasier les Syracusains, ou le Sébéthos des Napolitains.

» Ces fontaines ne peuvent être comparées non plus à la Cissuse qui possédait des vertus divines, ni à la Dircenne, ni au Clitor, qui avait le goût du vin, ni à la Salmace, dont les eaux étaient si transparentes qu'on eût pu voir un berceau de verdure au fond et qui avait en même temps la vertu de métamorphoser le spectateur; elles sont plus douces que les eaux de la Biblis, auxquelles on ne pouvait empêcher personne de se désaltérer, parce qu'elles étaient communes à tout le monde; elles sont meilleures que la Telpisse, qui était si fraîche et si pure.

» Vers le nord une belle perspective, une vue dans un petit bois, où maint amant se promène avec sa belle à l'ombre de longues avenues; un beau feuillage tremblant y forme une galerie naturelle, où l'âme la plus mélancolique

se réjouirait ; sur la droite on voit des étangs d'une eau limpide et de belles vertes prairies. — On ne peut assez louer les œuvres de Dieu.

» Cette ravissante vallée et ces sites riants se trouvent entre la forêt de Soignes et le ruisseau de la Schare ; ils sont de beaucoup plus agréables que le jardin de Dédale , avec ses constructions artistiques , ou les prés de Phébus , ou les sept montagnes sur lesquelles sont bâtis les murs de Rome entourés d'une belle vallée ; en un mot , nul homme ne vit une contrée plus belle : aussi y ai-je choisi ma demeure. — Il est bon d'être né dans un beau pays.

» Cette vallée, en partie appelée « le petit Venise, » est située près de la ville princière de Bruxelles, où je vis dans une modeste aisance avec ma société ; je n'aspire point à une condition élevée ni à la richesse, car la grandeur excite l'envie. J'aime les neuf Muses pour leur science solide et leur génie artiste ; elles sont ma plus précieuse compagne, bien que je sois encore ignorant dans les arts. — Mais on est considéré selon la société que l'on fréquente.

C'est dans cette agréable retraite que Houwaert, quoi qu'il en dise en terminant sa description, menait une vie somptueuse et quelque peu épicurienne ;

c'est là qu'il composa toutes ses poésies et tous ses écrits politiques ; c'est là qu'une députation de jeunes filles de Bruxelles , enthousiastes de son talent , alla un jour , solennellement , lui offrir une couronne de laurier ; c'est là aussi que , le 18 janvier 1579 , il donna une sorte de fête militaire à l'archiduc Mathias , fête qui comprenait un simulacre de combat exécuté sur les hauteurs de Schaerbeek.

Il ne faudrait point croire cependant qu'il s'oublîât dans les délices d'une molle oisiveté. Son rôle fut au contraire des plus actifs. En 1572 on le voit diriger les réparations considérables qu'il s'agissait d'exécuter au canal de Willebroeck. En 1576, nommé surintendant des fortifications, il s'occupe des travaux de défense que l'expérience des dernières années avait indiqués comme indispensables. En 1577 il organise les fêtes qui accompagnèrent l'entrée triomphale de Guillaume le Taciturne , et va haranguer ce prince à Vilvorde, au nom du magistrat de Bruxelles. En 1578, enfin, il se charge de tous les détails des diverses cérémonies concernant l'entrée triomphale de l'archiduc Mathias. Ici l'artiste et le poète reparaissent de nouveau et sous un nouvel aspect. Lui-même nous a laissé la relation de ces fêtes magnifiques qui durèrent trois jours. Le volume , in-4° de 174 pages ,

est illustré des portraits ornementés du prince d'Orange et de l'archiduc, et de trente-deux gravures sur bois représentant les arcs de triomphe, les allégories, les inscriptions, etc. L'auteur y décrit la décoration des rues, le cortège, les banquets, les danses, les représentations dramatiques, même les illuminations et les feux d'artifice.

L'ordonnateur de ces brillantes solennités méritait un témoignage de reconnaissance, et l'on suppose que la ville fit alors frapper en son honneur la belle médaille décrite par Van Loon dans son *Histoire métallique des Pays-Bas* (tome I, p. 240). Cette médaille, dont Heinrich Bolzenthall fait un grand éloge dans son *Esquisse de l'histoire de l'art de la gravure en médaille* (Berlin, 1840), se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Elle porte, d'une part, le buste du guerrier-poète, comme on le voit sur la gravure qui sert de frontispice à notre livre, avec cette inscription : **JEHAN-BAPTISTA HOUWAERT. ÆT. 45-1578** ; de l'autre une bêche, une plume et un compas réunis par une guirlande de laurier, puis un aigle et une corne d'abondance, et au-dessous une tortue et une écuelle, enfin la devise : **HOUDT MIDDEL MATE.** • Ce qui signifie, dit Van Loon, que pour obtenir la couronne d'une gloire immortelle par

le travail des mains ou de l'esprit, il faut garder un juste milieu entre l'aigle qui s'élève dans l'air et la tortue qui rampe à terre, entre l'abondance et la mendicité. » Le graveur a signé ALEXANDER P. F. On croit que le P signifie *pater* et le F *fecit*. La Bibliothèque royale possède une autre médaille en tout point semblable, sauf que l'armure du buste est remplacée par une toge. Une troisième médaille présente un petit module de la première; enfin il en existe une quatrième d'un module moyen.

Combien le dénouement de la révolution dut être amer au cœur de Houwaert! Néanmoins il ne put se résoudre à quitter sa patrie avec ceux de ses compatriotes qui avaient été mêlés à ces luttes politiques et religieuses. Il est à croire que les charmes de son « Petit Venise » furent pour quelque chose dans cette détermination. Ce qui ne peut manquer d'étonner pourtant, c'est la facilité avec laquelle il semble avoir pris son parti. Si son attitude était restée passive, on la comprendrait, mais en 1585 il accepte de faire partie de la députation qui va négocier la reddition de Bruxelles aux armées espagnoles, et en 1593 il adhère ouvertement au régime triomphant par un petit poème à la louange de l'archiduc Ernest. Réconcilié aussi avec l'Église catholique, il mourut le



11 mars 1599 et fut inhumé, près de sa femme, dans la chapelle de Saint-Josse-ten-Noode. Sa pierre tumulaire le représente en costume de jardinier à côté d'un arbre fruitier; au-dessus se lit sa devise traduite en latin : *Inter utrumque tene.* Cette pierre, restaurée il y a quelques années et placée alors à l'extérieur du chœur de l'ancienne église, se trouve maintenant dans l'église nouvelle, scellée dans le mur de gauche de la crypte.

Houwaert

Signature de Houwaert.

VII

Dix-septième et dix-huitième siècle — Décadence générale.

Pendant le séjour de Houwaert, nous pourrions dire sous son règne, le village de Saint-Josse-ten-Noode acquit une célébrité qu'il n'allait pas tarder à expier. Le calme et la félicité dont avait joui la population de ce vallon solitaire semblent devoir s'évanouir du moment qu'il participe à la vie générale, qu'il fait partie de l'histoire. Il est vrai que l'histoire de notre pays entre précisément à cette époque dans une période de langueur, sinon de complète décadence. Durant deux siècles, la Belgique n'est plus qu'une proie inerte, que se disputent, en la foulant aux pieds et en la déchirant, l'Espagne, la France et l'Autriche.

Nous avons dit que les souverains et les princes faisaient ordinairement leur entrée solennelle à

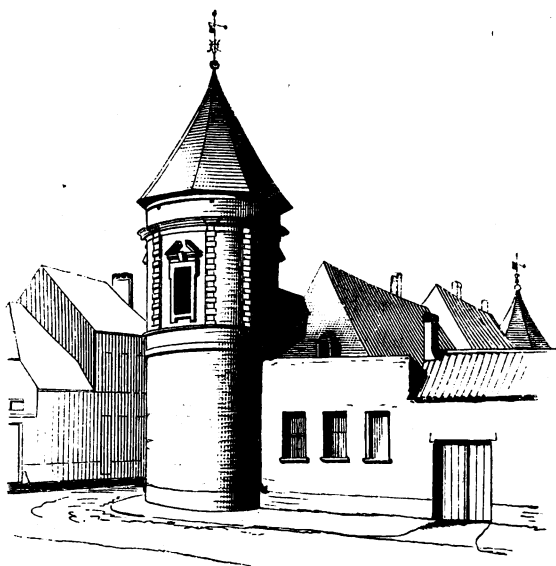
Bruxelles par la porte de Louvain. Cette coutume, qui donnait à Saint-Josse-ten-Noode, au moins momentanément, une sorte d'éclat officiel, fut encore observée quelquefois, entre autres par don Juan, le 1^{er} mai 1577, par Albert et Isabelle, le 5 septembre 1599, et par le cardinal-infant don Ferdinand, le 4 novembre 1634. C'était chaque fois l'occasion de fêtes et de cérémonies, auxquelles on conservait le caractère traditionnel, cher aux Bruxellois. Le 11 avril 1646, la réception était préparée avec le même appareil pour l'archiduc d'Autriche, Léopold-Guillaume, mais, pendant que le magistrat et la bourgeoisie se morfondaient à la porte de Louvain, l'archiduc, changeant brusquement d'itinéraire, entra à Bruxelles par la porte de Namur et gagna directement le palais. Quant aux souverains mêmes, tant espagnols qu'autrichiens, ils ne vinrent plus du tout, laissant, sans trop s'en soucier, le pays livré aux guerres dévastatrices et aux émeutes stériles. Depuis Albert et Isabelle jusqu'à Joseph II, Bruxelles ne vit plus un seul de ses souverains, et Joseph II lui-même ne fit que visiter la ville, en 1781, à peu près incognito.

Déjà pendant l'insurrection contre l'Espagne, à la fin du seizième siècle, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek avaient eu à souffrir du contre-coup de

l'agitation. En 1572 leurs habitations et leurs champs furent ravagés par les reîtres du prince d'Orange, cantonnés à Sterrebeek ; en 1578 les Bruxellois eux-mêmes, pris de panique, brûlèrent les maisons des faubourgs pour empêcher don Juan, vainqueur à Gembloux, de trouver des approvisionnements durant le siège que l'on redoutait ; en 1579 les Espagnols, qui occupaient Louvain, firent des incursions jusque sous les murs de Bruxelles, rançonnant ou emmenant prisonniers les habitants des faubourgs ; en 1580 ce sont les calvinistes qui détruisent la chapelle de Saint-Josse-ten-Noode ; en 1583 les Français du duc d'Anjou envoient, à leur tour, une division vivre aux dépens de Saint-Josse-ten-Noode.

On se figure aisément la malheureuse situation des paysans de la banlieue, obligés de fuir devant une soldatesque impitoyable et de venir camper, à l'abri des fortifications, dans le *Warmoesbroeck*, où les attendent de nouvelles luttes avec les citadins déjà pressés par la famine. On commence aussi à comprendre, en présence de ces intolérables tourments, les défaillances politiques du châtelain du « Petit-Venise, » et la résolution qu'il prit de traiter lui-même, en 1585, de la reddition de Bruxelles.

Une dernière lueur de prospérité éclaire Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek sous le règne d'Albert et Isabelle. On voit quelques villas se relever, quelques moulins se remettre en activité. Charles de Croy, duc d'Aerschot, mort en 1612, se bâtit, vers les dernières années de sa vie, un château magnifique derrière l'église Saint-Josse ; l'ancien château



des ducs de Bourgogne est reconstruit, en 1609, avec les deux tours de style renaissance qui subsis-

tent encore aujourd'hui ; dès 1600, la chapelle dédiée à saint Josse avait été rendue plus belle qu'auparavant, et l'infante Isabelle lui accorde, en 1623, pour orner le maître-autel, une belle copie faite par Henri de Clerck, d'après le *Christ entre les deux larrons*, de Michel Van Coxeyen. En 1615 on s'occupa de la restauration de l'église de Schaerbeek, qui avait été également endommagée pendant les luttes religieuses. Enfin, de 1601 à 1603, une puissante machine hydraulique, due à George Muller, d'Augsbourg, fut établie sur une chute du Maelbeek, près du grand étang, pour conduire les eaux de source du *Brouelaer* d'Etterbeek jusqu'aux habitations du haut de la ville. Cette machine, qui servit, dit-on, de modèle au Liégeois Renkin Sualem pour exécuter celle de Marly, n'est devenue inutile et n'a été supprimée que dans ces dernières années, par suite du vaste système de distribution d'eau adopté par la ville de Bruxelles.

Au dix-septième siècle et surtout au dix-huitième, les faubourgs à l'est et au nord de Bruxelles furent plus exposés peut-être que les autres aux malheurs de la guerre et aux exactions de toute espèce. Les nouveaux moyens de défense et d'attaque rendaient, en effet, la ville plus vulnérable de ce côté, nonob-

stant les réparations successives exécutées aux fortifications en 1577, 1635, 1654, 1666 et 1671. L'histoire locale qui fait l'objet de notre étude n'est plus, dès lors, qu'une suite d'épisodes de l'histoire militaire de notre pays.

Le 24 juin 1635, les troupes des Provinces-Unies et de la France, coalisées dans le dessein d'envahir les Pays-Bas, occupent Louvain et Tervueren, et poussent leurs ravages jusqu'aux hauteurs de Lint-hout : l'arrivée de Piccolomini les force à la retraite. Le 1^{er} juin 1673, Louis XIV en personne fait investir Bruxelles : la cavalerie du marquis de Rochefort s'établit entre Dieghem et Schaerbeek ; Saventhem est pillé, mais, après trois jours d'épouvante, Bruxelles voit s'éloigner cette armée formidable qui va faire le siège de Maestricht. Les menaçantes incursions des Français se répètent plusieurs fois, laissant toujours derrière elles la dévastation. Le 1^{er} juillet 1690, après la bataille de Fleurus, c'est l'armée des Provinces-Unies qui se replie sur Bruxelles, et le marquis de Castanaga, ayant établi son quartier général à Schaerbeek, accable de ses exactions et de ses violences toute la population environnante. Par bonheur pour nos localités, le plus horrible et le plus odieux de ces événements militaires, le bombarde-

ment de Bruxelles par le maréchal de Villeroi, en 1695, n'atteignit que le centre de la ville, les Français ayant établi leurs lignes d'Anderlecht à Dileghem.

La guerre de la succession d'Espagne vint jeter la Belgique dans de nouvelles inquiétudes. Le 26 mai 1706, le duc de Marlborough se présente devant Bruxelles et campe avec l'armée alliée sur les hauteurs de Schaerbeek : Bruxelles fait sa soumission. Le 22 novembre 1708, l'électeur de Bavière, arrivant à l'improviste par le faubourg de Louvain, ouvre la tranchée à l'endroit où se trouve aujourd'hui la rue de l'Activité, et envoie ses bombes jusqu'au milieu de la ville. Le retour de Marlborough l'oblige à se retirer. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, les Français, sous les ordres du maréchal de Saxe, occupent toute la banlieue de Bruxelles, du 29 janvier au 23 février 1746, et finissent par s'emparer de la ville en ouvrant la tranchée par la porte de Schaerbeek.

Triste temps ! Triste histoire !

Toutefois une sorte de satisfaction nous est donnée, au milieu même de ces calamités, par l'attitude de nos populations de Schaerbeek et de Saint-Josse-ten-Noode. Tandis que le pays, livré ainsi au premier

occupant, passant de main en main, opprimé et dépouillé par tout le monde, finit par ne plus savoir à quel maître il appartient, à quel conquérant il lui est moins périlleux de céder ; tandis que la banlieue, plus exposée encore que la ville à toutes les angoisses, à toutes les brutalités, à toutes les ruines, semble tomber, fatalement, dans le découragement et la démoralisation, nous voyons les sentiments d'indépendance et de dignité renaître avec plus d'énergie. Et c'est parmi les gens les plus paisibles par leurs habitudes, par le caractère de leur profession, c'est chez les jardiniers de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek, que se manifeste cet esprit de résistance à la tyrannie. Les moutons deviennent enragés et font peur à leur tour.

Deux faits sont surtout remarquables sous ce rapport, et, s'ils ne nous présentent pas une véritable consolation, nous n'en sommes pas moins fiers et heureux de les enregistrer.

Sous le gouverneur espagnol, le comte de Monterey, au mois d'août 1670, un paysan de Schaerbeek, entrant en ville avec sa charrette de légumes, s'aperçoit que les soldats espagnols, de garde à la porte de Schaerbeek, lui pillent sans façon sa marchandise. Il se fâche, et, pour toute réplique, les soldats se jet-

tent sur lui et le tuent. Immédiatement les jardiniers se rassemblent, courent au corps de garde, le brûlent, massacrent les soldats ou les mettent en fuite, se dirigent ensuite vers la porte de Louvain, où ils agissent de même, nonobstant les remontrances du magistrat, et, pendant que quelques-uns d'entre eux propagent l'émeute en ville, ils menacent également la porte de Coudenberg. Monterey, effrayé, vint haranguer les assaillants : il promet de rendre justice, fait emprisonner un soldat accusé de complicité, et, le meurtrier ayant été signalé, il se voit obligé de faire pendre celui-ci le même jour, à 2 heures après midi.

Le second fait est plus significatif encore. Le 28 avril 1681, un autre gouverneur espagnol, Alexandre Farnèse, exaspéré d'un refus de subside et voulant user de rigueur, fit enlever, par dix cavaliers et vingt fantassins, un jardinier de Saint-Josse-ten-Noode, Philippe Vandenhoeven, connu pour son opposition au gouvernement. Le prisonnier fut enfermé au château de Vilvorde. Mais le métier des légumiers, dont il faisait partie, fomenta aussitôt une agitation qui allait dégénérer en émeute sanglante, lorsque Farnèse céda, comme Monterey, et plus honteusement, puisqu'il était seul coupable. Philippe Vandenhoeven

fut ramené en carrosse à Saint-Josse-ten-Noode ; une foule immense se porta à sa rencontre ; les coups de fusil et le son des cloches de la chapelle se mêlaient aux acclamations du peuple, et le soir le village fut illuminé, comme pour les entrées des souverains.

Durant ces deux siècles, les améliorations matérielles se réduisirent nécessairement à peu de chose. Les fortifications seules attiraient l'attention des gouvernements. En fait de travaux publics, nous ne pouvons citer que la construction de la chaussée de Louvain, de la chaussée d'Etterbeek et de la route de Dieghem. La première, pavée, dès 1459, jusqu'au bois de Linthout, fut prolongée, en vertu d'un octroi du roi Philippe V, du 24 juillet 1704, et achevée du côté de Louvain en 1707. La seconde, qui fit communiquer directement le centre de Saint-Josse-ten-Noode avec Etterbeek, fut concédée, grâce à l'insistance et à la coopération des riverains, le 23 mars 1725. Quant au chemin de Dieghem, pavé dès 1459 jusqu'au-delà de Schaerbeek, mais laissé dans un état déplorable, il fut enfin transformé en chaussée, par un décret du 21 février 1737, sur la demande du magistrat de Bruxelles, et avec l'aide du « capitaine et des régents » de Schaerbeek ainsi que du maire et des échevins d'Evere.

Quelques maisons de campagne s'élevèrent encore, mais beaucoup plus loin de la ville, sur les coteaux boisés qui bordent les belles prairies de la rive droite de la Senne. C'est là que se construisit, vers le milieu du dix-huitième siècle, le château de **Helmet**, qu'habita, en 1817, le prince d'Orange, fils aîné du roi des Pays-Bas. C'est au pied de ces coteaux que le baron **Roose** bâtit, à la fin du dix-septième siècle, une villa à laquelle il donna le nom de *Mon Plaisir*,



et dont le prince Charles fit sa résidence favorite. C'est aussi dans les plaines appelées depuis lors les « plaines de **Mon Plaisir** » qu'eurent lieu les premières courses de chevaux, introduites en Belgique par le même prince Charles.

Quant aux célèbres villas de Saint-Josse-ten-Noode, elles tombaient en ruines. La maison de Houwaert fut vendue en 1749 aux carmélites déchaussées, comme pour accentuer davantage le contraste avec ces anciennes grandeurs. L'hôtel aux Deux Tours, qui ne datait que de 1609, avait lui-même besoin d'être réparé, et en 1759 le chevalier Servandoni fit un plan de restauration avec portique renaissance du côté de la cour Intérieure (aux *Archives du royaume*, N° 544 des cartes et plans); mais le duc d'Ursel, à qui appartenait alors cette habitation, ne donna aucune suite au projet, et se borna à quelques replâtrages.

Une seule observation pourrait suffire, d'ailleurs, pour faire apprécier toute cette période de notre histoire. Le recensement de 1526 attribuait à Saint-Josse-ten-Noode environ 350 habitants, et à Schaerbeek environ 600 : celui de 1786 en indique 683 pour la première de ces communes et 1158 pour la seconde. Il avait fallu *deux cent soixante* ans pour doubler le chiffre de cette population !

VIII.

Démantèlement de Bruxelles en 1782.

— Situation de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek sous la domination française.

En 1782 une ère nouvelle s'ouvrit pour Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek, par suite du décret de Joseph II ordonnant de démanteler les places fortes de la Belgique jugées inutiles. A peine la démolition des remparts eut-elle commencé du côté du nord et de l'est, que la nécessité de relier par des voies plus directes la ville et les faubourgs, et le large espace laissé inoccupé par la disparition des redans et des bastions, donnèrent lieu à de nombreux projets d'embellissement. L'archiduchesse Marie-Christine et son époux le prince Albert de Saxe-

Teschen, auxquels on doit la construction du château de Laeken, de 1782 à 1784, conçurent aussi, dès lors, l'idée d'étendre le quartier du Parc vers le Maelbeek, en y comprenant tout l'emplacement actuel du quartier Léopold. Mais la révolution brabançonne d'abord, et ensuite l'invasion française, vinrent fatalement retarder l'exécution de ces plans.

Un arrêté du Comité de salut public, du 14 fructidor an III (31 août 1795), publié à Bruxelles le 8 brumaire an IV (30 octobre 1795), faisant suite à diverses mesures d'organisation administrative, enleva à Bruxelles toute sa banlieue et attribua les *communes* de Ten-Noode et de Schaerbeek au *canton* de Woluwe-St-Étienne. Le patronage exercé par Bruxelles sur sa « cuve » n'avait d'ailleurs plus de raison d'être. D'autres décrets, concernant l'organisation judiciaire, la perception des impôts, la répression, etc., complétèrent bientôt cette assimilation à la France.

En 1803, le premier consul, Bonaparte, satisfait de la réception qu'on lui avait faite à Bruxelles, approuva les plans proposés naguère au gouvernement autrichien pour la création d'une ceinture de boulevards, et décida en outre que Ten-Noode, Etterbeek et Ixelles seraient compris en partie dans le territoire bruxellois. Cette résolution n'eut momentanée-

ment d'autre résultat que le changement de dénomination de la chaussée de Louvain, qui devint la *rue Napoléon*. Un décret du 19 mai 1810, dû à une nouvelle visite de l'empereur à Bruxelles, fournit enfin à la ville les moyens d'exécution de ces vastes projets, en lui cédant les terrains encore occupés par les fortifications, ainsi que la propriété de la machine hydraulique et du grand étang domanial de Ten-Noode. L'article 8 de ce décret étendait l'octroi aux faubourgs, et le 20 septembre 1811 fut dressé par l'arpenteur Bodumont, sur l'ordre du conseil municipal de Bruxelles, un plan des faubourgs à incorporer dans cette zone; mais le préfet du département, M. de Latour du Pin, s'opposa à cette mesure. D'ailleurs les événements de 1814 et de 1815 firent bientôt oublier tous les projets de transformation des remparts, et ce ne fut qu'au mois de janvier 1819 que l'on mit définitivement la main à l'œuvre.

Nul n'avait prévu jusqu'alors la rapide transformation qu'allaient subir les faubourgs de Schaerbeek et de Louvain. Sous la domination française tout ce territoire était rentré dans son calme du moyen âge, et d'autant plus profondément que Bruxelles même était en ce moment une ville morte.

Un opuscule publié en 1810 par G. de Wautier, et

intitulé : *Remarques curieuses et peu connues sur la ville de Bruxelles et sur ses environs*, nous apprend que la porte de Schaerbeek ne servait plus guère alors qu'à l'introduction des légumes, absolument comme la *Warmoes Poorte* du treizième siècle, la « porte aux Herbes potagères. » En effet, l'industrie maraîchère n'avait pas cessé, dans ces localités, d'être digne de son ancienne renommée. On ne voyait que jardins potagers et cerisiers : ceux-ci fournissant en abondance aux Bruxellois les petites cerises noires, un peu âcres, qui ont fait la fortune des confitures de Bruxelles ; ceux-là produisant les plus beaux légumes qu'il fût possible de voir, entre autres les fameux *spruiten* ou *spruitjes*, les « petits choux de Bruxelles », qu'il a toujours été difficile d'acclimater autre part, et les navets d'Evere, qui sont encore les plus estimés. A tout prendre, cette renommée en vaut une autre.

Le gouvernement français voulut profiter de la fertilité de ce sol pour y encourager la culture de la betterave, devenue indispensable lorsque le blocus continental eut empêché la vente du sucre de canne. En revanche nous le voyons sévir contre les paysans qui avaient conservé l'habitude de cultiver quelques plantes de tabac pour leur usage. Mais ce

sont les cerises qui donnent le plus de difficultés et qui jouent un rôle presque politique dans cette paisible histoire. Il paraît que les soldats de la garnison de Bruxelles étaient très-friands des cerises de Schaerbeek et qu'il en résultait des rixes terribles, dans lesquelles l'autorité ne manquait pas de prendre parti pour l'armée. C'était chaque année à recommencer. Le plus souvent, chose curieuse, les soldats étaient battus par les paysans, mais revenaient le lendemain pour se livrer à des représailles qui étaient parfois sanglantes. A propos d'une de ces luttes qui eut lieu le lundi 26 juillet 1813, le maire de Schaerbeek écrit au préfet : « Je vous serais obligé d'interdire pen-
» dant peu de jours la sortie de la porte de Schaer-
» beek aux soldats, pour amortir cette animosité de
» leur part, et laisser le temps de cueillir paisible-
» ment les cerises aux habitants de la commune ; ce
» fruit est d'un grand rapport pour eux et sert tou-
» jours d'appât aux soldats, ce qui occasionne tous
» les jours des rixes entre eux et les habitants. » On parlait même en ce moment d'un assassinat commis sur un militaire voleur de cerises par un fermier peu endurant, mais le fait ne fut pas démontré.

Les maraîchers de Schaerbeek, pour transporter

leurs légumes au marché de Bruxelles, et les meuniers du Maelbeek, qui approvisionnaient de farine toute la capitale, continuaient à se servir d'ânes : d'où, comme nous l'avons vu, le nom de *rue des Anes* donné à la rue de Schaerbeek, à la rue Josaphat et à la rue du Moulin. L'usage de l'âne comme bête de somme et de trait remontait bien haut dans ces localités, puisqu'il en est fait mention dans un diplôme de l'an 1138. Sous l'empire on imagina de tirer un nouveau parti de cet humble et utile animal. L'agréable vallon du Maelbeek était toujours considéré comme le lieu le plus salubre, le séjour bienfaisant par excellence, mais, comme on y aurait vainement cherché le « vin de miracle », qui guérissait de toutes sortes de maux, on eut recours au lait d'ânesse, qui faisait, dit-on, des cures presque aussi merveilleuses, bien que le remède fût assez différent.

Les *Remarques curieuses et peu connues* citent un grand nombre de maisons de campagne situées à Schaerbeek, à Evere, à Ten-Noode et à Etterbeek, « où l'on va se promener avec plaisir, dit l'auteur, afin de jouir des points de vue et des sites intéressants que l'on y trouve à chaque pas. »

Les promenades dont parle G. de Wautier étaient surtout fréquentées le dimanche. C'étaient les plaines

de Mon Plaisir, où avaient lieu les courses de chevaux, les grandes manœuvres, les « parades » militaires; c'était la vallée de Josaphat, « chère aux amoureux », comme parlent tous les *Guides à Bruxelles*; c'étaient les sentiers bordés de vieux peupliers, le long du Maelbeek, où se rencontraient encore, çà et là, les cascades et les bassins de pierre bleue des villas du seizième siècle. Mais il y avait autre chose encore que les sites pittoresques et les magnifiques points de vue pour attirer les bons bourgeois de Bruxelles vers ces promenades champêtres : il s'y trouvait quelques guinguettes en vogue, où l'on pouvait, loin des yeux de la police, entre une partie de boules et un verre de bière de Louvain, se hasarder à parler un moment politique. Dans ces mêmes guinguettes s'était préparée la révolution brabançonne, et l'on se plaisait à s'en souvenir.

Du reste, rien ne venait plus troubler la paix un peu morne de ces solitudes. Si quelque fête officielle préoccupait de temps en temps le monde des fonctionnaires de la capitale, à peine l'écho en parvenait-il, fort affaibli, aux rives du Maelbeek. La porte de Laeken avait désormais le privilège exclusif de voir les souverains faire leur entrée solennelle. C'est par cette porte, qui était aussi celle de l'Allée verte,

qu'arrivèrent à Bruxelles, successivement : Henri Van der Noot, en véritable souverain, le 18 décembre 1789; le premier consul Napoléon Bonaparte, le 21 juillet 1803; l'empereur Napoléon, le 23 avril 1810; le prince Guillaume d'Orange Nassau, en qualité de gouverneur, le 30 juillet 1814, et le roi Guillaume, le 30 mars 1815. Quant à la porte de Louvain, elle ne vit plus entrer que les Cosaques, le 1^{er} février 1814; mais, par bonheur, ils ne firent que passer.

IX

Premiers essais de vie communale.

La révolution française de 1789 avait compris et posé les véritables bases de la commune, c'est-à-dire de l'association de citoyens qui naît pour ainsi dire d'elle-même par suite des relations locales. Une loi du 22 décembre 1789, confirmée par la constitution du 3 septembre 1791, organisa un système administratif dans lequel la commune jouissait de toute son indépendance : ce sont ces principes qui en 1836 servirent de modèle à nos institutions communales. Malheureusement, au moment où la Belgique fut officiellement réunie à la France, par un décret de la

Convention, du 9 vendémiaire an IV (1^{er} octobre 1795), un autre régime avait déjà remplacé celui de 1789 : la constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) ne respectait plus l'individualité des communes ; le *canton* était devenu l'unité, le centre administratif. Il y avait bien dans chaque commune un *agent municipal* et un *adjoint*, mais c'était la réunion des agents municipaux qui formait la *municipalité du canton*.

On conçoit dès lors que l'arrêté du Comité de salut public du 14 fructidor an III (31 août 1795), en enlevant Ten-Noode et Schaerbeek à Bruxelles pour les donner au canton de Woluwe-Saint-Étienne, ne procura pas à nos deux communes beaucoup plus d'indépendance.

La constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) vint enfin leur attribuer une sorte d'existence administrative. Chaque commune fut gouvernée par un *maire*, qui était chargé seul de l'administration locale, mais qui était aidé d'un ou de plusieurs *adjoints* et assisté d'un *conseil municipal*, investi d'un pouvoir délibérant. Ce conseil était composé, pour Ten-Noode comme pour Schaerbeek, de *dix* membres, la population de chacune de ces communes étant inférieure à 2,500 habitants. Le *maire* faisait partie

de droit du conseil municipal et le présidait, mais ne comptait pas dans le nombre des membres. Les conseillers devaient être renouvelés tous les dix ans par moitié, et leur nomination était faite par le préfet, qui avait en outre le droit de les suspendre, en tout temps, de leurs fonctions. Du reste, ce conseil n'exerçait qu'un pouvoir illusoire : il se réunissait en session annuelle, le 15 pluviôse, et demeurait assemblé pendant quinze jours seulement.

La loi fondamentale de 1815 reprit, en certains points, les vrais principes d'administration communale indépendante, mais l'application en fut fort incomplète. L'organisation des administrations rurales fut abandonnée aux états provinciaux, qui firent des règlements à partir de 1818, rendus définitifs en 1825. Il y eut un *mayeur*, deux *assesseurs* et un *conseil* composé de sept ou neuf personnes : le premier était nommé par le roi, les autres étaient nommés par les états de la province pour un laps de six années.

Il y a loin de tout cela à nos institutions actuelles. Aussi les documents qui nous ont été conservés, en petit nombre malheureusement, de l'an VIII à 1830, nous révèlent-ils les plus étranges contrastes avec notre régime administratif, nous pourrions dire avec nos mœurs et nos coutumes.

Vers 1800, André O Kelly, petit-fils d'un certain John O Kelly qui était venu s'établir à Bruxelles après avoir servi dans l'armée anglaise de la reine Anne, se trouve être dans le même temps maire de Ten-Noode et d'Evere. Il avait été précédemment agent municipal. Le 15 pluviôse an X nous le voyons rendre ses comptes de l'an IX à « Josse Ten-noode, » et le 16 pluviôse il rend ses comptes à Evere. Cette dernière commune n'avait alors rien à envier à la première, car le compte de Ten-Noode offre, en recettes, 382 francs 34 centimes, en dépenses 337 francs 11 centimes, tandis que celui d'Evere a en recettes 305 francs 56 centimes, en dépenses 292 francs 22 centimes.

Le compte de l'an VIII pour Ten-Noode avait été un peu plus élevé; il donnait comme « montant des fonds » 410 fr. 67 cent., et comme dépenses 421 fr. 89 cent. Schaerbeek a plus d'importance, car son compte, pour le même an VIII, présente 703 fr. 04 cent. en recettes, et 736 fr. 12 cent. en dépenses.

Le 4 ventôse an X, le conseil municipal de Ten-Noode est composé, sans compter le maire O Kelly, de dix membres, qui sont : Henri-Joseph Lavergne, Jean Menars, Philippe Honny, Jean Van den Berghen, Arnold De Keyn, Égide Huygens, Jean-Philippe Van-

haelen, Joseph Van den Hove, Guillaume Brown et Jacques Magermans.

Le 16 pluviôse an XI, nous voyons siéger au conseil municipal de Schaerbeek, outre le maire André Goossens, les conseillers Jacques Putmans, Pierre Van Craenenbroeck, François Van den Eynde, Jean Vandelinckx, Laurent Vandelinckx et Pierre de Pré. Le 2 avril 1807, lors de l'installation du maire Jean-Baptiste Massaux, le conseil municipal de Schaerbeek est au complet et se compose de Guillaume Van den Bossche, adjoint, C. Wauters, Pierre de Pré, G. Vanderstraeten, L. Vandelinckx, J. Vandelinckx, J. Putmans, Pierre Van Hemelryck, François Van den Bossche et Pierre Van den Eynde.— Ces deux derniers se déclarent complètement illettrés et s'abstiennent par conséquent de signer le procès-verbal.

Nous aurions voulu donner la liste complète des conseillers municipaux de Schaerbeek et de ceux de Saint-Josse-ten-Noode depuis l'an VIII, mais les documents nous manquent. Ces fonctionnaires, d'ailleurs, nommés par le préfet ou par les états provinciaux, ne peuvent être considérés comme les prédécesseurs de ceux qui, à partir de 1850, furent choisis par le libre suffrage de leurs concitoyens.

Il nous suffira de raconter un épisode de cette

première histoire communale, pour faire apprécier toute la différence qui existe entre cette époque et la nôtre.

Le 29 septembre 1816, le conseil communal de Schaerbeek est convoqué pour délibérer sur des réparations à faire au pont du Maelbeek, près de la maison de campagne de M. Charliers d'Odomont. Il paraît que cette dépense ne devait pas rigoureusement incomber à la commune, et que ceux qui surtout profitaient du pont étaient deux riches propriétaires, M. Charliers et M. de Roest d'Alkemade. Un membre du conseil était décédé, et, des 9 restants, 2 seulement se rendent à la convocation. Séance tenante, le maire, M. Van Bellinghen de Branteghem, pourvoit au remplacement des 7 absents et du décédé ; il dresse une liste, triple, de 24 candidatures nouvelles, et envoie cette liste, le 3 octobre, au sous-intendant de la province. Les 7 avril et 12 mai 1817, le comte de Mercy Argenteau, gouverneur du Brabant méridional, nomme 8 nouveaux conseillers, et ils sont installés le 1^{er} juin 1817, en vertu, dit la délibération, de l'art. 56 de l'acte constitutionnel du 28 floréal an XII.

On voit que, dans ce système, le pouvoir communal, comme nous l'entendons aujourd'hui, était réduit

à peu de chose. Et pourtant, telle était la force de résistance de nos pères à tout arbitraire, à toute oppression, que la question du pont sur le Maelbeek n'est pas pour cela résolue. Un nouveau débat s'engage le 7 novembre 1819, et, malgré tout, le 6 janvier suivant, le conseil refuse péremptoirement, à l'unanimité, de faire les frais de reconstruction, qui ne montaient cependant qu'à 156 florins de Brabant ou environ 133 florins des Pays-Bas.

Cet esprit d'indépendance est d'autant plus remarquable que Schaerbeek n'était qu'une véritable commune rurale. Voici, en effet, les noms et les qualités des huit conseillers communaux nommés le 27 novembre 1818 par les états provinciaux et installés le 10 décembre, en conformité de l'art. 25 du règlement d'administration pour le plat pays, du 3 janvier de la même année : Jean-Baptiste Meert, *fermier*, Godefroid Gids, *cultivateur*, Josse Atefyn, *jardinier*, Guillaume Van Nerom, *cultivateur*, François Van den Bossche, *cultivateur*, Arnold De Keyn, *aubergiste et cultivateur*, Guillaume Van Leeuw, *fermier*, et Pierre Danens (non qualifié).

L'absence de documents précis nous empêche d'apprécier le caractère de la première vie communale à Ten-Noode, mais tout nous fait présumer

que cette commune, formant un véritable faubourg de Bruxelles, n'offrait ni centre ni cohésion favorables aux vellétés d'indépendance. Schaerbeek, au contraire, était un village bien séparé, ayant son existence propre. « Il n'y a entre Schaerbeek et la ville, écrivait le maire au préfet le 7 juin 1810, que cinq ou six maisons, tout isolées, et parmi lesquelles il ne se trouve qu'un seul cabaret. » La chaussée appelée aujourd'hui chaussée de Haecht était même impraticable aux voitures, la commune de Ten-Noode refusant de l'entretenir parce qu'elle n'était utile qu'à sa voisine, et la rue Verte était dans un état plus déplorable encore, puisque, pour combler les fondrières de ce chemin, qui n'avait plus, du reste, qu'une importance vicinale, le maire est réduit à demander, par une lettre du 30 juillet 1821, les décombres provenant de la démolition de la porte de Schaerbeek.

C'est donc à Schaerbeek que se révèle le mieux l'antagonisme qui devait exister entre nos populations et le gouvernement impérial. Qu'on se garde bien de prendre au sérieux l'étrange missive adressée par le maire au préfet, le 4 avril 1811, à l'occasion de la naissance du roi de Rome; nous ne la reproduisons ici que comme un des plus curieux

spécimens de courtoisie de cette époque si féconde pourtant en ce genre de littérature :

« La voix publique avait précédé dans ma commune la
» connaissance de l'événement heureux qui comble le
» bonheur de la France par la naissance d'un prince, le
» roi de Rome, dont vous nous faites l'annonce officielle
» par votre circulaire du 22 mars.

» L'allégresse fut telle en cette occasion que chacun
» quitta le travail pour avoir la satisfaction d'être le pre-
» mier à en faire l'annonce à son voisin, et — s'ils eussent
» écouté leur premier mouvement — ils auraient fait un
» feu de joie de toute leur fortune. »

Toute la correspondance du maire avec les autorités supérieures donne un démenti à cette hyperbole insensée. Il n'y est question que de réfractaires et de déserteurs appartenant à la population de Schaerbeek, de destitutions de conseillers municipaux, de plaintes réitérées contre l'adjoint Guillaume Van den Bossche qui annonce, dès 1813, l'arrivée des Russes et la fin de la tyrannie française. Aussi le maire trouve-t-il que les lois impériales, passablement rigoureuses pourtant, ne lui donnent pas assez de pouvoir.

Il est permis de douter, nonobstant les allégations

du maire, que le défaut d'instruction ait été la cause de ces oppositions et de ces résistances. Toutefois, il faut l'avouer, l'instruction était extrêmement peu répandue dans ces campagnes, et nous avons vu plus haut que deux membres du conseil municipal de Schaerbeek déclarent ne pas même savoir écrire leur nom.

Ce n'est qu'en 1818 que Schaerbeek obtient un instituteur primaire, « Charles-Louis Bisschop, âgé de 32 ans, diplômé, enseignant les deux langues, la lecture, l'écriture, les quatre règles de l'arithmétique et le catéchisme. » La commune lui donne 100 francs d'indemnité de logement, mais il reçoit 1 franc par mois de chaque élève. Or ces élèves sont bientôt au nombre de 120, ce qui, pour une population qui était alors de 1,400 habitants environ, est une proportion plus que satisfaisante. Évidemment ce n'était pas de parti pris et par leur faute que les paysans de Schaerbeek étaient dénués d'instruction, et nous sommes en droit de dire que sous ce rapport aussi ils ont été calomniés par les représentants trop complaisants de la domination étrangère.

X

Création des boulevards. — Le Jardin botanique.

La rue Royale extérieure. — Premier projet de chemin de fer.

La création des boulevards, projetée depuis le démantèlement de 1782, avait été retardée successivement, comme nous l'avons vu, par la révolution brabançonne, par l'invasion française, par les guerres de l'empire et par les événements de 1814 et de 1815.

Il fallut quelque temps encore à la Belgique pour se remettre de ces violentes commotions. Cependant, la prospérité renaissant de toutes parts, la ville de Bruxelles résolut de faire procéder le plus vite possible à la transformation de ses anciennes fortifications en larges et belles promenades.

Le 30 septembre 1818, à la suite d'un arrêté royal du 10 mai autorisant la démolition des remparts, fut ouvert un concours dans lequel le meilleur plan fut jugé celui de Jean-Baptiste Vifquin, et dès le mois de janvier 1819 on mit la main à l'œuvre.

Bien que le plan de Vifquin ait subi depuis plusieurs modifications, ce n'en est pas moins à cet homme éminent que Bruxelles et ses faubourgs doivent leur embellissement le plus considérable. Jean-Baptiste Vifquin, à qui la Belgique est redevable en outre d'une foule de travaux d'utilité publique, était né à Tournai le 24 juin 1789. Il était entré au service militaire, le 13 avril 1808, comme conscrit de 1809 au 5^e régiment d'artillerie, avait fait plusieurs campagnes, avait repris ses études en 1812 à l'École polytechnique, puis était rentré dans le service actif et avait été blessé, en février 1814, au combat de Nangis. Nommé en décembre 1814 inspecteur des octrois de Tournai, il ne tarda pas à entrer au ministère de l'intérieur (*Waterstaat*), où il fut successivement sous-inspecteur des travaux publics (7 juillet 1815), ingénieur en chef de seconde classe (1^{er} janvier 1817), puis de première classe (4 août 1825), et enfin inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées (26 juin 1829).

Mis à la retraite en 1846, il mourut en 1854. Il fut conseiller communal à Saint-Josse-ten-Noode du 12 septembre 1825 au 2 janvier 1828. L'habitation qu'il s'était fait bâtir rue Royale extérieure, dans une des plus belles situations qu'il fût possible de rencontrer, est devenue la maison des bollandistes, et le jardin a servi d'emplacement à l'église du Jésus.

Les grands travaux commencés en 1819 marchèrent avec rapidité. Dès l'année suivante le boulevard du Nord, appelé ensuite boulevard du Jardin botanique, fut achevé et prolongé en ligne droite jusqu'au sommet du plateau où fut bâti, en 1827, l'Observatoire. On faisait ainsi un angle au lieu de la courbe du chemin de ronde encore indiquée aujourd'hui par la rue de la Pompe, la rue de la Sablonnière et la rue du Nord. La porte de Schaerbeek, qui avait été jusqu'alors en face de la rue de Schaerbeek, fut placée un peu plus haut, dans l'axe de la nouvelle rue Royale, afin de favoriser le projet, conçu depuis le démantèlement, de prolonger cette belle rue dans la direction du château de Laeken. La porte de Louvain, également établie jusqu'alors en face de la rue de Louvain, entre la rue Ducale et la rue du Nord, se trouva nécessairement, par suite du déplacement du boulevard, à l'entrée de la chaussée

extérieure. En 1822, la ville arrêta qu'on ne bâtirait pas à front du chemin de ronde, devenu depuis la rue de l'Astronomie, tout en cédant aux riverains l'espace libre pour en faire des jardins. Enfin, en 1821, fut commencé, d'après les plans de l'architecte Vanderstraeten père, le boulevard du Prince, nommé plus tard boulevard du Régent en l'honneur du régent Surlet de Chokier, et qui séparait alors le quartier du Parc de l'endroit nommé *Lange Hagen*, où devait s'établir un jour le quartier Léopold.

A partir de 1825, et comme conséquence naturelle de l'achèvement des boulevards, un accroissement prodigieux et rapide se remarque dans les communes de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek, surtout du côté de la ville. Les inondations qui désolèrent la vallée du Maelbeek en janvier 1820 et pendant l'hiver de 1820 à 1821, et la décision prise en 1824 de prolonger la rue Royale jusqu'au château de Laeken, firent refluer la population vers le plateau sablonneux où ne se voyaient encore, en 1822, que les cinq ou six maisons dont parlait le maire de Schaerbeek dans sa lettre du 7 juin 1810.

En 1825, une société se constitua sous le nom de *Société d'horticulture* pour construire des serres et tracer un jardin méthodique sur l'emplacement des

anciens remparts, entre la nouvelle porte de Schaerbeek et les maisons des pestiférés démolies en 1817. Les statuts de la société furent approuvés par arrêté du roi Guillaume le 28 mai 1826, et la première exposition de fleurs qu'elle organisa eut lieu le 1^{er} septembre 1829. Un établissement de ce genre avait déjà été créé par l'administration centrale du département de la Dyle, le 26 fructidor an IV (12 septembre 1796), et l'arrêté est assez curieux pour être cité. Le voici :

« Vu la nécessité de mettre à couvert les divers arbustes,
» arbres et végétaux qui se trouvent abandonnés dans les
» diverses maisons des émigrés et qui par là sont dévolus
» à la république :

» L'écurie d'Orange ainsi que le manège de la ci-devant
» Cour seront incessamment évacués pour être réparés et
» servir de dépôt aux divers végétaux qui doivent de suite
» être retirés des maisons des émigrés. »

Le jardin, qui occupait l'emplacement du palais de l'Industrie, au Muséum, fut affecté, par ordonnance du 29 floréal an V (18 mai 1797), à l'instruction des élèves de l'école centrale du département de la Dyle; les botanistes Josse Dekin et le baron Vanderstegen de Putte s'en occupèrent avec succès. Plus tard, il

fut question de le transporter aux environs de la porte de Hal, et l'idée de l'établir à la porte de Schaerbeek souleva quelques critiques, fondées sur ce plaisant motif que c'était *au nord* de Bruxelles.

Le projet de prolongement de la rue Royale sur le territoire de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek, depuis longtemps à l'étude, ne s'exécutait pourtant pas, à cause du refus du gouvernement provincial de participer aux frais. Ce fut la ville de Bruxelles qui se chargea de cet embellissement devenu indispensable à la capitale; elle acheta la plus grande partie des terrains, le 28 mai 1827, et obtint du roi Guillaume, le 24 mars 1828, un arrêté qui permettait d'exproprier le reste. C'est alors que furent tracées, en même temps que la rue Royale extérieure, et à gauche de cette voie principale, la rue de Gastro-nome, dont le nom vient d'un établissement du restaurateur Dubos, la rue du Nord, aujourd'hui rue Godefroid de Bouillon, et la rue de la Montagne, aujourd'hui rue Saint-François. La rue Verte, dont la première partie a reçu le nom de rue Botanique, et la rue de la Poste, l'ancien *Zavelweg*, se bordèrent bientôt aussi d'habitations régulières. Dès l'année 1827 le comte Cornet de Grez mettait en vente 150 lots de terrains sur lesquels s'élevèrent les

bâtisses de la rue Cornet de Grez et de la rue de Beughem. Enfin, la province ayant modifié la partie de la chaussée de Haecht qui se rattachait à la rue Royale, on put ouvrir de ce côté la rue de l'Observatoire, aujourd'hui rue Galilée, la rue du Midi, aujourd'hui rue de l'Équateur, la rue de l'Étoile, aujourd'hui rue de la Comète, puis la rue Traversière, le prolongement de la rue Godefroid de Bouillon, et enfin la rue du Méridien, qui indique le méridien de Bruxelles et laisse un espace libre favorable aux travaux de l'Observatoire.

Ce développement énorme avait donné l'idée à la régence de Bruxelles, dès 1826, de demander l'incorporation d'une grande partie des communes voisines, même des communes rurales. Elle ne songeait pas encore à revendiquer, comme elle le fit plus tard, les limites de l'ancienne *cure*. Le plan qu'elle proposait, et qui avait été dressé antérieurement par l'architecte Bodumont, formait un immense octogone embrassant Saint-Josse-ten-Noode avec Schaerbeek, Ixelles avec Etterbeek, Saint-Gilles, Anderlecht, et Molenbeek avec Berchem, Koekelberg, Ganshoren et Laeken. De semblables prétentions furent rejetées par le roi Guillaume, mais un arrêté royal du 17 juillet 1828 nomma une commis-

sion qui fut chargée d'élaborer un plan d'ensemble pour la direction des rues et la construction des maisons aux abords de la ville, et cette mesure était évidemment prise en faveur de Bruxelles, car les communes-faubourgs furent exclues de la commission, tandis que la régence de Bruxelles y était largement représentée.

D'un autre côté, l'extension rapide des bâtisses dans le nouveau quartier de la rue Royale extérieure suscita, de la part de nombreux habitants de Schaerbeek, appuyés par le conseil communal, une pétition demandant l'annexion à leur commune de tout le territoire situé derrière le Jardin botanique. Cette requête ne fut pas plus heureuse que la précédente : elle fut écartée à la suite d'une délibération prise le 20 janvier 1830 par le conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode.

D'autres conceptions, plus importantes pour l'avenir de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek, commençaient à se produire.

La création des chemins de fer attirait en ce moment l'attention générale en Angleterre. Grâce au génie de George Stephenson, dès 1816, le charbonnage de Killingsworth avait un chemin de fer sur lequel le transport du charbon se faisait au moyen de

machines à vapeur, et le 18 novembre 1822 fut ouvert le chemin de fer destiné à conduire les charbons de Hetton jusqu'à la mer. Un bill du parlement, du 19 avril 1821, concéda une ligne de Darlington à Stockton; un autre bill, modifiant celui-là en 1823, autorisa l'emploi des locomotives pour le transport des voyageurs, et, le 29 septembre 1825, Stephenson put diriger lui-même le premier train composé, non-seulement de 6 wagons de marchandises, mais de 22 wagons de voyageurs. Le succès de ces nouvelles entreprises fit penser à relier de la même façon Manchester et Liverpool. Après des difficultés sans nombre et de tout genre, un convoi d'essai parcourut, le 1^{er} janvier 1830, cette voie importante, que l'on ouvrit provisoirement le 14 juin et qui ne fut inaugurée que le 30 septembre suivant.

Nous avons voulu rappeler ces dates afin de montrer que nos ingénieurs et nos capitalistes n'avaient pas même attendu la réussite complète de cette magnifique invention pour en faire profiter la Belgique. En effet, déjà vers la fin de l'année 1829, MM. John Cockerill, Louis-Benoit Coppens et Sébastien-Dominique Pollaris se réunissaient en société pour construire, avec l'approbation du gouvernement, « une route en fer de Bruxelles à Anvers. » Ils s'adjoi-

gnirent M. le baron Charles Coppens, de Gand, qui fut plus tard membre du Congrès national, puis membre de la chambre des représentants, et qui a eu l'obligeance de nous communiquer la correspondance et les papiers relatifs à cette grande entreprise.

Le plan proposait pour point de départ l'emplacement même de la gare du Nord actuelle et projetait déjà le percement de la rue Neuve jusqu'au boulevard. Le tracé se dirigeait en ligne presque droite sur Malines, qui devait devenir le centre d'un réseau, puis sur Anvers où il pénétrait en passant sous la citadelle afin de longer les quais. Sauf ce dernier point, on voit que c'était bien l'idée qui fut mise à exécution par le gouvernement belge, et à laquelle il fallut même revenir plus complètement en transportant la station principale de l'Allée verte à la place des Nations.

« Peu de projets au premier abord, disait la proposition, présentent plus d'obstacles et de difficultés, et en réalité n'en offrent moins. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte, et d'examiner le tracé qui y a été fait. On verra que tout en réunissant l'avantage de la ligne droite, on évite à la fois une foule d'inconvénients que l'on rencontre partout ailleurs et sur tous les autres points.

» En effet, en suivant le tracé de la ligne depuis Bruxelles

on trouve constamment un terrain dont le profil demande bien peu d'ouvrage pour être toujours de niveau et qui a en outre l'avantage d'éviter l'inondation qui n'est pas un des moindres écueils que présente cette entreprise. Tant d'avantages cependant sont loin d'être tous ceux qu'offre cette direction. On peut remarquer qu'elle rencontre partout les rivières là où elles ont le moins de largeur et, par conséquent, où les ponts nécessitent le moins de dépenses.

» Dans les entreprises de ce genre, un des plus grands obstacles est la dépense qu'entraîne l'expropriation des propriétés bâties et dont la valeur augmente considérablement dans les environs des grandes villes. Aussi, il est à observer (et cela surtout au départ de Bruxelles) que tout en suivant la ligne la plus naturelle et la plus droite, ce tracé réunit encore l'avantage de rencontrer un terrain sur lequel on n'a encore élevé aucune espèce de constructions, quoique par sa position il se trouve attenant un des plus beaux quartiers de Bruxelles.

Il nous est inutile d'entrer dans les détails du devis estimatif. Nous nous bornerons à remarquer que ce devis s'est trouvé plus tard à peu près exact quant aux dépenses, tandis que le revenu supposé a *décuplé*.

Le 11 mars 1830, M. Jean-Baptiste Visquin, alors inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, fut chargé de faire un rapport sur le projet. Ce rapport,

terminé le 30 juillet, nous paraîtrait étrange, si nous ne nous rappelions les absurdes objections et les réflexions saugrenues que la loi du 1^{er} mai 1834, — cette loi dont la Belgique est si fière aujourd'hui à si juste titre, — a provoquées de la part de certains représentants et de certains sénateurs. M. Vifquin ne s'opposait pas au principe, mais il établissait, par des chiffres, que c'était une mauvaise spéculation, et n'engageait personne à la tenter, tout en conseillant au gouvernement de l'autoriser et même de l'aider de toute son influence. Ce qui impliquait quelque contradiction. Il se fondait, du reste, sur la statistique des transports à cette époque. 7 diligences et une barque, disait-il, parcourent journellement deux fois la distance de Bruxelles à Anvers; les marchandises se transportent, par la barque, moyennant 5 florins par tonne, et par les diligences moyennant 13 florins; les voyageurs, par les diligences, mettent 5 heures à faire le trajet et payent 2 florins 40 cents. Et M. Vifquin concluait que cela répondait à toutes les exigences.

Il était loin de prévoir l'essor qu'allaient prendre l'industrie et le commerce après 1830, et par suite même de la création des chemins de fer.

XI

Révolution belge et combats de septembre 1830.

On ne se doutait pas, en créant la rue Royale et les boulevards, que l'on traçait des lignes stratégiques dont allait bientôt profiter une armée ennemie pour attaquer la capitale. Ce qui était destiné à faire la prospérité de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek fut précisément ce qui attira sur ces faubourgs les malheurs de la guerre. Il y avait là des positions à prendre, d'où l'on commandait la ville entière, et que des troupes hollandaises surtout, venant soit de Maestricht, soit d'Anvers, pouvaient atteindre d'emblée, directement, sans le moindre obstacle.

Nous nous bornerons à considérer ici la révolution belge et les combats de septembre 1830 au point de vue de nos deux communes, en recueillant particulièrement sur ce sujet quelques traditions locales, inédites ou peu connues. De semblables traditions ont bien leur valeur, eu égard à la position faite à ces communes pendant les Quatre Journées. On peut dire, à proprement parler, que, dans le triangle compris entre le quartier général du prince Frédéric, à l'extrémité de la rue Royale extérieure, les batteries d'artillerie postées en avant du grand cimetière de la ville, chaussée de Louvain, et l'hôtel de ville de Bruxelles, se décidèrent alors les destinées de la Belgique.

Les mouvements populaires qui avaient éclaté à Bruxelles dans la soirée du 25 août, après la représentation de la *Muette*, avaient eu pour conséquence inévitable des pillages et des dévastations, non-seulement à Bruxelles mais dans les campagnes. La garde bourgeoise, supprimée depuis 1828, se trouva bientôt organisée, tant pour protéger l'ordre que pour s'opposer aux tentatives de réaction. Elle adopta le drapeau aux trois couleurs brabançonnnes, avec la devise : *Liberté, Sécurité publique*, et demeura l'unique dépositaire de la force répressive.

Dans les faubourgs fonctionnait toujours la *Schuttery*, et à Saint-Josse-ten-Noode, c'était le général François-Xavier de Wautier qui en était le chef. Celui-ci, né à Laeken en 1777, était Belge; les autres officiers étaient Hollandais. Quelques habitants, suivant l'exemple de la ville, se réunirent et s'armèrent. A leur tête était le peintre Eugène Verboekhoven; ami intime de De Potter et ardent patriote. Il demeurait alors dans la partie de la rue des Arts qui est devenue la rue de la Charité, en face des magnifiques jardins qui longeaient le boulevard.

Un conflit était à craindre. Le bourgmestre, Urbain Verbist, qui administrait la commune depuis 1823, prit le parti de convoquer les principaux habitants pour leur demander si leur intention était d'imiter la garde bourgeoise de Bruxelles en prenant et ses couleurs et sa devise. A une grande majorité la réponse fut affirmative. Le général de Wautier se retira avec la minorité, les officiers hollandais s'éclipsèrent, et, séance tenante, fut arrêtée la création d'une garde bourgeoise. Ceux des assistants qui s'étaient déclarés partisans du nouvel ordre des choses, formèrent le noyau de cette garde qui compta bientôt près de 300 hommes. On procéda à l'élection des chefs, et ce fut M. Verboeckhoven qui fut nommé, à

l'unanimité moins deux voix, capitaine-commandant.

Cette organisation s'était faite rapidement, car le 1^{er} septembre, lors de l'entrée du prince d'Orange, on voit des volontaires de Saint-Josse-ten-Noode se rendre avec ceux de Molenbeek Saint-Jean à la rencontre du prince au pont de Laeken et ouvrir ensuite la marche du cortège.

Cependant, l'absence d'une entente bien établie entre la ville et ses faubourgs donnait lieu, dans ces circonstances critiques, aux plus graves difficultés. Que servait-il aux communes de la banlieue d'être sous les armes, quand leur action restait isolée, et qu'elles ignoraient tout à la fois et les moyens de défense et jusqu'aux intentions des communes limitrophes, de la capitale elle-même? Ouvertes de tous côtés, elles ne pouvaient espérer de résister aux efforts d'une armée, tandis que la ville se barricadait à l'intérieur et restait pour ainsi dire chez elle. Les 300 soldats citoyens de Saint-Josse-ten-Noode eussent-ils été les 300 Spartiates, il y avait encore quelque différence entre le défilé des Thermopyles et les larges entrées de la porte de Louvain et de la porte de Schaerbeek, balayées par les canons du prince Frédéric.

Grâce aux reconnaissances opérées, à partir du 18 septembre, par les volontaires liégeois, par le

corps de Rodenbach et de Niellon, par d'autres détachements improvisés, auxquels se joignaient chaque fois quelques-uns des volontaires de Saint-Josse-ten-Noode, on sut au moins à quoi s'en tenir sur les dispositions de l'ennemi. M. Verboeckhoven commanda lui-même quatre reconnaissances, deux de jour et deux de nuit, à Helmet, Dieghem, Evere et sur la chaussée de Louvain. Le mardi 21, au matin, fut signalée l'approche des Hollandais. Leurs troupes étaient cantonnées à Evere et à Dieghem, et un piquet de leur cavalerie s'avança même jusqu'à Schaerbeek. On renforça la barricade de la porte de Schaerbeek et l'on y plaça deux pièces de canon ; puis nos volontaires reprirent, par petits groupes, leurs escarmouches, inquiétant et même faisant hésiter des forces réglées de toutes armes, infiniment supérieures. A la fin pourtant, un mouvement de la cavalerie hollandaise cerna ces tirailleurs dans la plaine de Dieghem, en sabra une partie et en fit prisonniers une centaine. Ces scènes se renouvelèrent le mercredi 22. Les Hollandais n'avançaient guère, mais se déployaient d'une façon qui parut bientôt formidable, depuis Zellick jusqu'à Tervueren, par Ganshoren, Jette, Laeken, Dieghem, Saventhem et toute la Woluwe.

Les forces hollandaises montaient à 14,000 hom-

mes, dont 11,525 d'infanterie, 1480 de cavalerie et 1,000 artilleurs, plus 52 bouches à feu, formant 6 batteries chacune de 8 pièces de campagne et une demi-batterie de 4 obusiers de huit pouces. Pour soutenir les efforts d'une semblable armée les Belges n'avait aucune troupe régulière, pas un seul homme de cavalerie, et ne possédaient qu'une dizaine de canons, dont 4 traînés à la main, dits *canons de montagne*. Dans cette situation on conçoit aisément la panique qui s'empara des Bruxellois, le mercredi 22 au soir, lorsque l'entrée des Hollandais leur eut été annoncée pour le lendemain matin. Les plus braves et les plus habiles pouvaient légitimement considérer la partie comme perdue.

Or, c'était surtout en ce moment qu'il importait aux habitants de Saint-Josse-ten-Noode de savoir quel rôle leur était réservé, quelle attitude ils avaient à prendre. Placés à l'avant-garde et les premiers exposés à l'agression de l'ennemi, pouvaient-ils au moins, en restant en armes, espérer d'être secondés, appuyés dans leur résistance? Il fallait, pour le salut de la commune, s'assurer des mesures de défense que prenait la ville et de l'esprit qui y régnait.

M. François de Marneffe, le peintre, fut chargé de cette mission et se fit accompagner de M. Goffin, fils de l'auditeur général. Il était 10 heures du soir, et la

ville était absolument déserte. Ils entrèrent par la porte de Louvain, et se rendirent à l'hôtel de ville par la rue de Louvain, le Treurenberg, la place Sainte-Gudule, la rue de la Montagne, sans rencontrer autre chose qu'une patrouille de quatre hommes et un caporal. La Grande Place même était déserte. Ils montèrent à l'hôtel de ville par l'escalier des Lions, sans encombre ni résistance, et se trouvèrent enfin, dans la salle du Christ, en présence de *deux* personnes. Derrière une immense table recouverte d'un tapis vert, était assis tout seul le baron de Fellner (qui fut tué quatre jours après, le 26 au soir, à l'attaque du Parc), et devant le bureau se promenait un homme en costume bourgeois, le chapeau sur la tête, porteur d'un sabre, d'une giberne et d'un fusil. Ils discutaient d'une façon très-animée à propos de cartouches, lorsque d'une porte à droite sortit le général Pletinckx.

M. De Marneffe, qui connaissait particulièrement M. Pletinckx, lui témoigna son étonnement de ce qu'il voyait et lui demanda ce qu'il convenait de faire, tant dans l'intérêt de la cause commune que pour la sécurité du faubourg de Saint-Josse-ten-Noode. « Tout le monde est parti, lui répliqua brièvement M. Pletinckx; il y va de notre tête, et mon cheval sellé est en bas qui m'attend. »

A leur retour, par la rue de la Madeleine, la place Royale, la rue Royale et la rue de la Loi, MM. de Marneffe et Goffin purent se convaincre que la ville entière était à l'abandon. Ils ne virent que le général d'Hoogvorst avec deux de ses aides de camp à la barricade de la montagne du Parc, et Édouard Michaux avec quelques hommes au poste des États-généraux. Suffisamment éclairés, ils s'en retournèrent à St-Josse-ten-Noode rendre compte de leur mission au bourgmestre Verbist, qui se hâta de défendre toute résistance, devenue inopportune. On déposa tous les fusils dans une fosse, chez un cabaretier de la chaussée de Louvain, nommé Van Cothem, qui était le porte-drapeau de la compagnie de volontaires, et le lendemain matin, au moment où l'avant-garde de l'armée hollandaise, gravissant la pente qui mène à la porte de Louvain, parvint à la hauteur de la maison du bourgmestre, celui-ci, revêtu de ses insignes néerlandais, lui souhaita la bienvenue. — M. Verbist, qui était pharmacien, habitait la maison occupée aujourd'hui par M. le pharmacien Nyssens.

La position du notaire Herman, bourgmestre de Schaerbeek depuis un peu plus d'un an, fut bien plus difficile encore que celle du bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode. Ce fut chez lui que s'installa, pen-

dant les quatre jours de combat, le prince Frédéric avec son état-major et ses chevaux, usant de toutes choses comme en pays conquis, sans même offrir aucune espèce d'indemnité. Cette demeure était du reste parfaitement choisie pour servir de quartier-général : c'était à peu près la seule habitation achevée à l'extrémité gauche de la rue Royale extérieure en venant de la ville. C'est aujourd'hui la première maison passé la limite de Saint-Josse-ten-Noode ; elle porte le n° 234 et appartient à M. le baron d'Anethan.

Ce ne fut pas sans étonnement que les habitants de nos deux communes lurent, en décembre 1830, le *Rapport officiel hollandais*, publié à La Haye, et dans lequel se trouve, entre autres, cet étrange paragraphe :

« Le prince Frédéric était arrivé le 21 à Malines
» et le 22 à Vilvorde ; l'intention du roi n'était pas
» qu'il commandât l'attaque de Bruxelles ; *il se refu-*
» *sait à l'idée*, s'il y avait de la résistance à surmon-
» ter, *que ce fût son fils qui dirigeât l'emploi direct*
» *de la force*. En conséquence le commandement en
» chef fut confié au lieutenant-général Trip, mais le
» prince ne pouvait rester éloigné, ni des troupes
» dont il avait le commandement supérieur, ni du
» théâtre d'un combat dont il avait tant à cœur de

» *préserver Bruxelles* ; il suivit donc *de près* le mouvement des troupes le 23. »

Quelle hypocrisie de langage ! On a bien soin de ne pas dire où était le prince, qui eût pu difficilement être *plus près* sans courir lui-même des dangers. D'autre part, abandonner le commandement en chef *pour ne pas diriger l'emploi direct de la force*, et conserver bel et bien le commandement supérieur, était une indigne comédie. Mais ce qui est plus fort, en présence de ces maladroites tentatives d'atténuation, et ce que nous savons à n'en pouvoir douter, grâce à plusieurs témoins oculaires encore vivants, c'est que le 23 septembre, à 7 heures du matin, le prince Frédéric, accompagné de son aide de camp, le major Ceva, et suivi de son état-major, passa en revue l'armée hollandaise rangée en bataille le long du chemin qui conduisait de la chaussée de Haecht à la chaussée de Louvain par *la Consolation*, et qu'il inspecta tout particulièrement les batteries de canons et d'obusiers établies sur le plateau en avant du cimetière de la ville. De ce plateau, non-seulement on commandait la porte de Louvain, ainsi qu'à présent, mais, comme la rue de l'Astronomie à gauche de l'Observatoire n'était pas encore bâtie, on pouvait balayer tout le boulevard du Jardin botanique et

prendre en écharpe la ligne de ses maisons. Il n'y avait pas moyen de mieux *diriger l'emploi direct de la force*.

Les postes de la porte de Louvain et de la porte de Schaerbeek, les plus importants de tous, avaient été abandonnés comme les autres pendant cette nuit de panique générale. M. Pletinckx, qui était resté le seul chef de la résistance, s'étant rendu, à une heure du matin, avec Ernest Grégoire, à ces deux entrées de la ville, n'y avait trouvé pour toute garde, à la première qu'un officier et trois hommes, à la seconde qu'un sergent et un caporal. — Et une heure plus tard ils entendaient dans le lointain la trompette des chasseurs hollandais donner à l'armée le signal de se mettre en marche !

Vers le matin, toutefois, les défenseurs revinrent, en petit nombre d'abord, à la porte de Schaerbeek qui allait être évidemment le nœud de l'attaque, et ils commençaient à se multiplier tout en s'organisant, lorsque l'artillerie placée près du cimetière ouvrit son feu, à 8 heures et un quart, forçant ainsi les volontaires à se retrancher dans les maisons et les rues voisines. Un corps d'armée considérable s'avança alors par la chaussée de Haecht ; les trois barricades élevées en avant de la porte furent détruites à coups de

canon, tandis que les chasseurs s'établissaient dans les maisons du faubourg et dans le Jardin botanique, d'où leurs feux de peloton balayèrent à leur tour le boulevard jusqu'à la porte de Laeken. Une quatrième barricade, construite contre la grille de la porte de Schaerbeek, fut jugée trop difficile à renverser ; on se contenta de combler le fossé d'enceinte du côté de l'Observatoire, et, vers 9 heures du matin, l'ennemi se précipitait au pas de charge dans la rue Royale pour atteindre le Parc.

Les choses se passèrent tout autrement à la porte de Louvain. La grille qui la constituait avait été simplement fermée à clef, et un seul volontaire y était resté en faction. Un lancier hollandais, envoyé en éclaireur, vint, en longeant la rue de l'Astronomie, s'assurer de la position, et descendit ensuite la chaussée au galop en tirant un coup de pistolet sur la maison de la veuve du notaire Massaux. C'était un signal convenu sans doute, car aussitôt les tirailleurs de l'avant-garde montèrent la chaussée au pas de course. Deux d'entre eux se mirent à ébranler la grille, et, ne pouvant réussir à l'ouvrir, ils tirèrent un coup de fusil dans la serrure. Pendant ce temps, un bourgeois armé d'un fusil de chasse et passant le long des maisons du boulevard intérieur abattit un des deux

tirailleurs. La porte fut enfin ouverte : les pelotons de l'infanterie s'avancèrent, suivis des lanciers, entrèrent en ville et se dirigèrent à droite et à gauche par le boulevard. M. Verboeckhoven, qui, armé d'un fusil, était sorti de chez lui au premier coup de canon, et qui avait poussé jusqu'à la rue du Petit Village, se trouva tout à coup enveloppé par cette soldatesque, dont il traversa les rangs avec le plus grand sang-froid, sans être heureusement reconnu de personne.

En ce moment aussi, un parti de volontaires liégeois, se retirant un peu trop tard des abords de la porte de Schaerbeek qui venaient d'être forcés, fut pris entre deux feux près de l'Observatoire. Un engagement s'ensuivit, dans lequel le major Gantois, commandant les lanciers hollandais, fut grièvement blessé : on le transporta à l'estaminet de *l'Étoile*. Le prince Alphonse de Chimai, qui faisait partie de la même arme, fut également blessé. La troupe ayant capturé deux des petits canons de montagne des volontaires, redescendit la chaussée en célébrant bruyamment son triomphe devant le bourgmestre Verbist, qui était resté sur le pas de sa porte, ceint de son écharpe orange. Les Liégeois, au nombre d'une cinquantaine, se réfugièrent alors dans le bâtiment de l'Observatoire, qui venait à peine d'être

terminé, et y soutinrent un véritable siège de douze heures. Ils profitèrent de la nuit pour franchir le mur d'enceinte vers Saint-Josse-ten-Noode, et se retirer en emportant leurs blessés et trois morts. Ils ne rentrèrent en ville que le lendemain matin, par la porte de Hal, après avoir fait un long détour dans les campagnes.

Pendant toute cette première journée, du jeudi 23 septembre, et la journée suivante, du vendredi 24, les habitants du faubourg demeurèrent sans nouvelles précises de ce qui se passait à Bruxelles. Ils savaient toutefois que la panique du mercredi soir avait fait place à la plus grande exaltation patriotique; ils pouvaient juger de l'acharnement de la lutte, non-seulement par le retentissement de la fusillade, mais par les nombreuses charrettes remplies de morts et de blessés, qui descendaient continuellement la chaussée de Louvain; le bruit courait que les combattants, exaspérés, d'un côté comme de l'autre, ne voulaient plus recevoir de parlementaires. Enfin, il n'était que trop évident que le fils du roi Guillaume, après avoir uniquement prétexté le rétablissement de l'ordre, voulait punir et songeait même déjà à se venger. L'arrogance avait fait place au dépit, et le dépit à la colère. S'apercevant que depuis

le 23, à 10 heures du matin, l'armée hollandaise n'avait pas gagné un pouce de terrain, informé dès le même jour à midi, par le général Trip, *qu'on ne pourrait s'emparer du reste de la ville qu'en faisant successivement le siège de chaque quartier et même de chaque édifice*, le prince envoya, dans la matinée du vendredi 24, le « bataillon de punition » (*straf-bataillon*), composé de la lie de l'armée, mettre le feu aux *dix-huit* maisons neuves du boulevard du Jardin botanique, et, à 4 heures du soir, il fit bombarder la ville par la batterie d'obusiers dont il avait lui-même soigné le placement sur les hauteurs du cimetière.

Il appartenait aux habitants de Saint-Josse-ten-Noode, contraints à la neutralité par leur position entre les deux camps, de s'entremettre pour faire cesser de part et d'autre une lutte aussi affreuse. M. François de Marneffe, qui comptait ses deux frères, le colonel et le lieutenant de Marneffe, et beaucoup d'amis dans les rangs de l'armée hollandaise, crut de son devoir de profiter des avantages que lui donnaient ces relations. Il courut chez le bourgmestre Verbist, en face duquel il demeurait, lui fit part de son projet, et le conjura, au nom de l'humanité, de lui adjoindre quelques personnes no-

tables de la commune pour se rendre auprès du prince.

La députation se trouva composée de MM. de Marneffe, l'ingénieur Vifquin, Goffin, auditeur militaire, et Frantz Faider. Ce dernier, mort substitut du procureur général à Gand, était l'un des fils du respectable Charles Faider, alors conseiller communal à Saint-Josse-ten-Noode, qui mourut le 27 novembre 1861, à l'âge de 80 ans, après avoir servi dans les hautes fonctions de l'enregistrement et des domaines pendant plus d'un demi-siècle. C'étaient là des personnes que l'on ne pouvait traiter comme on avait fait, deux jours auparavant, de M. Édouard Ducpétiaux, le rédacteur du *Courrier des Pays-Bas*, pour lequel on n'avait pas cru nécessaire d'observer les règles du droit des gens. D'ailleurs, depuis deux jours, tout était bien changé, et les violences inutiles autant qu'odieuses auxquelles on venait de s'abandonner entraînaient avec elles leur juste punition. L'opinion publique, l'histoire peut-être, se dressaient déjà menaçantes devant les yeux du prince Frédéric.

Les officiers formant l'état-major étaient dans le vestibule de la maison du notaire Herman. Ils firent d'abord à la députation de Saint-Josse-ten-Noode un accueil peu gracieux, en se livrant à des invectives

contre « les rebelles. » Il fallut leur répondre que parmi ceux qui insultaient ainsi les défenseurs de Bruxelles, il y en avait qui eussent été mieux à leur place dans les rangs de leurs compatriotes. Le lieutenant-général Constant de Rebecque alla prévenir le prince de cette démarche, et celui-ci se contenta d'abord de faire exprimer ses remerciements aux membres de la députation. Mais, vers minuit, MM. de Marneffe, Faider et Visquin furent rappelés au quartier-général par le colonel des lanciers Posson. M. Goffin, assez âgé, s'abstint cette fois de les accompagner. Ils furent introduits immédiatement dans le cabinet du prince, où se trouvaient le lieutenant-général Constant et le major Ceva. Le prince paraissait en proie à une grande surexcitation. « Puisque vous pouvez exercer une influence conciliatrice sur vos compatriotes, dit-il, allez leur dire que je les prie en grâce de cesser cette fusillade meurtrière qui a déjà moissonné tant de monde. Dites-leur que je me retire à l'instant, que mes troupes vont évacuer la ville, que je ne demande qu'une chose : le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité. » Puis, leur prenant les mains, il répéta : « Pour Dieu ! faites cesser le feu ! Employez tous vos efforts pour qu'on fasse cesser le feu ! »

Les envoyés réclamèrent une promesse formelle, par écrit, que de son côté on ne tirerait plus un coup de fusil. Pendant la rédaction de cette pièce le prince se répandit en plaintes amères contre les révolutionnaires bruxellois, tout en faisant sa propre apologie. Le ton qu'il donnait à la conversation autorisa les membres de la députation à lui peindre la situation sous de tout autres couleurs ; ils lui dirent qu'on le trompait et qu'il était peu rationnel d'attribuer l'échec de l'armée hollandaise à l'effort de quelques gens sans aveu. « Voyez, s'écria le prince dont l'agitation était extrême, voyez l'incendie qui dévore ces maisons. (On apercevait des fenêtres du notaire Herman les flammes qui consumaient les maisons du boulevard.) N'a-t-on pas l'infamie d'attribuer ce désastre à mes soldats, à mes ordres!... C'est un mensonge, une insigne calomnie!... — N'importe, Monseigneur, répliqua alors hardiment Frantz Faider, la fumée qui s'élève au-dessus de Bruxelles ternit à jamais l'éclat de la maison d'Orange. »

Mis enfin en possession de la missive adressée par le prince Frédéric *aux chefs de la Commission administrative*, MM. de Marneffe, Vifquin et Faider se rendirent en ville à 5 heures du matin. Ils passèrent par la porte de Schaerbeek, par la rue de Schaer-

beek, et, chemin faisant, montrèrent la lettre qu'on leur avait remise décachetée. Plusieurs fois on fit mine de tirer sur eux. Ils criaient : « Ne tirez pas ! Les Hollandais se retirent. » Ils arrivèrent à la place de Louvain, où était Ernest Grégoire, lui firent voir le document dont ils étaient porteurs et l'engagèrent à parcourir avec eux la ligne des tirailleurs le long du Parc afin d'empêcher qu'on ne fit inutilement un plus grand nombre de victimes. Mais à peine avaient-ils dépassé l'hôtel de Galles, occupé aujourd'hui par le ministère de la guerre, qu'ils essuyèrent le feu de toute une compagnie de grenadiers hollandais rangée en bataille rue de la Loi, à la hauteur des États-généraux. Deux ou trois volontaires qui les avaient suivis furent blessés.

Forcés de revenir sur leur pas, ils furent vivement blâmés par Grégoire de s'être fiés à la parole du prince, et, sans beaucoup d'espoir désormais de réussir dans leur difficile mission, ils se firent conduire à l'*Hôtel de la Paix*, rue de la Violette, près de don Juan Van Halen, nommé depuis quelques heures (le vendredi 24, à 11 heures du soir), par la Commission centrale, *commandant en chef des forces actives de la Belgique*. Le nouveau chef n'osa prendre sur lui de traiter cette affaire ; il les engagea à se

rendre à l'hôtel de ville, où ils se trouvèrent en présence de MM. Rogier, d'Hoogvorst, de Coppin et Joly. La délibération fut courte. M. Rogier y mit une énergie qui entraîna ses collègues, et formula immédiatement une réponse nette et laconique dont voici à peu près les termes : « La conduite des troupes que commande Votre Altesse a tellement exaspéré la population qu'il est devenu impossible de maîtriser le mouvement. » Les trois habitants de Saint-Josse-ten-Noode qui avaient ainsi fait acte de véritable dévouement, voulurent accomplir leur devoir jusqu'au bout, et, à travers le feu qui se croisait en tout sens, ils portèrent cette réponse au quartier-général du prince, où ils la remirent aux mains du lieutenant-général Constant.

Nous avons raconté cet épisode avec quelque détail parce qu'il concerne spécialement Saint-Josse-ten-Noode, qu'il fait honneur à plusieurs de nos concitoyens et qu'il est généralement peu connu. Le général Van Halen est le seul, pensons-nous, qui en ait dit quelques mots dans le volume publié en 1831 comme suite à ses mémoires.

Le dimanche 26 septembre, vers le soir, les Hollandais se retirèrent enfin, avec la honte d'avoir engagé une lutte des plus meurtrières, restée abso-

lument stérile. Pour masquer cette retraite, le prince Frédéric fit encore lancer, à 4 heures, par sa batterie d'obusiers, un certain nombre de projectiles, qui heureusement ne firent pas grand mal à la ville, et, de même qu'il s'était emparé sans façon de la demeure du notaire Herman, il fit préparer ses logements à quelques pas plus loin, chez M. Eenens (grand-père de M. Hippert, échevin actuel de Schaerbeek); mais il ne resta chez M. Eenens que de 8 heures du soir à minuit, et se dirigea ensuite sur Dieghem. Avant de quitter définitivement Schaerbeek, il fit saisir, cette nuit même, sans aucune forme de procès, 22 habitants de la commune, qu'il fit conduire à Anvers *comme otages* (otages de quoi?), nonobstant les plus vives instances du bourgmestre Herman qui sollicitait leur mise en liberté. Ces prisonniers ne furent élargis, comme les autres, que le 18 octobre, par ordre du prince d'Orange.

Nos communes, occupées militairement, avaient été obligées de rester simples spectatrices du combat; aussi ne compte-t-on, sur les listes des tués et des blessés belges, que 11 habitants de Schaerbeek et 4 de Saint-Josse ten-Noode : et ces listes portent les noms de 1055 victimes (587 en outre restèrent inconnues.) Les 5 morts, appartenant à Schaerbeek, sont :

FOUILLIEN, Albert; STAS, Raymond; VAN ASSCHE, Guillaume; VAN DEN ABEELE, Nicolas, et VAN HAMME, Michel. Fouillien et Van Hamme figurent seuls sur les tables du monument de la place des Martyrs : il est vrai que bien d'autres omissions y ont été souvent signalées.

A peine l'armée hollandaise se fut-elle retirée, que les sympathies pour la cause nationale, arrêtées et comprimées depuis quatre jours, reprirent tout leur élan. Dès le 28 septembre, à 6 heures du matin, circulait à Saint-Josse-ten-Noode une liste de souscription au profit des victimes ; ce fut encore M. de Marneffe qui prit cette initiative, et, à midi, il avait déjà recueilli une somme de 600 florins qu'il porta à l'hôtel de ville. Cet exemple fut suivi immédiatement dans toute la Belgique.

Cependant les Hollandais s'étaient portés, dans la nuit du 26 au 27, sur Evere, Dieghem, Cortenberg et Vilvorde, où ils bivaquèrent pendant deux jours avant de reprendre leurs cantonnements entre Vilvorde et Anvers. Les reconnaissances des volontaires redevinrent indispensables, car il s'agissait de s'assurer des nouvelles intentions de l'ennemi. Dès le 27, la formation de corps francs fut autorisée. M. Niellon, qui déjà le 20 au matin avait dirigé

l'une de ces premières expéditions, et qui, dans la soirée du 26, avait parcouru toute la lisière du bois de Linthout, depuis Etterbeek jusqu'au cimetière de la ville, alla s'établir, le 27, dès la pointe du jour, à la ferme De Keyn, au-delà du même cimetière, sur la chaussée de Louvain. Il commandait alors le 1^{er} corps franc, composé de 150 hommes parfaitement disciplinés, qu'il avait réunis lui-même, et auxquels ne tardèrent pas à se joindre une foule des combattants des journées précédentes. Il est probable que les autorités de Saint-Josse-ten-Noode, encore intimidées par le voisinage de l'armée hollandaise, et craignant de trop se compromettre, ne se décidaient qu'à contre-cœur à subvenir aux besoins de cette troupe de patriotes, car voici la piquante lettre que nous avons trouvée à ce sujet, égarée dans un des registres communaux (toutes les autres pièces concernant cette époque ont disparu complètement) :

« Je suis désespéré d'être à charge à la commune, mais
» ce sera aujourd'hui le dernier jour : demain je ferai mes
» demandes ailleurs. Seulement je prie instamment ces
» messieurs de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, de
» faire leurs efforts pour que mes braves soldats ne mangent
» pas leurs pommes de terre sans graisse, lard, ou beurre.

» Le commandant du 1^{er} Corps franc

« NIELLON. »

Il est impossible d'être plus poli, avec une pointe d'ironie cependant, quand on a le droit et le pouvoir de parler en maître.

En même temps que les colonnes mobiles de volontaires s'organisaient pour marcher sur l'ennemi, il devenait urgent de reconstituer la garde bourgeoise pour le maintien de l'ordre public; elle le fut à Bruxelles, sous le nom de *garde urbaine*, le 29 septembre, et le 7 octobre, dans les faubourgs, sous le nom de *garde rurale*, conformément à une circulaire du gouverneur provisoire de la province, Van Meenen, datée du 1^{er} octobre.

Toutefois la « garde rurale » de Saint-Josse-ten-Noode, cet embryon de la garde civique, ne fut définitivement organisée que le 22 octobre 1830, et le règlement qui fut approuvé à cette date est signé, d'une part, par MM. *De Potter* et *Sylvain Van de Weyer*, au nom du Comité central, d'autre part par les officiers et sous-officiers dont les noms suivent : *E. Verboeckhoven*, *G. Depauw*, *H. J. Tielens*, *J. De Bruyn*, *Kindt Van Assche*, *H. J. Schoofs*, *L. P. Verwée*, *J. Van Cothem*, *P. Moeremans*, *C. Vantvelt*, *Bulteau*, *Lesueur* et *Heetveld*.

M. Verboeckhoven, qui avait été le premier à former cette garde après les événements du 25 août,

entra, peu de temps après, aux chasseurs Chasteleer, le septième de la formation de la compagnie, et il donna pour hampe au drapeau de ce corps d'élite, la lance d'un lancier hollandais qui avait été désarmé par les volontaires de Saint-Josse-ten-Noode dans une de leurs reconnaissances.

XII

Développements de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek,
de 1830 à 1868.

Le 8 octobre 1830, un arrêté du gouvernement provisoire prescrivit la reconstitution des administrations locales *par voie électorale* et fixa les élections au 22 octobre suivant. Il devait être procédé, dans chacune des deux communes de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek, à l'élection d'un bourgmestre, de deux assesseurs et de quatre membres du conseil. Ces administrations restèrent en fonctions, sauf le remplacement des membres décédés ou démissionnaires, jusqu'à la mise en vigueur de la loi communale de 1836. Voici donc quelle fut la

composition des conseils communaux depuis le 22 octobre 1830 jusqu'au 14 juillet 1836.

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

Bourgmestre : Urbain-Henri VERBIST, élu par 82 voix sur 82 votants.

1^{er} Assesseur : Jean-Antoine ZÉRÉZO, — démissionnaire en 1831 et remplacé, le 24 septembre, par Albert MOREAU, lequel, à son tour, est remplacé, le 11 mai 1834, par Charles-Alexandre DE SORLUS.

2^{me} Assesseur : Jean-Dominique VAERMAN, — démissionnaire en 1831 et remplacé, le 23 juillet, par Léon KINDT VAN Assche, lequel, devenu secrétaire communal, est remplacé, le 26 novembre 1831, par Jacques VAN ORTROY.

Membres : Paulin GARNIER, — décédé le 31 août 1833 et remplacé, le 15 septembre, par Jean-Antoine ZÉRÉZO, — Emmanuel CORBISIER, Jean MARESKA et Charles FAIDER.

SCHAEERBEEK.

Bourgmestre : Jean-François-Antoine HERMAN, élu par 61 voix sur 62 votants, — décédé le 1^{er} décembre 1835, et remplacé, le 26 décembre, par Zénon CHARLIERS D'ODOMONT.

1^{er} Assesseur : Arnold VAN NEROM.

2^{me} Assesseur : Ange OLBRECHTS, — décédé le 4 mai 1833 et remplacé, le 28 mai, par Égide VERREYS.

Membres : Guillaume VAN LEEUW, Charles-Louis EENENS, — démissionnaire le 16 septembre 1833 et remplacé, le

11 novembre, par Josse ATEFYN, — Guillaume VAN NEROM
et Pierre VAN HAMME.

N. B. Nous donnons en deux tableaux, ci-joints, la composition du Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode et celle du Conseil communal de Schaerbeek, depuis les élections du 14 juillet 1836 jusqu'au 1^{er} janvier 1869.

En possession d'elles-mêmes, pour ainsi dire, grâce à un régime qui appliquait enfin les vrais principes de ce qu'on a appelé « l'autonomie communale », nos communes purent profiter des immenses avantages que leur donnait leur situation topographique et tirer parti de toutes leurs ressources. Aussi l'impulsion donnée en 1819, et qui devint surtout appréciable à partir de 1825, fut-elle bientôt reprise et poursuivie, et le moment d'arrêt, qui semblait devoir être la conséquence de la révolution politique, fut-il à peine sensible.

En peu de temps le plateau sur lequel avait été tracée la rue Royale extérieure avec ses rues adjacentes se couvrit de belles habitations, tandis que se créait la rue de la Senne, aujourd'hui rue de la Rivière, la rue des Briqueteries ou rue des Pierres, aujourd'hui rue Saint-Philippe, et la rue Névraumont. Le premier projet avait été de continuer la rue

Royale en ligne directe jusqu'au canal de Willebroeck, à peu près vis-à-vis du château de Laeken, mais bientôt surgit la proposition de la détourner vers le pont de Laeken. Un arrêté royal du 18 juillet 1832 autorisa cette route qui devint la rue des Palais; le notaire Herman et l'ingénieur Vifquin formèrent pour cet objet, le 20 avril 1833, une société au capital de 100,000 francs, et furent déclarés adjudicataires des travaux le 15 août 1833. La ville de Bruxelles leur donnait un subside de 16,000 francs, la province un subside de 7,000, et l'État leur permettait de lever un demi-droit de barrière pendant 90 ans, plus un péage de 2 centimes par piéton sur le pont de la Senne. Toutefois la ville, la province et l'État se réservaient le rachat facultatif. Le 14 septembre 1833 les travaux commencèrent, et le nouveau plan fut complété, aussitôt après, par la création de la place de la Reine, de la rue Saint-Servais et de la rue Saint-Jean, aujourd'hui rue Saint-Paul.

A cette époque, les deux villages primitivement groupés, l'un autour de l'église Saint-Josse, l'autre autour de l'église Saint-Servais, ne s'étaient pas encore rapprochés, en s'accroissant, au point de former, comme aujourd'hui, une seule et vaste agglomération. Il y avait même une solution de continuité

entre chacun d'eux et le nouveau faubourg de la porte de Schaerbeek, lequel constituait un quartier isolé, mais à cheval sur les deux territoires. Cette situation spéciale suscita une première fois, le 8 septembre 1831, et une seconde fois, d'une façon formelle et explicite, en juin 1855, de la part de quelques personnes à la tête desquelles se trouvait l'ingénieur Visquin, le projet d'ériger en commune séparée l'espace de trapèze compris entre le boulevard, la Senne, la rue de la Séparation, qui est devenue la rue Rogier, et la rue de la Limite. On serait tenté de prendre ces noms de *rue de la Séparation* et de *rue de la Limite* comme l'effet d'une préoccupation favorable au projet, mais ils ne se rapportaient qu'à une délimitation de paroisse pour l'église à construire place de la Reine.

Nous avons vu que, vers la fin de 1829, une pétition, signée par de nombreux habitants de Schaerbeek et appuyée officiellement par une délibération du conseil communal, avait eu pour but l'annexion à Schaerbeek de tout le territoire situé derrière le Jardin botanique. En remontant plus haut encore on trouve dans la correspondance du maire de Schaerbeek, à la date du 1^{er} septembre 1811, à propos d'une réclamation concernant le mauvais état de la

vieille chaussée nommée depuis chaussée de Haecht, une réponse du maire de Ten-Noode disant que cette voie n'est d'aucune utilité à sa commune, qu'il désire se débarrasser des landes improductives qu'elle traverse et qu'il propose à cet effet un échange de territoire.

Les temps étaient bien changés ! Le contraste est même des plus piquants. Demander la création d'une commune nouvelle, c'était aller à l'encontre de ce que voulait Schaerbeek en 1829, et c'était satisfaire, au moins en partie, au désir exprimé par le maire de Ten-Noode en 1841. Or, la pétition de M. Vifquin, renvoyée par l'autorité supérieure au conseil communal de chacune des deux localités intéressées, est accueillie à Schaerbeek, le 24 août 1835, *par un avis favorable donné à l'unanimité*, et à Saint-Josse-ten-Noode, le 29 août, *par un rejet*, fortement et longuement motivé, également voté *à l'unanimité*.

On comprend parfaitement l'attitude du conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode, mais on s'explique difficilement celle du conseil communal de Schaerbeek consentant à se priver ainsi, sans compensation, d'un quartier riche et prospère. Peut-être faut-il y voir l'influence personnelle du bourgmestre Herman, évidemment intéressé à la formation

d'une nouvelle commune, par les mêmes motifs, exactement, que l'ingénieur Vifquin, auteur de la pétition; peut-être aussi la population rurale de Schaerbeek, encore beaucoup plus forte à cette époque que la population urbaine, redoutait-elle d'être un jour envahie et subjuguée par cet élément qu'elle considérait comme étranger.

Le projet n'eut pas de suite directe, mais la ville de Bruxelles, en s'y opposant, au nom des droits qu'elle prétendait avoir elle-même sur les faubourgs, se prépara dès-lors à sa grande campagne de 1853.

Cependant, aux deux extrémités de l'immense territoire de Saint-Josse-ten-Noode, qui s'allongeait alors de manière à former presque un demi-cercle autour de Bruxelles, existaient encore de vastes terrains vagues éminemment favorables à la création de nouveaux faubourgs : la *Société civile* profita des uns pour y fonder le quartier Léopold, et une autre société, de concert avec le gouvernement, s'occupa, d'autre part, de tracer le quartier de la station du Nord.

Le plateau contigu au boulevard du Régent et appelé jadis *de Lange Hagen*, était réservé depuis longtemps à des embellissements considérables. Le prince Albert de Saxe-Teschen, en 1782, et le prince

d'Orange, en 1829, avaient eu à cet égard des vues grandioses. En 1836, le capitaine Dubois, ingénieur, s'occupant d'un plan général de réunion des faubourgs à la ville, proposa de relier le faubourg de Louvain à celui de Namur par une suite d'édifices publics comprenant un hôtel pour le ministère de la guerre, un hôtel des invalides, une école militaire, une caserne d'infanterie et une caserne de cavalerie. M. Dubois était examinateur permanent à l'école militaire. La *Société civile pour l'agrandissement et l'embellissement de la ville de Bruxelles*, qui se forma en 1837, annonça d'abord des intentions semblables : on voulait bâtir sur cette bande de territoire une église, un palais de l'industrie, un théâtre, un cirque, des casernes ; l'année suivante en offrit d'y élever un palais de justice, et en 1843 il fut question d'y placer le palais du roi. On se borna à la construction de l'église, qui se fit sur les plans de M. Suys. Les fondements en furent jetés au commencement de l'année 1840, et la cérémonie de la pose de la première pierre eut lieu le 6 avril 1842. Dédiée à saint Joseph et desservie par une congrégation de rédemptoristes, elle fut ouverte au culte en 1858.

La *Société civile*, qui s'était constituée au capital

de 5 millions de francs au moyen d'une association entre la Société générale, la Société de commerce, la Société de mutualité, la Société nationale et MM. le comte F. Meeûs, J.-A. Coghen et F.-A. Bernard, se contenta, en définitive, d'une spéculation de terrains qui, dans les premières années, ne fut pas même heureuse. Ses plans, approuvés par le roi le 1^{er} octobre 1838, n'étaient qu'une simple division en carrés symétriques, où les rues, n'offrant pas de débouchés, ne pouvaient servir de véritables voies de communication. Il fallut la création du champ des manœuvres, l'établissement de la station du Luxembourg et la fondation du Jardin zoologique pour donner de la vie et de l'animation à cette nouvelle ville. Du reste, le quartier Léopold ne fut considéré, dès l'origine, que comme un accroissement de territoire pour la capitale; le 27 octobre 1837 la société avait déjà exprimé le désir qu'il en fût ainsi, et le 10 avril 1838 le conseil communal de Bruxelles autorisait l'ouverture d'une porte en face de la rue Belliard, tandis qu'on n'avait pas même songé à tracer une seule rue qui reliât ce quartier à Saint-Josse-ten-Noode.

Les prairies de la rive droite de la Senne, qui, en 1830, se prolongeaient encore jusqu'au mur d'en-

ceinte de la ville, avaient leur destination tout aussi bien indiquée que celle de l'emplacement du quartier Léopold. C'était là que devait être, nécessairement, le point de départ du chemin de fer d'Anvers. Nous avons vu les idées émises à ce sujet, dès la fin de 1829, par MM. Cockerill, Louis Coppens, Pollaris et Charles Coppens. Le 18 février 1833, le gouverneur du Brabant donne avis que, en exécution de l'arrêté royal du 18 juillet 1832 et de la décision du ministre de l'intérieur du 16 février courant, un projet, presque en tout point semblable au premier, présenté cette fois par MM. Vilain XIII et consorts, est déposé durant deux mois à l'hôtel du gouvernement de la province. Et pourtant, lorsque, l'année suivante, l'État se charge lui-même de l'établissement et de l'exploitation du chemin de fer, ce fut en vain que la ville de Bruxelles réclama contre la station de l'Allée verte : il fallut une expérience de plusieurs années pour faire revenir à la conception des premiers demandeurs.

Le 1^{er} avril 1859 fut enfin conclue, entre le ministre des travaux publics, d'une part, et, d'autre part, MM. Verhaegen et Éliat, notaires, Coppens, architecte, et Piérard, négociant, une convention par laquelle ces derniers cédaient à l'État, moyennant

400,000 francs, 7 hectares de prairies pour y établir la nouvelle station faisant face à la ville, avec une place carrée de 100 mètres de côté et une ligne de raccordement rejoignant le chemin de fer qui partait de l'Allée verte. Un arrêté royal du 15 juillet 1839 approuva cette convention; une résolution du conseil communal de Bruxelles, du 9 novembre suivant, décida le prolongement de la rue Neuve vers la station à construire et l'ouverture d'une porte dans l'axe de ce prolongement; le 2 septembre 1840, un arrêté royal approuva le plan du nouveau quartier appelé dès lors le « faubourg de Cologne, » et le 27 septembre 1841 fut posée solennellement la première pierre de la « station du Nord. »

La nécessité de dresser des plans d'ensemble pour les réseaux de rues s'étendant sur le territoire de plusieurs communes avait fait nommer par le roi Guillaume, depuis le 17 juillet 1828, une commission spéciale, dont la composition non moins que les actes excitèrent souvent des réclamations. Cette commission, reconstituée par arrêté royal du 7 janvier 1833, fut enfin dissoute en 1837, mais sans qu'on obviât aux inconvénients souvent signalés, qui naissaient surtout de ce que la confection des plans avait lieu sans l'intervention des communes intéressées. Aussi

l'arrêté royal du 2 septembre 1840, qui décrétait, sur la proposition de la société Verhaegen et consorts, toutes les rues à ouvrir des deux côtés de la station, jusqu'au pont de Laeken, rencontra-t-il certaines résistances et d'assez grandes difficultés pratiques, particulièrement à Schaerbeek. Il en fut de même de l'arrêté royal du 28 avril 1846, qui sanctionna un plan général pour tous les faubourgs, mais cette fois, pourtant, de l'avis d'un homme compétent, M. Vanderstraeten, nommé inspecteur-voyer.

Ce qu'on n'aperçut que beaucoup plus tard, ce fut le vice capital du plan proposé pour le quartier de la Station, vice qui consistait dans l'établissement de la voie ferrée et des rues voisines sur le même niveau. Il eût fallu remblayer ces prairies, dont le sol bas et marécageux n'y eût que gagné, et faire passer le chemin de fer au-dessous des rues qu'il traverse, ou bien élever tout le chemin de fer de quelques mètres, de manière à lui faire traverser les mêmes rues sur viaducs, ce qui aurait offert l'avantage de le raccorder plus tard, aisément, avec le chemin de fer du Luxembourg et même avec le chemin de fer d'Alost.

Le plan de 1840, immédiatement mis à exécution, comprenait d'abord la place des Nations, établie à

peu près sur l'emplacement des « Maisons extérieures des pestiférés, » de *Buyten Pesthuyskens*, qui avaient été démolies en 1817 et qu'il ne faut pas confondre avec la léproserie ou le lazaret du *Capelle Dries*, lequel disparut vers la fin du xvi^e siècle. Entre la station et la Senne s'ouvrirent la rue du Progrès et la rue du Marché, coupées à angles droits par la rue du Boulevard, la rue des Croisades, la rue Zérézo, qui communiquèrent avec Molenbeek-Saint-Jean par des ponts sur la Senne, construits, le premier par la province, les autres par les propriétaires intéressés, aidés d'un subside de la commune. De l'autre côté se prolongea la rue de Brabant, dont une bifurcation forma la rue de la Liberté, aujourd'hui rue de Cologne. Enfin, en dehors du plan général, mais dès la même année 1840, furent encore tracées, parallèlement à la rue de Brabant, la rue des Plantes, qui se relia à la rue Saint-Philippe, la rue Linnée, qui se continuait par la rue Névraumont, et un tronçon de rue qui forma le commencement de la rue Verte, au point d'intersection de deux rues transversales, également nouvelles, la rue Saint-Lazare et la rue du Chemin de fer.

Ainsi, en peu d'années, trois nouveaux faubourgs sortaient de terre comme par enchantement, hors de

la porte de Schaerbeek, le long du boulevard du Régent et aux abords de la station du Nord.

Indépendamment de ces travaux d'ensemble, nous devons énumérer une foule d'améliorations partielles.

A Saint-Josse-ten-Noode, des mesures hygiéniques sont provoquées par l'apparition du choléra en 1832, et l'une des plus importantes est la suppression du cimetière autour de l'église Saint-Josse. La commune n'ayant encore que fort peu de ressources, c'est la fabrique de l'église qui se charge d'acquérir un terrain destiné à un nouveau cimetière, au haut de la chaussée de Louvain, en face du cimetière établi par la ville en 1785. Cette acquisition, sur laquelle délibère le conseil communal le 2, le 3 et le 4 mai 1832, est approuvée par un arrêté royal du 4 août suivant. L'église Saint-Josse devenait également insuffisante, et le conseil communal adopte à cet égard, le 2 mars 1833, les plans dressés par M. Spaak le 19 février. La rue de la Limite et ses aboutissants ne tardent pas à se bâtir, et relient par des constructions régulières l'ancienne commune au faubourg de Schaerbeek. En 1838, l'espace compris entre la rue Saint-Alphonse et la chaussée de Louvain, et occupé par des jardins potagers, est trans-

formé en un quartier qui s'appela pendant quelque temps le « quartier de la Reine. » En moins d'une année sont ouvertes en cet endroit la rue de la Régence, la rue Saxe-Cobourg et l'impasse du Petit Village, percée dix ans après jusqu'à la ruelle de ce nom. Une maison communale est construite, sur les plans de M. Spaak, dans la rue de la Régence, qui prit le nom de rue de la Commune, et le conseil y tient sa première séance le 3 juillet 1840. Depuis le 8 mai 1837 un arrêté royal avait créé un commissariat de police.

Schaerbeek progresse d'abord un peu moins vite : il n'est question, pendant quelques années, que de briqueteries à autoriser. En 1837 seulement apparaissent une foule de demandes relatives à l'ouverture de rues nouvelles, et depuis 1838 une impulsion extraordinaire est donnée au mouvement de la bâtisse. L'agrandissement de l'église Saint-Servais et la démolition de la tour qui menaçait ruine font l'objet, à partir du 27 avril 1839, d'une vive discussion entre M. Spaak, le conseil communal et la commission des monuments. M. Spaak niait l'intérêt historique de l'édifice, mais il ne triomphe qu'en partie, et l'on décide, en 1843, que le chœur sera conservé, que la tour sera rebâtie, en même temps que l'église sera

agrandie notablement. Enfin un arrêté royal du 31 août 1841 crée à Schaerbeek un commissariat de police.

On voit quel développement prenaient tout à coup, pour ainsi dire, les communes de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek, la première surtout, à cause des avantages de sa position. Une seule observation suffit d'ailleurs : en 1830, il n'y avait pas une seule maison régulièrement construite à l'extérieur du boulevard depuis la Senne jusqu'à la porte de Namur, c'est-à-dire le long du territoire de Saint-Josse-ten-Noode à front de Bruxelles, et, onze ans après, le rapport sur l'année 1841-1842, adressé par l'administration communale au conseil, constate qu'il n'y a plus aucune interruption dans la ligne des bâtisses élevées sur cet immense périmètre.

Cet accroissement de population, tout exceptionnel, a mérité de fixer l'attention des statisticiens, qui l'ont rendu appréciable en chiffres, proportionnellement et en comparant entre elles toutes les communes de l'agglomération bruxelloise. Nous empruntons ce curieux calcul à un travail de M. X. Heuschling *Sur l'accroissement de la population de la Belgique pendant la période décennale de 1831 à 1840*. Citons textuellement.

« Tandis que l'augmentation pour Bruxelles s'est élevée à 7.43 p. c. pour les dix années (1831-1840), elle a été :

- De 30.33 p. c. à Anderlecht ;
- De 36 p. c. à Saint-Gilles ;
- De 66.76 p. c. à Ixelles ,
- De 78.37 p. c. à Molenbeek-Saint-Jean ;
- De 85.77 p. c. à Laeken ;
- De 132.98 p. c. à Schaerbeek ;
- De 172.31 p. c. à Saint-Josse-ten-Noode. »

Ce tableau est également des plus instructifs : il nous révèle le motif de certaines convoitises manifestées avec une ardeur singulière de 1840 à 1843.

On se rappelle que la pétition de MM. Vifquin et consorts, tendant à constituer le faubourg de Schaerbeek en commune séparée, avait éveillé les prétentions de la ville de Bruxelles. Le ministre de l'intérieur, M. de Theux, voyant dans un agrandissement de la capitale un moyen d'arriver à une réforme des taxes municipales, invita la ville à faire étudier cette double question. Une commission fut nommée, et, le 14 novembre 1856, M. Van Volxem, rapporteur de cette commission, rendit compte au collège des bourgmestre et échevins de Bruxelles du résultat de ses recherches. Il concluait simplement à adjoindre au territoire de Bruxelles les communes ou au moins

les faubourgs de Saint-Josse-ten-Noode, de Schackerbeek, de Laeken, de Molenbeek, d'Ixelles, de Saint-Gilles et d'Anderlecht. C'était à peu près la reconstitution de l'ancienne cuve, ou pour mieux dire l'annexion de l'ancienne cuve au territoire communal. Cette proposition n'eut pour le moment aucune suite; il en fut de même du plan d'agrandissement publié, également en 1836, par M. le capitaine-ingénieur Dubois sous les auspices de M. Ph. Vandermaelen. M. Dubois se bornait à reculer, plus ou moins, les limites actuelles de la ville, selon l'étendue des agglomérations bâties au dehors des boulevards; sa nouvelle enceinte projetée, en restant parallèle à l'ancienne, s'en écartait de 880 mètres, de la porte du Rivage à l'Observatoire; de 450 mètres, de l'Observatoire à l'angle au delà de la porte de Louvain; de 430 mètres, de cet angle à celui du palais Ducal; puis successivement de 300, de 400, de 300 et de 330 mètres.

Mais, au commencement de l'année 1840, la question est reprise, par M. Van Volxem d'abord qui, remplissant alors les fonctions de bourgmestre de Bruxelles, propose, le 15 février, de s'adresser au roi pour obtenir la réunion des faubourgs; et le 6 mai, M. Liedts, ministre de l'intérieur, appelle

sur cette affaire l'attention de la députation permanente du conseil provincial. Ce fut le début de la marche officielle. La députation permanente désira, avant tout examen, consulter les conseils communaux des localités intéressées. L'opposition fut à peu près unanime de la part des communes limitrophes : la protestation de Saint-Josse-ten-Noode, du 18 septembre 1840, et celle de Schaerbeek, du 25 septembre, étaient surtout des plus énergiques. Sur ces entrefaites, M. Vanderstraeten, inspecteur des bâties dans les faubourgs, chargé par le gouvernement, le 22 avril 1840, d'étudier un nouveau projet, trace un plan d'après lequel, en prenant pour centre la tour Saint-Michel, on aurait donné à Bruxelles une enceinte parfaitement circulaire, de 6,000 mètres de diamètre, s'étendant à près de 300 mètres au-delà des constructions agglomérées des faubourgs. Ce plan fut adressé au ministre de l'intérieur le 29 septembre.

Rien dans tout cela ne touchait à la question de la réforme des octrois, qui, dans l'idée du gouvernement, était inséparable de la question d'agrandissement. Au mois de septembre 1842, M. Nothomb, ministre de l'intérieur, engagea le gouverneur de la province et le collège des bourgmestre et échevins

de Bruxelles à reprendre l'affaire à ce point de vue ; le 30 juin 1843, dans une nouvelle dépêche au gouverneur, M. de Viron, il proposa formellement de remplacer l'impôt indirect perçu aux portes de la ville par une capitation ; le 8 juillet il saisit lui-même le conseil provincial de l'examen de cette réforme, corrélative, selon lui, au projet de réunion des fauborgs à la ville. Enfin, le 21 juillet, le conseil provincial émet, par 40 voix contre dix, un vœu favorable à l'annexion, mais en y joignant un amendement conforme aux vues du ministre.

Ce n'était pas précisément ce que voulait la ville de Bruxelles : aussi l'affaire demeura-t-elle de nouveau en suspens jusqu'à la grande campagne entreprise à ce sujet en 1852 et 1853.

Le mouvement de la bâtisse avait subi un temps d'arrêt inévitable par suite des appréhensions que causaient de semblables débats, mais il reprit bientôt, à Schaerbeek principalement, pour se continuer dans une progression presque constante durant cette nouvelle période décennale. Les rapports administratifs des deux communes parlent chaque année de l'étonnant spectacle que présente cette métamorphose.

La station du Nord, dont la première pierre avait

été posée le 27 septembre 1841, s'éleva sur les plans de M. l'architecte Coppens et se trouva appropriée à sa destination en 1846. La façade, toutefois, ne fut achevée qu'en 1863. D'un autre côté, l'église qu'on se proposait depuis longtemps de bâtir place de la Reine, et dont la paroisse était délimitée depuis le 11 novembre 1839, fut commencée en 1846 d'après les dessins de M. Van Overstraeten; ce jeune artiste étant mort en 1849, les travaux se continuèrent sous la direction de M. l'architecte Hansotte. Après de fréquentes interruptions et bien qu'elle fût loin d'être terminée, la nouvelle église, dédiée à sainte Marie de l'Assomption, fut bénite le 14 août 1853. Une partie de cette paroisse fut attribuée, le 10 février 1850, à l'église des Saints-Jean et Nicolas, construite en 1849 par M. l'architecte Peeters et dont les frais avaient été en grande partie couverts par une libéralité des frères Jean et Nicolas Néвраumont. Un arrêté royal du 15 novembre 1849 affecta ce nouveau temple au service du culte. On peut juger de l'accroissement de la population dans ces localités par ce simple fait que la paroisse des Saints-Jean et Nicolas compta dès l'origine 4331 paroissiens, tandis que celle de Sainte-Marie en conservait encore 9825. Or, c'était le même territoire sur lequel il n'y avait,

vingt-huit ans auparavant, que « cinq ou six maisons. »

Le quartier Léopold se développait avec un peu moins de rapidité. Il lui fallait des issues. En 1844 se continua la rue des Arts, à l'extérieur du mur d'octroi en face de la rue de Louvain, sur les jardins devenus alors tristement célèbres par le suicide du général Buzen. L'année suivante se produisit le magnifique projet de MM. les ingénieurs Dubois et Adolphe le Hardy de Beaulieu, consistant à prolonger la rue de la Loi en ligne droite jusqu'au Champ des manœuvres de Linthout, en traversant la vallée du Maelbeek sur un viaduc en fer de sept arches. Il est à jamais regrettable que ce plan, approuvé cependant par un arrêté royal du 19 mars 1846, ait été abandonné par mesure d'économie. La ligne droite fut conservée, mais avec une double pente incommode et disgracieuse; le viaduc, du haut duquel on eût joui d'une vue charmante, fut remplacé par un remblai qui compromet à la fois la solidité des constructions de la partie supérieure et la salubrité des habitations de la vallée; enfin le Champ des manœuvres fut établi plus près de la ville, sur le flanc du plateau. C'est le plan ainsi modifié qui fut malheureusement adopté par le conseil communal de Bruxelles

le 8 mai 1852, et qui servit de point de départ à sa demande d'incorporation du quartier Léopold.

D'autres progrès, d'une nature en quelque sorte plus spéciale, et dont quelques-uns dépendent du régime intérieur de chaque communé, se remarquent à Saint-Josse-ten-Noode et à Schaerbeek de 1843 à 1853.

La rue de l'Alliance, ouverte en 1844 par deux particuliers sur leurs propriétés; les rues de l'Ascension et des Secours, ouvertes en 1845 sur des terrains appartenant aux hospices de Bruxelles; le prolongement de la rue Hydraulique en 1846; le percement de la rue du Petit Village et la création de la rue Saint-Joseph, aujourd'hui Joseph II, en 1849, forment, avec le prolongement de la rue des Arts, le principal contingent de Saint-Josse-ten-Noode en fait de grands travaux de voirie. A Schaerbeek, c'est l'ouverture des rues de la Fraternité et Impériale en 1845, des rues Philomène et de l'Olivier en 1846, des rues Dupont et Allard en 1848, le projet de prolongement jusqu'à la chaussée de Louvain de la rue appelée plus tard rue Rogier, et, en 1852, les travaux entrepris pour faciliter et régulariser les communications entre la chaussée de Louvain et la chaussée

de Haecht par la Grande Rue au Bois et la rue de Jérusalem.

Le 19 juillet 1845 la commune de Saint-Josse-ten-Noode conclut avec MM. Semet, frères, un contrat pour l'éclairage au gaz, et à partir du 1^{er} septembre 1846, 250 réverbères au gaz, d'une forme très-élégante, remplaçaient les 155 éclairés précédemment à l'huile. Le contrat de Schaerbeek avec la même compagnie est du 18 août 1846 et fut mis à exécution à partir du 1^{er} octobre de la même année.

Par la loi du 20 juin 1849, le chef-lieu de canton, qui avait été depuis l'an III à Woluve-Saint-Étienne, fut transféré à Saint-Josse-ten-Noode avec le siège de la justice de paix. La requête adressée au roi par le conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode dès le 26 avril 1844, avait fait observer que Woluve-Saint-Étienne, simple commune rurale de 822 habitants, ne pouvait plus, depuis bien longtemps, entrer en comparaison avec Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek.

En 1850 se bâtit à Saint-Josse-ten-Noode, rue Névraumont, une seconde école communale qui s'ouvre le 1^{er} juillet 1852. La même année 1850, après mainte négociation tendant à faire construire par Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek un abattoir

à frais communs, des difficultés pratiques arrêtent l'effet de cette entente, et la première de ces deux communes se décide à mettre la main à l'œuvre. Son abattoir est terminé et ouvert le 1^{er} septembre 1852.

En 1849 une nouvelle libéralité des frères Névraumont avait permis à la commune de Saint Josse-ten-Noode de décider en principe la construction d'un hospice et d'instituer une commission à cet effet, au vœu de la loi. L'hospice ne fut terminé qu'en 1857 et ouvert le 2 août de cette année. A Schaerbeek est également instituée, en 1852, une commission des hospices, à laquelle on donne pour premières ressources le revenu d'une somme de 2,000 francs, produite par la vente des habitations des *six pauvres femmes* (*Arme Vrouwen*). On appelait ainsi une fondation qui consistait en de misérables demeures situées sur le cimetière de Saint-Servais, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Depuis 1849 avait été organisé à Schaerbeek un comité local de salubrité publique.

Nous avons cité plusieurs fois les frères Névraumont. Ce nom est étroitement lié à la transformation du faubourg de Cologne. Le père Névraumont, tisseur de bas au métier, avait acheté, en 1796, huit hectares de biens nationaux, situés à peu près entre

la rue Verte et le tracé actuel du chemin de fer jusqu'à la rue Rogier, pour le prix de 4,000 francs l'hectare (ce qui équivaut environ à 76 centimes pour 100 pieds). Sous l'empire ces terrains baissèrent encore de valeur, mais, vers les dernières années de la réunion à la Hollande, les trois fils Névraumont, Nicolas-Louis, Jean-Nicolas et Pierre-Joseph, commencèrent à les vendre en détail, et deux actes de vente, l'un du 29 mars 1830, l'autre du 16 juillet 1841, que nous avons eus sous les yeux, suffisent pour nous faire apprécier la progression que suivait la plus value. Pour nous servir de la mesure vulgaire, le *pied carré* de terrain, qui, en 1796, valait 76 *centièmes de centime*, vaut, en 1830, 15 *centimes*, et, en 1841, 1 *franc* 75 *centimes*. Nous manquons de renseignements sur le dernier des trois frères, qui, selon certaines traditions, fut la cheville ouvrière de la fortune de sa famille; quant à Nicolas-Louis, né à Bruxelles en 1777, il mourut à Saint-Josse-ten-Noode le 27 juillet 1847, et Jean-Nicolas, né à Bruxelles en 1774, mourut à Saint-Josse-ten-Noode le 15 juin 1849. C'est celui-ci, dernier survivant, qui fit par testament les libéralités dont nous avons parlé, et qui montaient ensemble à plus de 100,000 francs. Son tombeau, orné du buste de cet homme de bien,

est placé à peu près au milieu du cimetière de la commune, contre le mur de droite; l'épithaphe porte :
A LA MÉMOIRE DE — JEAN-NICOLAS NEVRAUMONT —
FONDATEUR DE L'HOSPICE DES VIEILLARDS DE SAINT-JOSSE-
TEN-NOODE — ET PRINCIPAL DONATEUR POUR LA FONDA-
TION DE L'ÉGLISE — DES SAINTS JEAN ET NICOLAS A
SCHAERBEEK — DÉCÉDÉ A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE LE
15 JUIN 1849 — A L'ÂGE DE 75 ANS 3 MOIS.

Les velléités d'agrandissement, déjà maintes fois manifestées par la ville de Bruxelles, intéressent trop nos communes de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek, dont elles menaçaient et l'existence communale et la prospérité, pour que nous puissions nous abstenir de faire brièvement l'historique de la dernière phase de cette affaire. Nous nous efforcerons surtout de poser la question dans ses véritables termes.

Ce fut d'abord d'une manière tout indirecte que la ville revint à ses tentatives d'annexion. Une action intentée aux faubourgs, en répétition des dettes contractées en commun lorsqu'ils formaient les « cuves » de Bruxelles, et déclarée prescrite par jugement du tribunal de première instance, le 18 juillet 1846, avait été une sorte de prélude. (Ce jugement a été confirmé par la cour d'appel le 23 mars 1857). Le

5 juin 1847, le conseil communal de Bruxelles, statuant sur un rapport relatif à la situation financière et à la mise en vente des terrains de l'Esplanade qui formaient une enclave de la ville entre Saint-Josse-ten-Noode et Ixelles, demande incidemment l'incorporation du quartier Léopold. Le conseil provincial, dans sa séance du 23 juillet suivant, déclare cette demande non recevable, par la raison qu'elle n'a pas été instruite et qu'aucune satisfaction n'a encore été donnée au vœu de réforme des octrois. Enfin, le 22 avril 1852, le collège des bourgmestre et échevins de Bruxelles propose au conseil de réclamer l'adjonction du quartier Léopold, à cause de l'exécution projetée du prolongement de la rue de la Loi et d'un nouveau Champ des manœuvres, mais en consentant à ne pas reculer la barrière d'octroi, ce qui laissait cette question intacte.

Cette fois l'affaire avait été bien étudiée par les diverses sections du conseil communal, et il faut avouer que de puissantes considérations militaient en sa faveur. Nous avons vu que, dès l'origine de sa fondation par la Société civile, le quartier Léopold avait été regardé comme une annexe de la capitale. D'ailleurs le principe d'une juste indemnité pour la commune de Saint-Josse-ten Noode était admis, sans

contestation, par tout le monde. Le conseil provincial, n'ayant point égard à une vigoureuse protestation du conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode, du 2 juillet 1852, s'occupa immédiatement de la question, et vota, le 22 juillet, les conclusions d'un rapport de M. Smolders, favorables à l'annexion, avec la condition de l'indemnité : le rapport finissait en émettant « le vœu d'une incorporation prochaine de tous les faubourgs, ou tout au moins de toute la commune de Saint-Josse-ten-Noode. » Ce vote avait eu lieu à l'unanimité sauf quatre voix, celles de MM. De Gronckel, Gillon, Herry et Laubry.

Le projet, présenté aux chambres législatives par M. Piercot, ministre de l'intérieur, le 24 décembre 1852, avait pour exposé des motifs que la population de la capitale était trop resserrée dans ses limites et que les terrains manquaient dans ces mêmes limites pour élever de grands édifices d'utilité publique. La première raison ne souffre pas l'examen, puisque rien n'empêchait la population de s'étendre en dépit des limites, et quant à la seconde, on peut se demander aujourd'hui quels édifices la ville a fait construire au quartier Léopold. L'exposé n'était pas plus fondé en invoquant la « *cuve bruxelloise*, » puisqu'il ne s'agissait pas autrefois d'un territoire administratif, mais de

certaines redevances en échange de certaines franchises. Il eût suffi d'ailleurs de jeter un regard sur le plan des *cuves* de Bruxelles, dressé en 1773 et déposé aux Archives du royaume (N° 33 des *cartes et plans manuscrits et gravés*), pour comprendre l'absurdité d'une extension de territoire comprenant tout Forêt, tout Anderlecht, tout Laeken, etc., avec une configuration des plus baroques.

Le projet n'en fut pas moins adopté, par diverses considérations, le 27 janvier 1853 : il n'y eut que cinq opposants, MM. Vander Donckt, Allard, David, Jacques et Laubry. Mais M. Rogier fit, dans le courant de la discussion, cette déclaration significative :

« Messieurs, en adoptant le projet de loi, je désire faire une réserve quant aux conséquences qu'on y attache comme inévitables, comme devant se produire très-prochainement. L'honorable ministre de l'intérieur lui-même nous a annoncé que l'incorporation générale des faubourgs de Bruxelles n'était qu'une affaire ajournée peut-être à quelques mois, à deux ou trois mois.

» Messieurs, je désire que la Belgique ait une capitale florissante, une capitale prospère où viennent se refléter les richesses du pays, où le patriotisme, où le libéralisme dominant. C'est l'état que nous présente la capitale de la Belgique. C'est dire, Messieurs, que cette commune a toutes

mes sympathies et que toujours mes efforts seront consacrés à tout ce qui pourra contribuer à son embellissement.

» Si cependant j'avais à me prononcer dès maintenant sur un accroissement très-considérable à donner à la capitale, en territoire et en population, j'aurais des doutes. Je ne voudrais pas, quant à moi, prendre l'engagement de me prononcer dans les deux mois sur cette grave question.....

» J'habite, Messieurs, l'un des faubourgs, et je dois rendre justice à l'administration de ma commune. Je ne trouve pas que, sous le rapport de la police, de l'entretien des rues, des constructions, la commune de Saint-Josseten-Noode ne puisse supporter, jusqu'à un certain point, la comparaison avec la capitale proprement dite. »

La loi fut adoptée au sénat, par 53 voix contre 2, le 11 mars, et promulguée le 7 avril 1853. Elle enlevait du territoire de la commune de Saint-Josseten-Noode une superficie de 141 hectares 52 ares 6 centiares et une population de 2,688 habitants. La superficie restante ne mesurait plus que 111 hectares 22 ares 8 centiares.

A peine la loi du 7 avril 1853 fut-elle mise à exécution, que les véritables intentions de la ville de Bruxelles se révélèrent. Un premier rapport sur la réunion totale des faubourgs fut fait par M. De

Brouckere, bourgmestre, au conseil communal, le 30 avril, et ce rapport débutait ainsi :

« Il y a un an, lorsque le collège saisit le conseil communal du projet d'annexion du quartier Léopold, il n'échappa à personne que cette proposition devait être suivie d'une autre beaucoup plus large. *Nous profitons alors d'une circonstance favorable, d'un projet de travaux dont l'utilité était frappante, pour faire un premier pas hors de notre étroite enceinte.* »

D'autres rapports suivirent, dans un court intervalle, et, dès le 14 mai, le conseil communal de Bruxelles demanda à l'unanimité moins une voix, celle de M. Bartels, l'incorporation des communes de Saint-Gilles, de Saint-Josse-ten-Noode, de Schaerbeek et du faubourg de Laeken jusqu'au pont du canal. Ce projet, envoyé au conseil provincial, donna lieu à une discussion des plus ardentes, le 28 et le 29 juillet. Défendu par MM. Berger, Fontainas, Vleminckx, Herry de Cocqueau, Barbanson et Arrivabene, mais combattu avec énergie par MM. Geefs, Gillon, Vander Straeten, Smolders, De Bruyn, par M. De Gronckel surtout — qui insista sur une réforme immédiate de l'octroi et s'étonna du moyen que l'on employait de ne pas payer à Saint-Josse-ten-Noode

l'indemnité qui lui était due pour le quartier Léopold, — le projet fut enfin ajourné par 28 voix contre 23; mais, sur la proposition de M. de Bonne, le conseil nomma une commission d'enquête et convint de se réunir en session extraordinaire avant la réunion des chambres législatives.

De son côté, le 1^{er} août déjà, le conseil communal de Bruxelles s'empressait de charger une commission de répondre à toutes les objections, et le 5 septembre, M. Mersman, nommé rapporteur, au lieu d'y faire droit, proposait d'étendre les limites de la ville *et de l'octroi* à tout Saint-Josse-ten-Noode ainsi qu'à une grande partie de Schaerbeek, d'Etterbeek, d'Ixelles, d'Uccle, de Forêt, de Saint-Gilles, d'Anderlecht, de Molenbeek, de Koekelberg, de Jette et de Laeken. Et le rapport parlait encore des « cuves » !

L'enquête eut lieu le 14 octobre au gouvernement provincial ; M. Mersman en rendit compte au conseil communal de Bruxelles, le 22, en faisant remarquer qu'à Schaerbeek il n'y avait eu que 446 opposants sur une population de 9,611 habitants, et à Saint-Josse-ten-Noode 281 sur une population de 20,132 habitants. C'est pour répondre à ce prétendu reproche que 1700 chefs de famille de Saint-Josse-ten-Noode envoyèrent immédiatement au conseil provincial une

pétition contre l'incorporation. Du reste, cette étrange manière de raisonner était confondue, la veille et le jour même, 21 et 22 octobre, par les délibérations prises à l'unanimité par les conseils communaux des deux localités, qui certainement devaient être considérés comme l'émanation, la représentation directe de l'ensemble de la population. Or, voici en quels termes débutait la résolution du conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode, sur le rapport de M. De Wandre :

« Le conseil laisse à la législature le soin d'apprécier si la mesure réclamée par la ville de Bruxelles n'est pas impolitique, dangereuse au point de vue de l'intérêt général et contraire à l'esprit des institutions du pays dont la décentralisation des pouvoirs est la base, et, dans l'intérêt des habitants de la commune de Saint-Josse-ten-Noode spécialement, il persiste à protester devant le conseil provincial contre le projet injuste, et si onéreux pour les faubourgs, de les réunir à la capitale. »

Le rapport sur lequel s'appuya le conseil communal de Schaerbeek, et qui était l'œuvre personnelle de M. Hallez, secrétaire communal, posait la question de la façon la plus nette et la plus lumineuse.

Nous en ferons quelques extraits qui résument parfaitement cette grande polémique.

« Il faut, Messieurs, que l'on se prononce, une fois pour toutes, d'une manière catégorique et définitive, sur toutes ces demandes qui se renouvellent chaque année et qui, suspendues comme l'épée de Damoclès sur les communes suburbaines, en entravent jusqu'à un certain point le développement.

» Une erreur, trop généralement propagée et acceptée sans examen, représentait d'abord les faubourgs comme une dépendance de la ville de Bruxelles, comme un territoire qui lui aurait appartenu, que la force lui aurait enlevé et que l'équité doit lui faire rendre.

» Rien n'est moins vrai que cette allégation.

» Et d'abord, le mot faubourg est un mot impropre, car nos communes ne sont pas les faubourgs de la ville de Bruxelles. Le faubourg est la partie du territoire d'une ville qui est au delà de ses portes et de son enceinte, et Bruxelles n'a pas de territoire au delà de ses portes et de son enceinte, si ce n'est, depuis peu de temps, le quartier Léopold et l'Esplanade.

» Cette considération déterminante mit toujours obstacle à l'exécution de l'article 8 du décret impérial du 19 mai 1810, qui étendait l'octroi à nos communes, exécution réclamée par la ville de Bruxelles et combattue avec succès par le

préfet du département ; celui-ci soutenait avec raison que la ville de Bruxelles n'avait pas de foubourgs.... »

« Nous arrivons maintenant à un point qui fait l'objet de doléances réitérées.

» L'honorable M. Herry de Cocqueau disait, en 1852, que la prospérité de Saint-Josse-ten-Noode, que l'augmentation de sa population ne sont qu'un reflet, qu'une émanation, qu'un résultat immédiat du voisinage de Bruxelles.

» Ce qui est vrai pour Saint-Josse-ten-Noode est, sans nul doute, vrai pour les autres communes suburbaines ; mais on tire de ces faits des conséquences aussi illogiques qu'arbitraires.

» Nos communes se peuplent et prospèrent, mais est-ce au détriment de Bruxelles ? Certainement non, puisque Bruxelles qui, en 1830, n'avait que 98,000 habitants, en a aujourd'hui 150,000.

» Ce qui fait la prospérité de nos communes, c'est encore M. Herry de Cocqueau, défenseur ardent des projets de la ville, qui l'a parfaitement établi.

» Elles se peuplent, dit-il, de ceux qui trouvent plus commode, plus salubre et plus économique, de s'établir aux portes de la capitale.

» Cela est très-vrai, mais est-ce là un motif déterminant pour incorporer les communes ? Il paraît que oui : on trouve équitable, pour conserver à Bruxelles une population qui lui échappe, de lui donner le territoire sur lequel cette population s'est établie, parce qu'elle y trouvait ce que

Bruxelles ne pouvait apparemment pas lui donner : commodité, salubrité, économie.

» Maintenant, ces avantages sont-ils inhérents au sol, ou sont-ils une conséquence de l'administration ? Et puis, si l'avantage de se soustraire aux charges de la ville est pour beaucoup dans la faveur que l'on accorde aux habitations extra muros, ces charges venant à y être imposées, l'avantage disparaît et le développement doit s'arrêter. Bruxelles en profitera-t-il ? Nous sommes convaincus du contraire.

» Il nous a toujours semblé que, dans la question de l'incorporation de nos communes, on ne se rappelait pas assez la moralité de certaine fable que tout le monde connaît : *la Poule aux œufs d'or*.

» Agrandir Bruxelles, c'est-à-dire étendre à un nouveau territoire les charges inhérentes à son administration, c'est arrêter dans le développement de leur essor ce qu'on nomme les faubourgs ; c'est ouvrir la voie qui conduira à l'érection de nouveaux faubourgs, et qui laissera non bâtis les trois quarts du territoire que l'on incorporera.

» Il y a incontestablement entre la ville et nos communes des intérêts qui sont communs ; nous sommes, admettons-le, de véritables colonies très-intéressées à la prospérité et à la splendeur de leur métropole, tout comme celle-ci est intéressée à la prospérité et à la splendeur des faubourgs.

» Ce double côté de la question a toujours été perdu de

vue : on nous a toujours représentés, mais à tort, comme les antagonistes de l'embellissement et de la prospérité de la capitale, alors que nous y sommes directement intéressés.

» Embellir Bruxelles, c'est la faire prospérer, et cette prospérité rejaillit sur nous; nos vœux pour sa prospérité ne peuvent donc être suspectés; mais l'incorporation n'ajoutera rien à l'embellissement de Bruxelles. Pour les esprits impartiaux et éclairés, il n'y a, dans cette incorporation, aucun fait d'amélioration matérielle, palpable, visible pour l'étranger; il n'y a qu'une organisation administrative qui échappe à l'attention et dont il se préoccupe fort peu, au surplus.

» Il y a, au contraire, chance certaine de voir arrêter le développement de nos communes, de ces beaux joyaux qui relèvent l'éclat de la couronne bruxelloise; la bâtisse s'arrêtera, la spéculation se repliera sur elle-même et laissera abandonnée, improductive, l'immense étendue de terrains qu'il s'agit d'enceindre dans Bruxelles par un mur de quatre lieues de circuit. »

C'était la véritable question, et il y a lieu de croire que cet exposé, raisonné, impartial, précis, eut un certain effet, sinon sur l'esprit des conseillers provinciaux, engagés depuis trop longtemps dans la lutte, du moins sur l'esprit des membres des deux chambres.

La session extraordinaire du conseil provincial, ouverte le 7 novembre, vit se reproduire le débat à peu près dans les mêmes conditions et entre les mêmes orateurs. Le 15 novembre, le principe de l'incorporation fut voté, avec un amendement en faveur de l'abolition ou tout au moins de la transformation de l'octroi, par 44 voix contre 9 et 2 abstentions.

Il ne restait plus que la décision des chambres, appelées à mettre un terme, d'une façon ou d'une autre, à de si longues incertitudes.

Le projet de loi, déposé le 7 mars 1854, par les ministres de l'intérieur, de la justice et des finances, se fondait sur les motifs déjà connus suffisamment et, s'occupant d'avance de la mise à exécution, disposait que Bruxelles serait divisé en 4 arrondissements, administré par un conseil communal de 37 membres, enfin gouverné par un bourgmestre tout à fait à la disposition du pouvoir exécutif, ne pouvant faire partie ni du conseil communal ni des chambres. Après mûr examen dans les sections, ce projet fut rejeté, à la section centrale, par 4 voix contre 3. Le rapport, rédigé par M. David, considérait comme « contraire à l'esprit et au texte de la Constitution, le fait de supprimer des communes pour

les réunir à d'autres contre leur gré, » et constatait « la formidable opposition » qui ne cessait de grandir contre cette loi.

La discussion s'ouvrit le 2 mai 1854 et continua les deux jours suivants. MM. Piercot, ministre de l'intérieur, Thiéfry, Lelièvre, Anspach (père), Ch. de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles, et Visart soutinrent le projet contre MM. David, De Steenhault, Matthieu, Laubry, Verhaegen et Rogier. Le 4 mai, la loi fut rejetée par 67 voix contre 26 et 2 abstentions. Les partis s'étaient subdivisés, les représentants de l'arrondissement de Bruxelles s'étaient séparés également, et l'on peut dire qu'il est peu de votes où l'impartialité ait été plus manifeste, de part et d'autre.

Pourquoi devons-nous ajouter que l'indemnité stipulée solennellement en faveur de Saint-Josse-ten-Noode pour la perte du quartier Léopold, ne fut réglée qu'après toutes sortes de retards, de fins de non-recevoir et de contestations, tant de la part de la ville de Bruxelles que de la part du gouvernement provincial ! Une commission fut enfin nommée par la députation permanente, et un arrêté de cette députation, pris le 2 janvier 1856, alloua à la commune de Saint-Josse-ten-Noode une somme de 50,000 fr.

De cette somme devaient encore être défalqués les impôts perçus en 1853, ce qui faisait en tout et pour tout, 57,424 fr. 32 cent. Et le revenu annuel du quartier Léopold était, en 1853, de 15,000 fr., déduction faite des charges et sans tenir compte de l'accroissement ! Le conseil communal de Saint-Josseten-Noode accepta, de guerre lasse, le 18 janvier 1856, cette indemnité dérisoire. Quant à Schaerbeek, qui perdait 7 hectares, 81 ares, 40 centiares, on ne s'en occupa même pas.

La répulsion qu'inspirait l'octroi avait été pour beaucoup dans le vote hostile au projet d'incorporation. Il devenait urgent d'y avoir égard : la question s'imposait. Elle fut enfin résolue par la loi du 18 juillet 1860, et le 21 juillet, au dernier coup de minuit, furent abattues pour jamais les portes qui séparaient la ville des faubourgs. Bientôt le mur d'octroi disparut, le fossé fut comblé, et le boulevard raccordé avec le chemin de ronde de manière à former la plus belle promenade que l'on eût pu imaginer. C'était là, en fait, la réunion des faubourgs à la ville, et, quant aux divisions administratives qui continuèrent à subsister, d'autres idées se sont déjà peu à peu fait jour. Ces idées, plus conformes à l'esprit de nos institutions, plus avantageuses peut-

être à la ville elle-même, consistent en une entente efficace, en une sorte de fédération entre la capitale et les communes limitrophes. Désormais il ne s'agit plus de se régler sur Paris, mais sur Londres, du moins à certains égards.

Les quinze dernières années dont nous avons à faire l'histoire présentent un ralentissement inévitable dans le développement de Saint-Josse ten-Noode. On le comprend tout d'abord. Privée du quartier Léopold qui lui eût offert un nouvel avenir, et restreinte à un territoire déjà presque entièrement bâti, cette commune ne pouvait plus s'accroître que d'une façon normale, comme la ville de Bruxelles bornée à son enceinte proprement dite. C'est Schaerbeek qui hérite des avantages dont avait joui jusqu'alors Saint-Josse ten-Noode, et qui nous offre à son tour le spectacle d'une transformation peut-être plus rapide et plus étonnante encore. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les deux tableaux de statistique que nous plaçons à la suite de ce chapitre. On y verra la progression de la population et du mouvement de la bâtisse dépasser bientôt toutes les prévisions. Les chiffres des quatre ou cinq dernières années sont surtout dignes d'attention. Tandis qu'à Saint-Josse ten-Noode le nombre des maisons

nouvelles se maintient à une moyenne de 50 à 60, et que la population augmente annuellement de 300 à 400 habitants, à Schaerbeek c'est chaque année de 150 à 200 maisons nouvelles et un accroissement de 1500 à 2000 habitants !

Les améliorations matérielles ne laissèrent pas cependant d'être poursuivies avec succès à Saint-Josse-ten-Noode de 1853 à 1868.

En 1853, le quartier qui avoisine l'Abattoir se complète par la rue du Mérinos et le prolongement de la rue Potagère. Le percement de la rue Traversière, projeté cette même année, s'exécute en 1855, en même temps que le prolongement de la rue Névraumont. Les plans de M. l'architecte Vanderauwera pour l'hospice Névraumont sont approuvés en séance du conseil le 29 mai 1854, et par arrêté royal le 6 février 1856 : cet hospice est inauguré le 2 août 1857. Un projet de reconstruction de l'église Saint-Josse est présenté en 1854 ; un projet de nouvelle maison communale, à établir plus au centre de la commune, attire l'attention dès 1855, et en 1856 la construction d'une école gratuite, dans la rue du Chalet, récemment ouverte, est mise à l'étude : le 12 février 1857, la députation permanente approuve les plans dressés pour cette école par M. Vanderauwera.

De fréquentes inondations du Maelbeek en 1856 font décider le voûtement de la petite rivière devenue un égout, l'élargissement de la rue Saint-Josse et la suppression des moulins dits Capsmolen et Donckermolen. Ces moulins sont acquis à cet effet, en février 1860, de leurs propriétaires, M. Vander Borcht et M. Herinckx. Une entente s'établit en 1853 entre la ville et les faubourgs pour la distribution d'eau, dont l'organisation a lieu définitivement en 1857. Ce vaste système hydraulique se compose de deux distributions distinctes : l'une est alimentée par la source du Broubelaer, à Etterbeek, qui avait servi jusqu'alors à la machine hydraulique de Muller, et qui fut conduite, par la rue du Petit Village, au réservoir établi place du Congrès, afin de desservir le quartier compris entre le canal, la place de la Monnaie et le boulevard du Jardin botanique ; l'autre est alimentée par les sources de Witterzee, aux environs de Braine-Lalleud, et part du réservoir d'Ixelles pour desservir le reste de la ville et les faubourgs.

Le 21 juillet 1858 un arrêté royal décrète l'ouverture de la rue de Liedekerke, dont la largeur est portée de 10 mètres à 12 par un second arrêté du 20 mai 1859. Ce travail avait une double importance : l'assainissement de terrains marécageux et malsains

et l'établissement d'une communication devenue nécessaire entre le quartier de l'Abattoir et la chaussée de Louvain. Tout un ensemble d'autres travaux d'assainissement, comprenant l'ouverture de la rue Marie-Thérèse, entre le faubourg de Louvain et le quartier Léopold, l'élargissement de la rue de la Prairie, la suppression de certaines impasses et la création d'une place à côté de l'église Saint-Josse, est approuvé par arrêté royal le 28 novembre 1859, mais ne s'effectue qu'à la longue, par suite des oppositions des propriétaires à l'exécution de la loi d'expropriation par zones. Dans l'entre-temps, des conférences s'ouvrent au sujet de la reconstruction de l'église Saint-Josse; le 22 novembre 1858, l'ancien emplacement est définitivement adopté, mais deux plans sont en présence, celui de M. Besmes et celui de M. Vander Rit. Ce n'est que le 24 août 1863 que la fabrique de l'église, directement autorisée par le ministre de la justice, met en adjudication le plan de M. Vander Rit, et ce n'est que le 27 septembre 1867, que, le vaisseau de l'église étant à peu près achevé, l'accord se rétablit entre la fabrique et le conseil communal, à propos de la construction de la façade qui est confiée à M. l'architecte Van Ysendyck.

La démolition du mur d'octroi, en 1860, permet d'aménager les abords du faubourg en les embellissant d'une manière notable, du côté de l'Observatoire, de l'ancienne porte de Louvain et du Jardin botanique. La place des Nations est également régularisée, aplanie et éclairée, par suite de conventions conclues le 1^{er} août 1850, le 14 juin 1856 et le 8 juillet 1862, entre la commune de Saint-Josseten-Noode et l'administration des chemins de fer de l'État. En 1861 s'exécute la rue de la Ferme, et le 23 août 1862 un arrêté royal permet de procéder à l'ouverture de la rue de Verviers, ainsi qu'au prolongement de la rue des Deux Églises. Le 13 mai 1864 est déposé un plan d'ensemble pour la partie de la commune vers l'est, encore dépourvue d'habitations régulières, en deça et au delà du chemin de fer de Luxembourg ; mais l'année suivante, ce chemin de fer, qui n'avait servi que de raccordement pour les trains de marchandises entre la station du Luxembourg et la station du Nord, est aussi affecté au service des voyageurs. On avait pu espérer jusque-là que la voie, établie sans que l'on eût consulté la commune, aurait pu être déplacée et reculée lorsque le développement des bâtisses aurait rendu le passage dangereux. L'organisation des trains de ban-

lieue sur ce parcours, avec haltes nombreuses, changea le caractère de ce raccordement, et donna précisément de l'utilité à ce qui n'était d'abord qu'un inconvénient et un obstacle. Force fut de modifier tout le plan de ce qu'on appelait déjà le quartier de l'Est. N'oublions pas de mentionner à ce propos que, en 1861, un projet de chemin de fer direct de Bruxelles à Louvain, avec station de départ à ce même quartier de l'Est, avait été proposé au gouvernement par M. Missalle. Ce projet, qui comportait également un double raccordement avec les stations du Nord et du Luxembourg, mais beaucoup plus loin de l'agglomération bâtie, eût été préférable au point de vue de l'intérêt général et plus avantageux à la commune de Saint-Josse-ten-Noode.

Grâce à la rue Marie-Thérèse, achevée récemment; à la rue des Deux Églises, qui ne tardera pas à rejoindre directement la nouvelle place devant l'église Saint-Josse; à la rue Houwaert, décrétée en 1863, et qui se dirigera vers le Champ des manœuvres; enfin aux diverses rues du prochain quartier de l'Est, le centre de l'ancien Ten-Noode jouira de communications nouvelles des plus avantageuses. En 1868 un nouveau local pour la justice de paix du canton a été construit rue Saxe-Cobourg vers la chaussée de Lou-

vain, et l'hôtel de M. de Bériot, situé au coin de la rue du Petit Village et de la rue de l'Astronomie, a été acquis pour être affecté à une maison communale digne d'une commune devenue si importante.

Pour Schaerbeek, ce fut surtout à partir de 1859 que le mouvement de la bâtisse prit des proportions énormes. Le chiffre des maisons nouvelles monta tout à coup à près du double. Le 5 août 1859 le conseil communal décida de donner le nom de « place Liedts » au carrefour formé par l'intersection de la rue de Brabant, de la rue Verte et de la rue des Palais. D'autres voies de communication reçurent bientôt des dénominations destinées à « consacrer le souvenir des hommes remarquables qu'a possédés le pays. » Entre la rue de Cologne, appelée alors rue Joly, et la rue de Brabant, se tracèrent la rue d'Hoogvorst, déjà décrétée depuis 1846, la rue De Potter, créée en 1858, et la rue Van de Weyer, qui figurait sur le plan général de 1840, et dont la partie devant passer le chemin de fer à niveau fut supprimée par arrêté royal en 1863.

Le développement de l'agglomération urbaine sur le plateau occupé par la rue Royale fait bientôt songer au prolongement de cette rue au delà de l'église Sainte-Marie. Le plan, accueilli dès son apparition

avec une faveur marquée, est approuvé par un rapport du 20 janvier 1862, et le 29 mai 1863 la rue « Royale Sainte-Marie » est décrétée, sur une largeur de 20 mètres, de la rue Saint-Paul à la rue des Ailes. Cette voie donne immédiatement naissance à un nouveau quartier, nommé un instant le « quartier des Princes, » et provoque des négociations en vue d'isoler le monument encore inachevé de Van Overstracten. En même temps se continue la rue de la Poste, dont l'entrée, longtemps obstruée du côté de la rue des Palais, est enfin déblayée en 1864, au moment même où la première section de la rue Royale Sainte-Marie est livrée à la circulation. Le *Zavelberg* est désormais envahi par les constructions. Le 13 novembre 1862 avait été décrété le prolongement de la rue Van de Weyer, de la place Liedts à la chaussée de Haecht ; le 13 février 1864 est décrétée la rue De Locht, déjà proposée depuis 1862, et le 6 novembre 1864 la rue appelée plus tard rue Brichaut.

Dans le bas de la commune vers la Senne, nonobstant l'obstacle insurmontable opposé par les voies ferrées, se décrètent successivement, et se bâtissent presque toutes ensemble, la rue Joly (27 août 1861), la rue du Camion (24 mai 1862), la rue Alexandre

Gendebien (14 octobre 1862), la rue Destouvelles (10 octobre 1865). En 1863 les rues Gaucheret et Joly se prolongent déjà au delà de la rue Rogier. Le 2 juillet 1864, une partie du premier chemin de fer partant de l'Allée verte et abandonnée par suite d'un raccordement combiné d'une façon plus avantageuse, est cédée par l'État à la commune et devient la rue Masui. Quant à la belle conception de l'avenue de la Reine, devant conduire directement de la place Liedts à la nouvelle église de Laeken, bien que sanctionnée par deux arrêtés royaux, du 22 juin et du 29 juillet 1863, elle ne se réalise qu'en partie, et donne lieu seulement à la construction d'un pont sur la Senne, qui a pour effet de rendre illusoire le péage établi rue des Palais. Les difficultés qu'entraînait le passage du chemin de fer sont enfin résolues par MM. Peeters et Kennis, au moyen de l'établissement d'un double viaduc dont le plan est acquis par l'État le 18 avril 1867.

Dans la vallée du Maelbeek, autrefois si salubre, de grands travaux d'assainissement devenaient indispensables. En 1862 on s'occupe de remblayer et de niveler les abords de la rue Josaphat depuis la rue de l'Olivier jusqu'à la rue Teniers. Le voûtement du Maelbeek, proposé le 14 août 1862 et adopté en prin-

cipe par le conseil communal le 23 janvier 1863, est commencé le 28 août de la même année et terminé le 15 août 1863. Un arrêté royal du 29 décembre 1863 avait approuvé l'ouverture de la rue des Coteaux, de la rue Kessels et de la rue Herman sur le Maelbeek voûté, et un second arrêté, du 21 novembre 1864, décrète le prolongement en ligne directe de la rue des Coteaux jusqu'à la rue au Bois. Dans l'intervalle avait été décrétée, en outre, la rue Seutin (7 août 1863), qui ne s'exécuta que plus tard avec l'élargissement de la rue Josaphat (4 juillet 1865) et la rue Thiéfry (7 novembre 1865). Enfin, une rue projetée depuis l'établissement du Tir national et qui devait longer l'ancien *Papendael*, le « Val des Prêtres, » à partir de la station établie rue Rogier, fut décrétée le 26 avril 1865.

Il restait maintenant à porter les vues un peu plus loin. La rue du Pavillon est du 4 octobre 1865, les rues Van Schoor et Vanderlinden sont du 20 août 1866, et la première section de la rue de Brabant prolongée, appelée momentanément rue Gallait, est décrétée le 25 août suivant. Le vaste territoire rural de Schaerbeek est entamé déjà de plusieurs côtés et offre l'espace le plus favorable à la création d'une ville nouvelle. Mais, au milieu du dédale des projets

qui ne cessent de s'offrir, ce qu'il importe avant tout, c'est d'avoir quelques lignes maîtresses qui donnent de l'unité à l'ensemble. Schaerbeek aura heureusement, pour atteindre ce but, sans parler de la rue des Palais et de la chaussée de Haecht, d'abord l'avenue de la Reine, puis les rues de Brabant et Royale Sainte-Marie, destinées à se rencontrer en un rond-point en face du château de Laeken, puis la rue des Coteaux, et enfin la rue Rogier, coupant transversalement tout le réseau, de la chaussée d'Anvers à la chaussée de Louvain.

D'autres améliorations matérielles, d'une importance majeure, doivent encore être mentionnées brièvement. La création d'un abattoir avait été décidée depuis le 21 mars 1853, mais retardée par une foule de circonstances trop longues à énumérer; le 21 septembre 1863 l'adjudication des travaux a lieu d'après des plans dressés par M. Besmes, et le 15 août 1863 l'abattoir est ouvert. Un bâtiment est acheté en 1864, rue des Palais, pour être affecté au service de la maison communale, et le 21 juillet le conseil y tient sa première séance. Le 31 août 1864, M. l'architecte Hansotte est chargé de la construction d'un marché couvert, rue Royale Sainte-Marie; l'adjudication des travaux se fait le 21 septembre suivant

et le marché est livré au service public le 15 août 1863. Une école payante est construite rue de la Poste en 1865. La concession de la rue des Palais, faite en 1853 à MM. Herman et Visquin moyennant barrière et péage, est rachetée par arrêté royal du 27 septembre 1866, ce qui permet de transformer cette voie d'une manière splendide. Le déplacement du cimetière qui entourait l'église Saint-Servais, devenu depuis 1863 l'objet d'études sérieuses, est autorisé le 1^{er} juin 1866, et le nouveau cimetière communal, placé à Helmet, à droite de la chaussée de Haecht, est ouvert le 1^{er} janvier 1868.

Ces innombrables travaux d'utilité générale n'ont pas empêché les deux communes de se préoccuper de l'amélioration morale par le développement de l'instruction publique. Nous signalons avec bonheur, à Saint-Josse-ten-Noode, les efforts faits en vue de compléter l'enseignement primaire gratuit ; l'organisation de cours d'adultes en 1859, étendue aux femmes en 1866 ; l'institution de la première bibliothèque communale populaire, le 17 septembre 1858, et la création d'une école-jardin d'enfants, en 1864, suivie bientôt d'écoles primaires payantes pour filles et pour garçons. Nous éprouvons la même satisfaction à voir Schaerbeek augmenter d'année en année,

d'une façon considérable, son budget de l'instruction publique, ouvrir les premières écoles payantes du Brabant en septembre 1863, instituer à son tour, en 1862, des cours d'adultes, et en 1863 une bibliothèque populaire. Mais ce qui, sous ce rapport, nous charme surtout, c'est l'entente qui s'est établie entre les deux communes pour fonder en commun ou du moins pour favoriser efficacement des institutions de la plus haute portée morale. Sans parler de l'École centrale de commerce qui s'établit à Schaerbeek, en 1833, en dehors de toute participation d'une commune alors sans ressources, citons la Crèche-École gardienne, due à l'initiative prise en 1847 par quelques généreux et zélés philanthropes, et qui a été pour ainsi dire adoptée par les communes de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek; citons les Soirées populaires organisées dans l'hiver de 1862 à 1863 par une femme de cœur et d'intelligence, madame la baronne de Crombrugghe; citons particulièrement l'École normale des arts du dessin, créée, par les deux communes réunies, sur la proposition faite par M. Hendrickx le 6 août 1863, et installée provisoirement le 11 janvier 1864; n'oublions pas l'accord qui s'est établi pour permettre, par réciprocité, aux élèves des écoles primaires gratuites de fréquenter l'école la plus

voisine de leur demeure, et citons enfin l'institution d'une école de chant d'ensemble, arrêtée en principe en 1868, sur le modèle de l'école de dessin. Ce ne sont pas là seulement des exemples à suivre : ils ont été suivis, et nos communes peuvent se faire gloire d'avoir donné à la Belgique entière la plus utile impulsion.

Les deux tableaux ci-joints, présentant, année par année, de 1800 à 1869, la population, le mouvement de la bâtisse, les budgets et les comptes de chacune des deux communes, nous dispensent de résumer la dernière partie de cette histoire et d'entrer dans de plus amples détails de statistique. Ces chiffres authentiques seront plus éloquents que toutes les réflexions que nous pourrions faire au sujet d'une progression aussi étonnante.

La carte de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek au 1^{er} janvier 1869 nous dispense également de toute description topographique. Bornons-nous, à ce sujet, à une seule explication. Le territoire de Saint-Josse-ten-Noode, qui n'a plus que 111 hectares 22 ares 8 centiares, est presque entièrement bâti ; celui de Schaerbeek, infiniment plus vaste, puisqu'il mesure 876 hectares 27 ares 72 centiares, est encore en grande partie rural, mais l'agglomération bâtie

s'étend de proche en proche, et on peut se faire une idée de l'avenir réservé à Schaerbeek en songeant que Bruxelles, dans la limite des boulevards, n'a que 450 hectares.

Nous donnons enfin, aussi exactement que nous avons pu l'établir, après une foule de recherches, la liste des maires, mayeurs et bourgmestres de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek depuis l'organisation de ces communes en 1796 jusqu'au 1^{er} janvier 1869.

LISTE

DES MAIRES, MAYEURS ET BOURGEMESTRES

DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

O'KELLY, André-Étienne-Joseph, né à Leeuw-Saint-Pierre, le 5 mai 1758, agent municipal depuis 1796, *maire* de 1800 à 1808, décédé à Bruxelles, le 27 août 1818.

DE GLIMES (l'acte de baptême porte *de Glim*), **Jacques-Joseph**, né à Bruxelles, le 8 novembre 1778, *maire* de 1808 à 1813, décédé à Wavre, le 28 novembre 1828.

AERTS, Théodore-Nicolas-Joseph, né à Bruxelles le 21 mai 1787, *maire* en 1813.

WAUWERMANS, Jean-François, né à Bruxelles le 6 janvier 1776, *maire* et *mayer* de 1813 à 1825, décédé à Uccle le 10 février 1856.

VERBIST, Urbain-Henri, né à Westerloo le 23 janvier 1778,
mayeur et *bourgmestre* de 1823 à 1842, décédé
à Saint-Josse-ten-Noode le 24 janvier 1852.

WILLEMS, Léonard-Constant, né à Lierre le 22 mai 1785,
bourgmestre de 1842 (le 29 décembre) à 1846, dé-
cédé à Saint-Josse-ten-Noode le 24 décembre 1860.

GILLON, Jacques-Joseph-Damas, né à Bruxelles le 12 dé-
cembre 1808, échevin le 12 décembre 1842,
bourgmestre de 1846 (le 18 avril) à 1867.

SAINCTELETTE, Louis-Guillaume-Félix, né à Aix-la-Chapelle
le 20 novembre 1805, *bourgmestre* depuis le 13
février 1867.

LISTE

DES MAIRES, MAYEURS ET BOURGEMESTRES DE SCHAERBEEK.

GOOSSENS, André, né à Schaerbeek le 17 novembre 1772,
agent municipal depuis 1796, *maire* de 1800
à 1807, décédé à Schaerbeek le 5 mars 1807.

MASSAUX, Jean-Baptiste, né à Bruxelles le 12 juillet 1773,
maire en 1807 et en 1808 (nommé le 8 mars
1807 et installé le 2 avril), décédé à Saint-Josse-
ten-Noode le 10 février 1830.

VAN BELLINGHEN DE BRANTEGHEM, Charles, né à Bruxelles le
9 avril 1765, *maire* et *mayer* de 1818 à 1825
(nommé *maire* le 22 février 1808, installé le
5 mars, nommé *mayer* le 9 juillet 1818, résigne
ses fonctions le 17 mai 1825), décédé à Schaer-
beek le 9 avril 1846.

DE QUERTENMONT, Joseph-Jean-Marie, *mayeur* de 1824 à 1829 (nommé le 3 juillet 1824 et installé le 17 août).

HERMAN, Jean-François-Antoine, né à Bruxelles en 1783, *mayeur* et *bourgmestre* de 1829 à 1855 (installé comme assesseur le 19 février 1828, et comme *mayeur* le 31 août 1829, *élu bourgmestre* le 22 octobre 1830), décédé à Schaerbeek le 1^{er} décembre 1855.

CHARLIERS D'ODOMONT, Zénon, né à Bruxelles en 1783, *bourgmestre* de 1855 (le 26 décembre) à 1844, décédé à Schaerbeek le 30 janvier 1844.

VAN HOVE, Charles-Joseph, né à Bruxelles vers 1787, *échevin* le 15 février 1843, *bourgmestre* de 1844 (le 8 juillet) à 1852, décédé à Schaerbeek le 23 novembre 1854.

GEEFS, Guillaume, né à Anvers le 10 décembre 1805, *bourgmestre* de 1852 (le 8 novembre) à 1860.

GENDEBIEN, Victor, né à Bruxelles le 14 mai 1820, *bourgmestre* de 1861 (le 10 avril) à 1864.

DAILLY, Eugène, né à Gilly le 11 février 1814, *échevin* le 28 février 1863, *bourgmestre* depuis le 1^{er} mai 1864.

POSTFACE

Une circulaire de M. Vandenpeereboom, ministre de l'intérieur, datée du 5 janvier 1863, et communiquée par le gouverneur du Brabant, M. Dubois-Thorn, le 4 février suivant, aux administrations communales de son ressort, recommandait à ces administrations de faire recueillir les indications historiques éparses dans les chartes, les registres officiels, les rapports administratifs, les comptes de finances, etc., afin d'en composer l'*histoire locale*. Dans une séance tenue le 23 janvier de la même année par le conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode, M. Van Bommel déclara qu'il croyait de son devoir, à cause de sa double qualité de membre de ce conseil et de professeur d'histoire à l'université de Bruxelles, de se charger de la rédaction de cet ouvrage. Le conseil ayant agréé son offre, il en fut donné connaissance à M. le gouverneur par lettre du 23 mars suivant.

Depuis cette époque, et en rassemblant les éléments de ce travail, l'auteur a vu peu à peu son plan se développer ; il s'est aperçu de la

nécessité de faire à la fois l'histoire des communes de Saint-Josseten-Noode et de Schaerbeek, liées dans le passé comme dans le présent par une intime communauté d'intérêts et de destinées ; il n'a pas voulu se borner d'ailleurs aux sources qu'indiquait la circulaire ministérielle : il a interrogé les traditions et les souvenirs, et il a consulté tous les livres qui traitaient, directement ou incidemment, des localités qui faisaient l'objet de son étude (Voir la *Bibliographie* ci-après). M. Hendrickx, le grand « illustrateur » belge, était appelé naturellement, par sa position à l'École normale des arts du dessin de Saint-Josseten-Noode et de Schaerbeek, à illustrer ce livre, et il a rempli sa tâche avec la complaisance et le soin que comporte une pareille œuvre, vraiment patriotique à plus d'un point de vue.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoire sur les terrains tertiaires de la Belgique, par sir CHARLES LYELL, publié en 1852 dans le t. VIII des *Transactions de la Société géologique de Londres*, traduit en 1856, par MM. Ch. le Hardy de Beaulieu et Albert Toilliez, dans le t. XIV des *Annales des travaux publics de Belgique*.

Note sur les terrains tertiaires de Bruxelles, par H. LE HON (*Bulletin de la Société géologique de France*, 2^{me} série, t. XIX, séance du 28 avril 1862.)

Mémoire sur la constitution géognostique de la province de Brabant, par M. H. GALEOTTI (*Mémoires couronnés de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. XII. 1837.)

La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine, par A.-G.-B. SCHAYES. 2^e édition, 3 vol. in-8°. 1858-1859.

La province de Brabant sous l'empire romain, par L. GALELOOT. (*Revue d'histoire et d'archéologie*, t. I. 1859.)

Nouvelles études sur la géographie ancienne de la Belgique, par ALPHONSE WAUTERS (*Revue trimestrielle*, 2^{me} série, t. XIII, XIV et XVI. 1867.)

Notice sur un tombeau romain ou gallo-romain, découvert à Schaerbeek, lez-Bruzelles, par R. CHALON (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2^{me} série, t. XI. 1861.)

Découverte de sépultures de l'époque romaine à Schaerbeek lez-Bruzelles, par H. LE HON (*Revue d'histoire et d'archéologie*, t. III. 1861.)

Histoire de la ville de Bruzelles, par ALEXANDRE HENNE et ALPHONSE WAUTERS. 3 vol in-8°. 1845.

Histoire des environs de Bruzelles, par ALPHONSE WAUTERS. 3 vol. in-8°. 1855.

Notice historique sur la commune de Saint-Josse-ten-Noode, près de Bruzelles, par A.-G.-B. SCHAYES (*Messager des sciences et des arts*, t. VI. 1838.)

Sur la culture de la vigne en Belgique, par A.-G.-B. SCHAYES (*Messager des sciences et des arts*, t. I, 1833, et XI, 1843.)

Jean-Baptiste Houwaert, poète flamand et homme politique du XVI^{me} siècle (1533-1599), par CHARLES STALLAERT (*Revue trimestrielle*, t. XXXIII et XXXVIII.)

Le poète Jean-Baptiste Houwaert, documents inédits, par CHARLES RULENS (*Bibliophile belge*, t. III.)

Plans topographiques des villes des Pays-Bas au XVI^e siècle, par CHARLES RUELENS (*Bibliophile belge*, t. II.)

Relevé des foyers du Brabant en 1526 (*Bibliothèque des antiquités belgiques*, par MARSHALL et BOGAERTS, t II, p. 47.)

Remarques curieuses et peu connues sur la ville de Bruxelles et sur ses environs, par G. de WAUTIER. In-12. 1810.

Le Guide des voyageurs dans Bruxelles ou dictionnaire topographique, par COLIN DE PLANCY, revu et augmenté par MARCHAL. In-12. 1827.

Le nouveau Conducteur dans Bruuxelles et ses environs, par GAUTIER. 3^{me} édition, in-48. 1830.

Esquisses historiques de la révolution de la Belgique en 1830. In-8°. Bruxelles, 1830. Avec les deux livraisons de supplément publiées en 1831.

Les Quatre Journées de Bruxelles, par le général VAN HALEN, pour faire suite à ses Mémoires. In-8°. Bruxelles, 1831.

Histoire des événements militaires et des conspirations orangistes de la révolution en Belgique, de 1830 à 1833, rédigée d'après les mémoires du général NIELLO. In-8°. Bruxelles, 1868.

Essai sur le droit communal de la Belgique, par A. GIRON. In-8°. Bruxelles, 1868.

Sur l'accroissement de la population de la Belgique pendant la période décennale de 1831 à 1840, par X. HEUSCHLING (*Bulletin de la Commission centrale de statistique*, t. I. 1843.)

De la réunion des faubourgs à la ville de Bruxelles, par LÉONARD DE SELLIERS. Brochure in-8°. Bruxelles, 1843.

Bruxelles et ses faubourgs. État de la question, par F.-J. DE GRONCKEL. Brochure in-8°. Bruxelles, 1853.

Registres des délibérations du Conseil et du Collège de Saint-Josse-ten-Noode de 1823 à 1868.

Registres des délibérations du Conseil et du Collège de Schaerbeek, de 1803 à 1868.

Rapports annuels administratifs de Saint-Josse-ten-Noode, de 1837 à 1868.

Rapports annuels administratifs de Schaerbeek, de 1860 à 1868.

Bulletin communal de Saint-Josse-ten-Noode, de 1858 à 1868.

Bulletin communal de Schaerbeek, de 1860 à 1868.

Bulletin communal de Bruxelles.

Comptes-rendus des séances du Conseil provincial du Brabant.

Annales parlementaires.

Documents divers cités dans le présent ouvrage.

TABLE DES CHAPITRES

	Pages
I. Topographie. — Temps géologiques. — Les Nipadites	11
II. Le refuge des Nerviens. — Domination romaine. — Tombeaux romains. — Agriculture. — Le chemin de Cologne	23
III. La première enceinte de Bruxelles. — La se- conde enceinte. — Origines de Schaerbeek et de Saint-Josse-ten-Noode. — Les vignobles .	35
IV. Le château des ducs de Bourgogne.	51
V. Recensement de 1526. — Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek en 1565	59
VI. Houwaert	73

	Pages
VII. Dix-septième et dix-huitième siècle. — Décadence générale	89
VIII. Démantèlement de Bruxelles en 1782. — Situation de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek sous la domination française	101
IX. Premiers essais de vie communale	109
X. Création des boulevards. — Le Jardin botanique. — La rue Royale extérieure. — Premier projet de chemin de fer	119
XI. Révolution belge et combats de septembre 1830 .	131
XII. Développements de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek de 1830 à 1868	157

GRAVURES

VIGNETTES, CARTES ET TABLEAUX DE STATISTIQUE.

Frontispice : Portrait de Houwaert (d'après les gravures et les médailles du temps).

En tête de l'*introduction* : L'ancienne porte de Louvain (interprétation d'un dessin appartenant à M. le duc d'Arenberg).

Page 16 : Le *Nipa fruticans* (d'après le grand ouvrage de Blume, *Rumphia*).

Page 18 : Nipadites, fruits fossiles de Schaerbeek (d'après des exemplaires de notre collection).

Page 26 : Vases trouvés dans les tombeaux romains à Schaerbeek (d'après les originaux déposés au musée de la Porte de Hal).

Page 37 : Armoiries des légumiers (d'après l'*Histoire de Bruxelles* de MM. Henne et Wauters).

Ibid. : Armoiries des fruitiers (d'après le même ouvrage).

Page 42 : Fenêtre du chœur de l'église Saint-Servais (d'après nature).

Page 48 : Saint Josse, ermite (d'après une miniature de la *Bibliothèque de Bourgogne*).

Page 51 : Le château des ducs de Bourgogne (interprétation d'une esquisse de l'arpenteur Cammaert sur un plan de 1576, aux *Archives du royaume*).

Page 60 : Carte de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek en 1565
(d'après la carte de Bruxelles et des environs attribuée à Jacques de Deventer, à la *Bibliothèque royale*).

Page 61 : Château du cardinal de Granvelle (interprétation d'une esquisse de l'arpenteur Cammaert sur un plan de 1576, aux *Archives du royaume*).

Page 76 : Pignon de la maison de Houwaert (d'après nature).

Page 87 : Fragment du tombeau de Houwaert (d'après la pierre tumulaire scellée dans le mur de la crypte à l'église de Saint-Josse-ten-Noode).

Ibid. : Signature de Houwaert (d'après une pièce authentique).

Page 92 : Les Deux Tours, à Saint-Josse-ten-Noode (d'après nature).

Page 99 : Le château de Mon Plaisir à Schaerbeek (d'après nature).

Page 158 : Tableau de la composition du Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode, de 1830 à 1869.

Ibid. : Tableau de la composition du Conseil communal de Schaerbeek, de 1830 à 1869.

Page 213 : Liste des maires, mayeurs et bourgmestres de Saint-Josse-ten-Noode.

Page 215 : Liste des maires, mayeurs et bourgmestres de Schaerbeek.

A la fin du livre : Tableau de la population, du mouvement de la bâtisse, des budgets et des comptes communaux de Saint-Josse-ten-Noode, de 1800 à 1869.

Ibid. : Tableau de la population, du mouvement de la bâtisse, des budgets et des comptes communaux de Schaerbeek, de 1800 à 1869.

Ibid. : Carte de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek au 1^{er} janvier 1869.

FIN





